



ORDRE DU JOUR  
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
DU 9 JANVIER 2024 – 19 h

---

AGENDA  
ORDINARY SITTING OF COUNCIL  
JANUARY 9, 2024 – 7:00 P.M.

**OUVERTURE / OPENING**

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023 ET DES SESSIONS EXTRAORDINAIRES DU 20 DÉCEMBRE 2023 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD DECEMBER 5, 2023 AND THE EXTRAORDINARY SITTINGS HELD DECEMBER 20, 2023**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
  - a) Liste des comptes payés du 7 novembre au 14 décembre 2023 au montant de 4 858 096,25 \$ / List of accounts paid from November 7 to December 14, 2023, in the amount of \$4,858,096.25
  - b) Amendements budgétaires mensuels – Novembre 2023 / November 2023 monthly budget amendments
  - c) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable du 8 novembre 2023 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the November 8, 2023 minutes of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
  - d) Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques du 15 mai, 19 juin, 18 septembre et 16 octobre 2023 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous le code de classification 114.212 / Tabling of the May 15, June 19, September 18 and October 16, 2023 minutes of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee meeting and that these documents be filed in the municipal archives under the classification code 114.212
- 6) **SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**
  - 6.1) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**
    - a) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1293-24 et avis de motion – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 1 381 400,00 \$ pour financer les dépenses en investissement de 2024 / Presentation and tabling of the draft by-law number 1293-24 and notice of motion – Borrowing by-law establishing capital expenditures and a loan in the amount of \$1,381,400.00 to finance the 2024 investment expenditures
  - 6.2) **CONTRATS / CONTRACTS**
  - 6.3) **AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**
  - 6.4) **SUBVENTIONS / GRANTS**
  - 6.5) **MANDATS / MANDATES**

**6.6) DIVERS / VARIOUS**

- a) Avis de réserve – Lot 4 983 824 au cadastre du Québec / Notice of reservation – Lot 4 983 824 of the Québec cadastre

**6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

- a) Réaffectation de Madame Manon Proulx au poste de Directrice adjointe du Service des finances / Reassignment of Mrs. Manon Proulx as Assistant Director of Finance
- b) Nomination de Madame Mélanie Lacroix au poste de Responsable de l'environnement et du développement durable / Nomination of Mrs. Mélanie Lacroix as Environment and Sustainable Development Manager
- c) Terminaison d'emploi de l'employé numéro 819 / End of employment for employee number 819

**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

**7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

- a) Dérogation mineure – Marge latérale pour un bâtiment accessoire existant – 24, chemin Boischatel – District électoral 2 / Minor exemption – Lateral setback for an existing accessory building – 24 chemin Boischatel – Electoral district 2

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS**

- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Bâtiment accessoire – 6, chemin Douglas – District électoral 2 / Site planning and architectural integration program – Accessory building – 6 chemin Douglas -Electoral district 2
- b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Résidence unifamiliale isolée – 36, chemin Emily-Carr – District électoral 2 / Site planning and architectural integration program – Detached single family dwelling – 36 chemin Emily-Carr – Electoral district 2

**7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES**

**7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING**

**7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

- a) Adoption du règlement numéro 1273-23-1 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Modifications aux dispositions relatives aux usages supplémentaires autorisés pour un usage agricole (articles 2.7.2 et 2.7.3), aux usages accessoires dans la zone RUR-87 (article 11.3.2) et abrogation d'une disposition de l'article 4.5.3 relative aux piscines démontables / Adoption of by-law number 1273-23-1 - By-law amending certain provisions of the zoning by-law number 1215-22 - Modifications to provisions relating to additional uses authorized for an agricultural use (articles 2.7.2 and 2.7.3), to accessory uses in zone RUR-87 (article 11.3.2) and repeal of a provision in article 4.5.3 relating to demountable swimming pools
- b) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1283-23 et avis de motion – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement numéro 1216-22 – Modifications aux dispositions relatives aux exemptions de cession ou de compensation financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et à la définition d'un chemin privé /Presentation and tabling of the draft by-law number 1283-23 and notice of motion – By-law modifying certain provisions of the subdivision by-law number 1216-22 – Modifications to the provisions relating to exemptions from transfer or financial compensation for the purposes of parks, playgrounds and natural spaces and the definition of a private road

- c) Adoption du projet de règlement numéro 1283-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement numéro 1216-22 – Modifications aux dispositions relatives aux exemptions de cession ou de compensation financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et à la définition d'un chemin privé / Adoption of the draft by-law number 1283-23 – By-law modifying certain provisions of the subdivision by-law number 1216-22 – Modifications to the provisions relating to exemptions from transfer or financial compensation for the purposes of parks, playgrounds and natural spaces and to the definition of a private road
- d) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1284-23 et avis de motion – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats numéro 1219-22 – Modifications aux dispositions relatives aux conditions de délivrance des permis de construction / Presentation and tabling of the draft by-law number 1284-23 and notice of motion – By-law amending certain provisions of the permits and certificates by-law number 1219-22 – Modifications to the provisions relating to the conditions for issuing construction permits
- e) Adoption du projet de règlement numéro 1284-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats numéro 1219-22 – Modifications aux dispositions relatives aux conditions de délivrance des permis de construction / Adoption of the draft by-law number 1284-23 – By-law amending certain provisions of the permits and certificates by-law number 1219-22 – Modifications to the provisions relating to the conditions for issuing construction permits

**7.6) DIVERS / VARIOUS**

- a) Nomination d'un nouveau membre au comité consultatif d'urbanisme et de développement durable / Appointment of a new member to the Planning and Sustainable Development Advisory Committee

**8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**

- a) Remerciements pour un membre du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques – M. Johathan Lamarre-Régnière / Thanks to a member of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee – Mr. Johathan Lamarre-Régnière
- b) Remerciements pour un membre du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques – Mme Michelle Comeau / Thanks to a member of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee – Mrs. Michelle Comeau

**9) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS**

**10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

**11) MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE / ACTIVE AND SUSTAINABLE MOBILITY**

- a) Remerciements pour un membre du comité sur la mobilité durable et active – Mme Pamela Aung Thin / Thanks to a member of the Active and Sustainable Mobility Committee – Mrs. Pamela Aung Thin

**12) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

**13) LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que l'ordre du  
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que les procès-  
verbaux de la session ordinaire du 5 décembre et des sessions extraordinaires  
du 20 décembre soient et sont par la présente adoptés.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 5 décembre 2023 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Cybèle Wilson, Rita Jain et Kimberly Chan, les conseillers Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Christine Séguin, Greffière adjointe et Mme Stéphanie Desforges, Agente aux communications.

**ÉTAIT ABSENT** le conseiller Enrico Valente.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 26 minutes.

### **CONVOCAATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **350-23**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté avec les modifications suivantes :

#### **Ajouter :**

- 8 c) Adoption du règlement numéro 1262-23 – Règlement relatif à la collecte et au traitement des matières résiduelles

#### **Retirer :**

- 6.6 b) Échange de terrain – Lot 4 967 625 et une partie du lot 2 636 728 au cadastre du Québec

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

#### **POUR :**

- Rita Jain
- Kimberly Chan
- Cybèle Wilson
- Christopher Blais

#### **CONTRE :**

- Dominic Labrie

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **ALLOCUTION DE L'AÎNÉ GILBERT WHITEDUCK, REPRÉSENTANT KITIGAN ZIBI DE LA NATION ALGONQUINE ANISHINAABE :**

- Support vis à vis les appels à l'action du gouvernement du Canada
  - action # 43 – Adoption et mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de la réconciliation
  - action # 57 – Formation des fonctionnaires sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones, et que la formation soit axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme
- Reconnaissance des terres
- Nomination d'une partie de la route 105
- Protection de la rivière Gatineau
- Reconnaissance du 30 septembre comme étant la « Journée nationale de la vérité et de la réconciliation »

\* La conseillère Kimberly Chan quitte son siège il est 19 h 31, et le reprend à 19 h 33.

### **351-23**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que les procès-verbaux de la session ordinaire du 3 octobre, de la session extraordinaire du 30 octobre 2023, de la session ordinaire du 7 novembre et de la session extraordinaire du 27 novembre 2023 soient et sont par la présente adoptés.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 4 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2023 AU MONTANT DE 2 488 977,92 \$**

#### **AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – OCTOBRE 2023**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE RENCONTRE DU COMITÉ DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023, AJOURNÉE ET REPRISE LE 21 SEPTEMBRE 2023, ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.203**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 4 OCTOBRE 2023 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.205**

### **352-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1274-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif d'urbanisme et développement durable;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le « Règlement numéro 1274-23 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **353-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1275-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ SUR LA MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité sur la mobilité active et durable;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le « Règlement numéro 1275-23 – Règlement concernant l'établissement du comité sur la mobilité active et durable » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **354-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1276-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Règlement numéro 1276-23 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **355-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1277-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Règlement numéro 1277-23 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **356-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1278-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Règlement numéro 1278-23 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

POUR :	CONTRE :
– Dominic Labrie	– Rita Jain
– Kimberly Chan	
– Cybèle Wilson	
– Christopher Blais	

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **357-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1279-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des finances et suivi budgétaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Règlement numéro 1279-23 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des finances et suivi budgétaire » soit et est par la présente adopté.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **357-23 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **358-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1280-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉCURITÉ INCENDIE DE CHELSEA**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif de sécurité incendie de Chelsea;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le « Règlement numéro 1280-23 – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif de sécurité incendie de Chelsea » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **359-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1281-23 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité des ressources humaines;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le « Règlement numéro 1281-23 – Règlement concernant l'établissement du comité des ressources humaines » soit et est par la présente adopté.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **359-23 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **360-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1285-23 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

ATTENDU que la *Loi sur la sécurité civile* prévoit que toute municipalité locale doit s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE l'une des sources de financement permettant aux municipalités d'assurer leur financement est la taxe municipale pour le 9-1-1;

ATTENDU QUE depuis 2009, les municipalités locales doivent adopter un règlement par lequel elles imposent, pour chaque numéro de téléphone, une taxe payable mensuellement par les clients des services téléphoniques;

ATTENDU QUE depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, le montant de la taxe municipale pour le 9-1-1 est établie à 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone;

ATTENDU QU'EN septembre 2023, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a demandé aux municipalités locales de modifier leur règlement pour l'imposition d'une taxe municipale pour le 9-1-1 à 0,52 \$ par mois par numéro de téléphone à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et de mettre en place un mécanisme d'indexation annuel du montant de la taxe, qui sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année à compter de 2025;

ATTENDU QUE l'adoption du présent règlement ne doit pas être précédée d'un avis de motion et d'un projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Règlement numéro 1285-23 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1292-23 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET LA  
TARIFICATION DES DIVERS SERVICES POUR L'EXERCICE  
FINANCIER 2024**

Le conseiller Christopher Blais présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement portant le numéro 1292-23 intitulé « Règlement établissant les taux de taxe foncière et la tarification des divers services pour l'exercice financier 2024 » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de fixer les modalités à l'égard des taux de taxe foncière et de la tarification de divers services pour 2024.

---

Christopher Blais

**361-23**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE  
ENTELIWEB POUR UNE PÉRIODE DE CINQ (5) ANS**

ATTENDU QUE la Municipalité détient le système de télémétrie de la compagnie Régulvar Canada inc. pour les bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE le système de télémétrie sert à contrôler à distance le système de ventilation des bâtiments municipaux;

ATTENDU QU'UNE licence enteliWEB est nécessaire pour effectuer le contrôle à distance;

ATTENDU QUE la compagnie Régulvar Canada inc. a soumis un prix de 2 109,79 \$, incluant les taxes, pour le renouvellement de la licence enteliWEB pour une période de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE nous devons renouveler la licence enteliWEB auprès de la compagnie Régulvar Canada inc. puisqu'il s'agit de leur système;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Régulvar Canada inc. au montant de 2 109,79 \$, incluant les taxes, pour le renouvellement de la licence pour les cinq (5) prochaines années, représente un montant net de 1 926,52 \$, soit 385,30 \$ par année;

ATTENDU QUE le coût annuel pour la licence enteliWEB sera remboursé par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil octroie le contrat pour le renouvellement de la licence enteliWEB pour une période de cinq (5) ans au montant de 2 109,79 \$, incluant les taxes, à la compagnie Régulvar Canada inc.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **361-23 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-522 (Entretien et réparation – Bâtiments et terrains).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **362-23**

#### **MANDAT À ME MARC-OLIVIER BISSON - PROCÉDURES JUDICIAIRES – LOT 6 459 010 AU CADASTRE DU QUÉBEC, NUMÉRO DE MATRICULE 5840-66-6883-0-000-0000**

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a constaté qu'une borne à péage a été installée dans le stationnement du lot 6 459 010 au cadastre du Québec, portant le numéro de matricule 5840-66-6883-0-000-0000, ce qui contrevient à la réglementation municipale;

ATTENDU QU'UNE lettre recommandée a été envoyée aux propriétaires en date du 4 janvier 2023 demandant de se conformer à la réglementation en retirant la borne à péage;

ATTENDU QUE la firme d'avocat Beaudry, Bertrand, représentant les propriétaires, a répondu à notre lettre en demandant plus d'explication;

ATTENDU QU'IL y a eu plusieurs échanges entre les représentants municipaux et la firme d'avocat., et qu'en date d'aujourd'hui la borne est toujours sur place et les propriétaires n'ont aucunement l'intention de se conformer à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-dessus soit et fait partie intégrante de la présente résolution et que le conseil mandate M<sup>e</sup> Marc-Olivier Bisson, avocat, sis au 283, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6 aux fins d'entreprendre tous les recours juridiques appropriés auprès de toute cour compétente afin de faire respecter la réglementation municipale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'abroger la résolution 325-23.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **362-23 (suite)**

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

- |                     |             |
|---------------------|-------------|
| POUR :              | CONTRE :    |
| – Dominic Labrie    | – Rita Jain |
| – Kimberly Chan     |             |
| – Cybèle Wilson     |             |
| – Christopher Blais |             |

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **363-23**

#### **MANDAT À ME MARC-OLIVIER BISSON - PROCÉDURES JUDICIAIRES – LOT 3 031 847 AU CADASTRE DU QUÉBEC, NUMÉRO DE MATRICULE 5251-43-6503-0-000-0000**

ATTENDU QU'À la suite d'une visite d'un inspecteur du Service de l'urbanisme et du développement durable sur les lieux du lot en rubrique, il fut constaté que le propriétaire entrepose beaucoup de véhicules hors d'usage sous plusieurs abris tempo sur le lot 3 031 847, portant le numéro de matricule 5251-43-6503-0-000-0000, ce qui contrevient à la réglementation municipale;

ATTENDU QU'EN plus des véhicules, des pièces de voitures de toutes sortes sont entreposées sur ledit lot, ce qui contrevient également à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE l'administration a fait parvenir une lettre par courrier recommandé le 5 juin 2023 pour exiger le retrait des voitures et pièces et un nettoyage de la propriété dans un délai de 30 jours;

ATTENDU QU'À l'expiration de l'avis, un inspecteur a revisité les lieux et constaté qu'aucun changement n'avait été effectué, le propriétaire ne désire pas coopérer avec la Municipalité;

ATTENDU QUE l'entreposage des véhicules hors usage, de pièces automobiles et les abris tempos contreviennent à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-devant soit et fait partie intégrante de la présente résolution et que le conseil mandate M<sup>e</sup> Marc-Olivier Bisson, avocat, sis au 283, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6, aux fins d'entreprendre tous les recours juridiques appropriés auprès de toute cour compétente afin de faire respecter la réglementation municipale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **364-23**

#### **MANDAT POUR L'ÉVALUATION MARCHANDE DU LOT 6 164 163 AU CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite acquérir des terrains pour des fins communautaires;

ATTENDU QU'UN terrain vacant appartenant à 10133159 Canada Inc. Les Développements Ruisseau Chelsea Inc. est disponible et situé non loin de l'Hôtel de ville;

ATTENDU QUE le terrain identifié pourrait être intéressant pour relocaliser la bibliothèque municipale ou pour d'autres projets à des fins communautaires, tels des logements abordables;

ATTENDU QU'UNE offre a été présentée à la Municipalité par Les Développements Ruisseau Chelsea Inc. en date du 17 octobre 2023;

ATTENDU QU'IL y a lieu de mandater un évaluateur agréé et d'obtenir une évaluation marchande indépendante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil mandate un évaluateur agréé afin de procéder à l'évaluation marchande du lot 6 164 163 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-419 (Honoraires professionnels – Autres).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **365-23**

#### **CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA**

ATTENDU QUE la *Loi sur les archives*, le *code municipal* et la *Loi sur les cités et villes* encadrent la gestion des documents de toute municipalité;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU QU'EN vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux dossiers ou activités;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **365-23 (suite)**

ATTENDU QUE les organismes municipaux doivent conserver ou éliminer leurs documents inactifs conformément au calendrier;

ATTENDU QU'UN nouveau recueil pour le monde municipal a été émis par BAnQ et qu'il modifie beaucoup les délais de conservation et qu'une nouvelle refonte de notre calendrier doit être soumise à BAnQ;

ATTENDU QUE le calendrier est un document officiel et qu'il doit être signé par le conseil municipal avant d'être soumis à BAnQ pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu de mandater la Directrice générale et greffière-trésorière, Me Sheena Ngalle Miano, de signer le calendrier de conservation présenté et de le soumettre tel que déposé à Bibliothèques et Archives nationales du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **366-23**

#### **AVIS DE RÉSERVE – LOTS 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 ET 6 274 718 AU CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 253-23 adoptée par le conseil le 5 septembre dernier, la Municipalité a mandaté la firme RPGL de prendre tous les recours pertinents aux fins de se porter acquéreur des lots en titre;

ATTENDU QUE les lots en question sont d'intérêt pour le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) pour la construction d'une nouvelle école sur le territoire de Chelsea;

ATTENDU QU'IL est souhaitable de préparer un avis de réserve dans les meilleurs délais à cet effet, de le signifier et le déposer au registre foncier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu de mandater la firme RPGL avocats, S.E.N.C.R.L. sise au 283, rue Notre-Dame à Gatineau, Québec, J8P 1K6, afin de procéder au dépôt et à la signification de l'avis de réserve auprès du registre foncier pour les lots cités en titre.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

**367-23**

**AFFECTATION D'UN MONTANT DE 680 000,00 \$ DE L'EXCÉDENT DE  
FONCTIONNEMENT AFFECTÉ À L'EXERCICE SE TERMINANT LE  
31 DÉCEMBRE 2023**

ATTENDU QUE l'excédent de fonctionnement affecté était de 2 127 771,00 \$ au 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE le budget 2023 a prévu l'utilisation de 680 000,00 \$ de l'excédent de fonctionnement affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil autorise l'affectation de 680 000,00 \$ du poste 59-131-00-000 (Excédent fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste 03-510-00-000 (Affectation - Excédent fonctionnement affecté).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**368-23**

**AFFECTATION D'UN MONTANT DE 16 000,00 \$ À L'EXCÉDENT DE  
FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023**

ATTENDU QUE le budget 2023 prévoyait un montant de 16 000,00 \$ pour diverses dépenses décrites dans le tableau ci-dessous :

DESCRIPTION	POSTE COMPTABLE	MONTANT
Achat arbres (revenus associés)	02-470-00-629	6 000,00 \$
Livres – Bibliothèque (don associé)	02-702-30-729	10 000,00 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>16 000,00 \$</b>

ATTENDU QUE ces dépenses n'ont pu être réalisées ou terminées au cours de l'exercice se terminant au 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE les contribuables ont déjà été taxés pour ces dépenses;

ATTENDU QUE ces dépenses seront réalisées en 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2023 un montant de 16 000,00 \$ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de cet excédent de fonctionnement affecté - exercice suivant en 2024.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **368-23 (suite)**

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **369-23**

#### **AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ – SECTEUR PATRICK, WRIGHT ET VALLÉE**

ATTENDU QUE des taxes de secteur sont perçues pour le service de la dette pour des travaux d'asphaltage des chemins Patrick, Wright et Vallée;

ATTENDU QUE des taxes ont été perçues en trop dans le passé;

ATTENDU QUE ces trop-perçus ont été réservés dans un excédent de fonctionnement affecté pour ce secteur;

ATTENDU QUE cet excédent de fonctionnement affecté doit servir à réduire les taxes futures des contribuables de ce secteur;

ATTENDU QUE le budget 2023 prévoyait l'utilisation de 2 030,40 \$ de l'excédent affecté pour le secteur Patrick, Wright et Vallée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil autorise l'affectation de 2 030,40 \$ du poste budgétaire 59-131-05-000 (Excédent de fonctionnement affecté - Secteur Patrick, Wright, Vallée) au poste budgétaire 03-510-00-003 (Affectation – Excédent de fonctionnement affecté – Secteur Patrick, Wright, Vallée).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **370-23**

#### **PAIEMENT DES DÉPENSES 2023 À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ**

ATTENDU QUE par les résolutions numéro 440-15, 462-18, 464-19, 413-20, 456-21 et 365-22 diverses dépenses n'ont pu être réalisées ou terminées au cours de l'exercice;

ATTENDU QUE ces dépenses ont été réservées dans l'excédent de fonctionnement affecté;

**SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

**370-23 (suite)**

ATTENDU QUE les dépenses suivantes ont été réalisées ou partiellement réalisées au cours de l'année 2023 :

DESCRIPTION	POSTE COMPTABLE	MONTANT
Honoraires juridiques – Conseil	02-110-00-412	874,00 \$
Honoraires professionnels – Greffe archiviste	02-120-00-419	9 000,00 \$
Prog. fonctionnel et technique hôtel de ville	02-130-00-411	5 491,00 \$
Honoraires juridiques – Administration	02-130-00-412	14 518,00 \$
Plan stratégique - Administration	02-130-00-419	40 000,00 \$
Formation – Administration	02-130-00-454	1 907,00 \$
Pièces et accessoires – Administration	02-130-00-649	11,00 \$
Papeterie – Administration	02-130-00-670	2 000,00 \$
Publication - Communication	02-141-00-345	2 000,00 \$
Hon. professionnels autres – Communication	02-141-00-419	27 500,00 \$
Services techniques – Communication	02-141-01-459	9 750,00 \$
Honoraires juridiques – Ressources humaines	02-160-00-412	6 800,00 \$
Remb. activités physiques employés – RH	02-160-10-999	500,00 \$
Réclamation dommages-intérêts	02-190-00-995	3 000,00 \$
Frais déplacement – Incendie	02-220-00-310	677,00 \$
Services techniques – Incendie	02-220-00-442	2 150,00 \$
Formation – Incendie	02-220-00-454	3 518,00 \$
Location machineries – Incendie	02-220-00-516	1 700,00 \$
Articles quincaillerie -Incendie	02-220-00-641	500,00 \$
Articles nettoyage – Incendie	02-220-00-660	240,00 \$
Fournitures médicales – Incendie	02-220-00-675	462,00 \$
Biens durables machineries, équip. – Incendie	02-220-00-725	1 000,00 \$
Entretien et réparations machineries – Incendie	02-220-01-526	500,00 \$
Hon. prof. – Étude caractéristique garage – Voirie	02-320-00-411	8 713,96 \$
Honoraires juridiques – Voirie	02-320-00-412	2 860,00 \$
Biens durables sonde niveau – Eau potable	02-412-30-725	1 575,00 \$
Vidange bassin – Eaux usées Farm Point	02-415-20-522	3 302,16 \$
Publications – Environnement	02-470-00-345	796,00 \$
Services techniques – Environnement	02-470-00-453	3 000,00 \$
Renaturalisation berges - Environnement	02-470-00-629	3 617,00 \$
Affiches plantes dangereuses – Environnement	02-470-00-725	1 192,00 \$
Essence – Environnement	02-470-01-631	572,00 \$
Services techniques autres – Environnement	02-470-02-459	18 958,00 \$
Frais juridiques – Urbanisme	02-610-00-412	11 000,00 \$
Formation – Urbanisme	02-610-00-454	3 000,00 \$
Diverses cotisations – Urbanisme	02-610-00-494	2 700,00 \$
Nourriture – Urbanisme	02-610-00-610	1 500,00 \$
Équipements bureau – Urbanisme	02-610-00-726	1 400,00 \$
Pièces mécaniques – Urbanisme	02-610-03-525	500,00 \$
Programmes et cours – Loisirs et culture	02-701-20-447	660,00 \$
Frais déplacement – Bibliothèque	02-702-30-310	600,00 \$
Frais poste – Bibliothèque	02-702-30-321	700,00 \$
Honoraires informatiques – Bibliothèque	02-702-30-414	416,00 \$
Formation – Bibliothèque	02-702-30-454	53,00 \$
Cotisations – Bibliothèque	02-702-30-494	4 000,00 \$
Autres cachets – Bibliothèque	02-702-30-499	10 000,00 \$
Location autobus – Bibliothèque	02-702-30-515	394,00 \$
Livres – Bibliothèque	02-702-30-729	10 000,00 \$
Panneaux sentier Prés Perdus – Loisirs	02-702-59-725	3 000,00 \$
Services techniques – Loisirs et culture	02-702-90-447	15 355,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>243 962,12 \$</b>

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **370-23 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil autorise l'affectation de 243 962,12 \$ du poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté/Exercice suivant) au poste 03-510-00-000 (Affectation - Excédent de fonctionnement affecté) pour le paiement de ces dépenses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **371-23**

#### **ANNULATION DES AFFECTATIONS DE 2023**

ATTENDU QUE le conseil a autorisé un surplus affecté au poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant) pour des dépenses budgétées, mais non réalisées au cours d'un exercice;

ATTENDU QUE ces dépenses devaient être réalisées au cours d'un exercice subséquent;

ATTENDU QUE certaines de ces dépenses ne seront pas réalisées ou que partiellement réalisées et qu'elles doivent être annulées pour libérer l'excédent de fonctionnement affecté - exercice suivant;

ATTENDU QUE ces dépenses sont les suivantes :

<b>DESCRIPTION</b>	<b>POSTE COMPTABLE</b>	<b>MONTANT</b>
Publicité – Conseil	02-110-00-341	500,00 \$
Pièces et accessoires – Administration	02-130-00-649	689,00 \$
Hon. prof. administration et informatique	02-141-00-414	2 000,00 \$
Articles promotionnels - Communication	02-141-00-690	2 000,00 \$
Frais poste – Incendie	02-220-00-321	200,00 \$
Congrès et délégation – Incendie	02-220-00-346	1 000,00 \$
Honoraires juridiques – Incendie	02-220-00-412	1 000,00 \$
Honoraires prof. autres – Incendie	02-220-00-419	5 500,00 \$
Bois -Incendie	02-220-00-624	150,00 \$
Fournitures médicales – Incendie	02-220-00-675	288,00 \$
Location tours communication – Incendie	02-220-01-339	14 000,00 \$
Hon. prof. – Étude caractéristique garage – Voirie	02-320-00-411	11 286,04 \$
Traduction – Voirie	02-320-00-459	1 500,00 \$
Honoraires professionnels – Voirie	02-320-00-411	10 000,00 \$
Formation plan directeur pluvial centre-village	02-413-30-454	645,00 \$
Pompage chambre eau brute centre-village	02-413-30-522	2 000,00 \$
Cautionnement entretien Mabarex	02-414-30-424	2 050,00 \$
Vidange bassin – Eaux usées Farm Point	02-415-20-522	11 947,84 \$
Frais déplacement – Environnement	02-470-00-310	350,00 \$
Frais poste – Environnement	02-470-00-321	1 500,00 \$
Honoraires juridiques – Environnement	02-470-00-412	1 000,00 \$
Renaturalisation berges - Environnement	02-470-00-629	1 383,00 \$

## SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023

### 371-23 (suite)

DESCRIPTION	POSTE COMPTABLE	MONTANT
Affiches plantes dangereuses – Environnement	02-470-00-725	308,00 \$
Services techniques autres – Environnement	02-470-02-459	18 542,00 \$
Frais déplacement - Urbanisme	02-610-00-310	2 000,00 \$
Programmes et cours – Loisirs et culture	02-701-20-447	980,00 \$
Consultation et concept par ados et lieu rassemblement – Loisirs et culture	02-701-50-411	30 000,00 \$
BMX et basketball – Loisirs et culture	02-701-50-721	10 000,00 \$
Vêtements – Loisirs et culture	02-701-70-650	1 000,00 \$
Promos bibliothèque et bénévoles	02-702-30-345	1 000,00 \$
Formation – Bibliothèque	02-702-30-454	1 449,00 \$
Location autobus – Bibliothèque	02-702-30-515	206,00 \$
Publicité – Mardis en musique	02-702-90-341	985,00 \$
Publications – Mardis en musique	02-702-90-345	240,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>137 698,88\$</b>

ATTENDU QUE le montant total de ces dépenses est de 137 698,88 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil autorise l'annulation de ces affectations au montant de 137 698,88 \$ du poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant) au poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 372-23

#### **DÉSENGAGEMENT DU FONDS DE ROULEMENT POUR 2023**

ATTENDU QUE le conseil a engagé des montants du fonds de roulement au cours des exercices 2021, 2022 et 2023 pour le financement de différents projets;

ATTENDU QUE ces projets ont été réalisés, mais que les sommes engagées sont supérieures aux coûts réels;

ATTENDU QU'IL y a lieu de désengager le fonds de roulement pour les montants suivants :

SERVICE	MONTANT À DÉSENGAGER
Administration	8 248,54 \$
Transport	3 467,71 \$
Hygiène du milieu	2 257,23 \$
Loisirs et culture	9 436,02 \$
<b>TOTAL</b>	<b>23 409,50 \$</b>

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **372-23 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil autorise le désengagement du fonds de roulement pour un montant total de 23 409,50 \$ pour le poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **373-23**

#### **REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT ÉCHÉANT LE 12 FÉVRIER 2024**

ATTENDU QUE l'emprunt réalisé le 12 février 2019 au montant de 135 800,00 \$ vient à échéance le 12 février 2024 et qu'un solde de 2 700,00 \$ est à refinancer pour le règlement d'emprunt numéro 645-05;

ATTENDU QU'EN date du 12 février 2024, cet emprunt ne sera pas renouvelé;

ATTENDU QUE la Municipalité remboursera en entier le montant à refinancer de 2 700,00 \$ à l'échéance de l'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil autorise le remboursement en entier de l'emprunt échéant le 12 février 2024 au montant de 2 700,00 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 03-210-00-000 (Remboursement de la dette à long terme).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **374-23**

#### **TERMINAISON D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 845**

ATTENDU QU'UNE entente de terminaison d'emploi entre l'employé numéro 845 et le Maire Pierre Guénard a été signée le 14 novembre 2023;

ATTENDU QUE le conseil municipal entérine l'entente signée par le Maire Pierre Guénard le 14 novembre 2023 concernant l'employé numéro 845;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **374-23 (suite)**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le lien d'emploi de l'employé numéro 845 est rompu en date du 14 novembre 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **375-23**

#### **EMBAUCHE DE MONSIEUR FÉLIX LAFRENIÈRE AU POSTE D'OPÉRATEUR – CHAUFFEUR B**

ATTENDU QUE le 15 septembre 2023, la Municipalité a affiché un poste d'opérateur-chauffeur classe B;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la candidature de Monsieur Félix Lafrenière, employé saisonnier, et qu'elle correspond en tout point au poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que, sur la recommandation du Directeur du service des travaux publics, Monsieur Marc-Antoine Biron et la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Monsieur Félix Lafrenière soit embauché à titre d'opérateur-chauffeur classe B à compter du 4 décembre 2023, rémunéré selon la grille salariale des employés syndiqués, avec une période de probation de six (6) mois).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **376-23**

#### **DÉROGATION MINEURE – MARGES AVANT ET LATÉRALE POUR ESCALIERS EXISTANTS – 47, CHEMIN DE CHARLOTTE – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 222 734 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 47, chemin de Charlotte, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre un escalier situé à 0,85 m de la ligne latérale de propriété plutôt qu'à 1,5 m et un autre escalier situé à 0,83 m plutôt qu'à 1,4 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **376-23 (suite)**

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une réunion ordinaire le 8 novembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 11 octobre 2023, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 222 734 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 47, chemin de Charlotte, afin de permettre un escalier situé à 0,85 m de la ligne latérale de propriété plutôt qu'à 1,5 m et un autre escalier situé à 0,83 m plutôt qu'à 1,4 m de la ligne avant de propriété, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **377-23**

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE ATTACHÉE – 8, CHEMIN SCOTT – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 459 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Scott a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne en aluminium de 0,11 m X 2,44 m pour le commerce « Distillerie du Square »;

ATTENDU QUE les dimensions, la localisation, la forme, le design, le format du message, la couleur, les matériaux de l'enseigne, s'harmonisent à l'architecture du bâtiment et respectent le caractère villageois et champêtre du centre-village;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée doit être conforme aux critères du règlement numéro 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 novembre 2023;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **377-23 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA, au 8, chemin Scott, afin d'autoriser l'installation d'une enseigne attachée en aluminium de 0,11 m X 2,44 m pour le commerce « Distillerie du Square », et conformément :

- à la demande numéro 2023-20061;
- aux détails de l'enseigne soumis par courriel le 27 octobre 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **378-23**

#### **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1273-23-1 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX USAGES SUPPLÉMENTAIRES AUTORISÉS POUR UN USAGE AGRICOLE (ARTICLES 2.7.2 ET 2.7.3), AUX USAGES ACCESSOIRES DANS LA ZONE RUR-87 (ARTICLE 11.3.2) ET ABROGATION D'UNE DISPOSITION DE L'ARTICLE 4.5.3 RELATIVE AUX PISCINES DÉMONTABLES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE, suite à des demandes d'information, il appert qu'il y a lieu d'être plus précis pour ce qui est des usages accessoires autorisés dans la zone RUR-87;

ATTENDU QUE, suite à des demandes d'information, il y a lieu d'apporter des précisions aux usages supplémentaires autorisés avec un usage agricole et de les déterminer en fonction de ce qui est autorisé dans la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et par le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ);

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 6 septembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **378-23 (suite)**

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 26 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Second projet de règlement numéro 1273-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Modifications aux dispositions relatives aux usages supplémentaires autorisés pour un usage agricole (articles 2.7.2 et 2.7.3), aux usages accessoires dans la zone RUR-87 (article 11.3.2) et abrogation d'une disposition de l'article 4.5.3 relative aux piscines démontables », soit et est par la présente adopté.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1286-23 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1214-22 – DISPOSITIONS VISANT À AGRANDIR L'AIRE D'AFFECTATION DU SOL « RÉSIDENIELLE AU CENTRE- VILLAGE » À MÊME L'AIRE D'AFFECTATION DU SOL « PUBLIQUE ET INSTITUTIONNELLE AU CENTRE-VILLAGE »**

Le conseiller Dominic Labrie présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement numéro 1286-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme numéro 1214-22 – Dispositions visant à agrandir l'aire d'affectation du sol « Résidentielle au centre-village » à même l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de corriger l'aire d'affectation d'usage s'appliquant au lot 2 923 990 au cadastre du Québec, situé sur le chemin Mill, afin que s'applique à ce lot l'aire d'affectation du sol « Résidentielle au centre-village » au lieu de l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village ».

---

Dominic Labrie

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **379-23**

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1286-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1214-22 – DISPOSITIONS VISANT À AGRANDIR L'AIRE D'AFFECTATION DU SOL « RÉSIDENTIELLE AU CENTRE- VILLAGE » À MÊME L'AIRE D'AFFECTATION DU SOL « PUBLIQUE ET INSTITUTIONNELLE AU CENTRE-VILLAGE »**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement sur le plan d'urbanisme portant le numéro 1214-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme portant le numéro 1214-22 inclut en annexe le plan 8 des « Grandes affectations du sol » identifiant les grandes aires d'affectation du sol sur l'ensemble du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la propriété d'Hydro-Québec située au bout du chemin Mill est située dans l'aire d'affectations du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » dans laquelle seules les activités visant à offrir des installations de services publics et institutionnels sont autorisées;

ATTENDU QUE le lot 2 923 990 au cadastre du Québec, situé sur le chemin Mill, a été inclus dans l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » alors qu'il s'agit d'un terrain privé qui n'appartient pas à Hydro-Québec, mais qui appartient depuis des décennies à un propriétaire privé;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 923 990 au cadastre du Québec demande que son terrain soit retiré de l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » et inséré dans l'aire d'affectation du sol « Résidentielle au centre-village », c'est-à-dire l'aire d'affectation dans laquelle la Municipalité vise à consolider les espaces résidentiels et qui s'applique à toutes les autres propriétés privées situées sur le chemin Mill;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 923 990 au cadastre du Québec a l'intention d'y construire une habitation unifamiliale isolée, ce qui est autorisé dans une aire d'affectation « Résidentielle au centre-village » et qui correspond à la typologie des habitations existantes aménagées sur le chemin Mill;

ATTENDU QU'IL appert que le lot privé 2 923 990 au cadastre du Québec a été inclus par erreur dans l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village », alors qu'il aurait dû être situé dans l'aire d'affectation « Résidentielle au centre-village » comme toutes les autres propriétés privées situées sur le chemin Mill;

ATTENDU QUE l'aire d'affectation du sol « Résidentielle au centre-village » sera agrandie à même une partie de l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » afin d'y inclure le lot 2 923 990;

ATTENDU QUE le plan de zonage sera modifié en conséquence;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 8 novembre 2023;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **379-23 (suite)**

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 5 décembre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Projet de règlement numéro 1286-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme numéro 1214-22 – Dispositions visant à agrandir l'aire d'affectation du sol « Résidentielle au centre-village » à même l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1287-23 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS VISANT À AGRANDIR LA ZONE RES-CV-20 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE PI-CV-3**

La conseillère Kimberly Chan présente et dépose le premier projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé, « Projet de règlement numéro 1287-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions visant à agrandir la zone RES-CV-20 à même une partie de la zone PI-CV-3 » sera présenté pour adoption.

L'objectif est de modifier le règlement de zonage numéro 1215-22 afin d'exclure le lot 2 923 990 au cadastre du Québec de la zone PI-CV-3 et de l'inclure dans la zone résidentielle RES-CV-20 de façon à autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur ce lot.

---

Kimberly Chan

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **380-23**

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1287-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS VISANT À AGRANDIR LA ZONE RES-CV-20 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE PI-CV-3**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la propriété d'Hydro-Québec au bout du chemin Mill est située dans la zone PI-CV-3 dans laquelle seuls les usages « P2 Utilité publique » sont autorisées;

ATTENDU QUE le lot 2 923 990 au cadastre du Québec, situé sur le chemin Mill, a été inclus dans la zone PI-CV-3, alors qu'il s'agit d'un terrain privé qui n'appartient pas à Hydro-Québec, mais qui appartient depuis des décennies à un propriétaire privé;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 923 990 au cadastre du Québec demande que son terrain soit retiré de la zone PI-CV-3 et inséré dans la zone RES-CV-20, c'est-à-dire la zone dans laquelle sont situées toutes les autres propriétés privées localisées sur le chemin Mill;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 923 990 au cadastre du Québec a l'intention d'y construire une habitation unifamiliale isolée, ce qui est autorisé dans la zone RES-CV-20 et qui correspond aux habitations existantes aménagées sur le chemin Mill;

ATTENDU QU'IL appert que le lot privé 2 923 990 au cadastre du Québec a été inclus par erreur dans la zone PI-CV-3, alors qu'il aurait dû être situé dans la zone RES-CV-20, comme toutes les autres propriétés privées situées sur le chemin Mill;

ATTENDU QUE le plan 8 « Grandes affectations du sol » énoncé à l'article 1.1.5 « Cartographie » et en annexe du plan d'urbanisme portant le numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea est en cours de modification afin d'agrandir l'aire d'affectation « Résidentielle au centre-village » à même l'aire d'affectation « Publique et institutionnelle au centre-village », permettant cette modification de zonage;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 5 décembre 2023 et que le projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Projet de règlement 1287-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions visant à agrandir la zone RES-CV-20 à même une partie de la zone PI-CV-3 », soit et est par la présente adopté.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **380-23 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1288-23 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1214-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

Le conseiller Christopher Blais présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement numéro 1288-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme numéro 1214-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est d'inclure :

- des précisions sur les îlots de chaleur dans le chapitre portant sur le diagnostic du territoire;
- une carte indiquant l'emplacement des îlots de chaleur;
- des précisions concernant le contrôle des îlots de chaleur dans l'orientation 1;
- des précisions dans le plan d'action concernant le contrôle des îlots de chaleur dans l'objectif 3 de l'orientation 1.

---

Christopher Blais

### **381-23**

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1288-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1214-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement sur le plan d'urbanisme portant le numéro 1214-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **381-23 (suite)**

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale du Québec a sanctionné le projet de loi 67 le 25 mars 2021, obligeant les municipalités à apporter, au plus tard le 25 mars 2024, toute modification leur plan d'urbanisme afin d'y intégrer l'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

ATTENDU QU'UN contrat a été octroyé à la firme Infrastructel et que cette dernière a compilé les cartes disponibles concernant les îlots de chaleur sur le territoire de la Municipalité de Chelsea ainsi que procédé à l'analyse de la réglementation d'urbanisme en vigueur;

ATTENDU QUE la firme a proposé des modifications réglementaires au plan d'urbanisme et aux règlements de zonage, construction, plan d'implantation et d'intégration architecturale et permis et certificats;

ATTENDU QUE, selon ce rapport, le plan d'urbanisme doit être modifié afin d'y inclure une précision sur les îlots de chaleur dans le chapitre portant sur le diagnostic du territoire, une carte indiquant l'emplacement des îlots de chaleur, des précisions concernant le contrôle des îlots de chaleur dans l'orientation 1 et une intégration de ces précisions dans le plan d'action;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 16 octobre 2023;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 8 novembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 5 décembre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Projet de règlement numéro 1288-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme numéro 1214-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1289-23 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

La conseillère Kimberly Chan présente et dépose le premier projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé, « Règlement numéro 1289-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier le règlement de zonage afin :

- d'y inclure de nouveaux termes;
- d'y introduire un nombre maximal de case de stationnement selon les usages;
- de revoir les normes d'aménagement minimales des aires de stationnement;
- de prohiber l'utilisation de gazon synthétique;
- de maximiser le nombre d'arbres plantés par terrain;
- de permettre une plus grande possibilité dans l'aménagement d'aires de stationnement intérieures;
- d'augmenter les coûts de compensation pour une case de stationnement.

---

Kimberly Chan

### **382-23**

#### **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1289-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale du Québec a sanctionné le projet de loi 67 le 25 mars 2021, obligeant les municipalités à apporter, au plus tard le 25 mars 2024, toute modification leur plan d'urbanisme afin d'y intégrer l'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

ATTENDU QU'UN contrat a été octroyé à la firme Infrastructel et que cette dernière a compilé les cartes disponibles concernant les îlots de chaleur sur le territoire de la Municipalité de Chelsea ainsi que procédé à l'analyse de la réglementation d'urbanisme en vigueur;

ATTENDU QUE la firme a proposé des modifications réglementaires au plan d'urbanisme et aux règlements de zonage, construction, plan d'implantation et d'intégration architecturale et permis et certificats;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **382-23 (suite)**

ATTENDU QUE, selon ce rapport, le règlement de zonage doit être modifié afin d'y inclure de nouveaux termes, d'introduire un nombre maximal de case de stationnement selon les usages, de revoir les normes d'aménagement minimales des aires de stationnement, de prohiber l'utilisation de gazon synthétique et de maximiser le nombre d'arbres plantés par terrain;

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a aussi proposé des modifications afin de permettre une plus grande possibilité dans l'aménagement d'aires de stationnement intérieures et d'augmenter les coûts de compensation pour une case de stationnement;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 16 octobre 2023;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 8 novembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 5 décembre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Premier projet de règlement numéro 1289-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1290-23 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 1217-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

La conseillère Rita Jain présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement numéro 1290-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de construction numéro 1217-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur » sera présenté pour adoption.

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1290-23 ET AVIS DE MOTION (suite)

Le but de ce règlement est de modifier le règlement de construction afin d'y spécifier les revêtements de toits autorisés et les conditions pour la construction de toits verts.

---

Rita Jain

### **383-23**

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1290-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 1217-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de construction portant le numéro 1217-22 le 31 août 2022 et qu'il est entré en vigueur le 25 octobre 2022;

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale du Québec a sanctionné le projet de loi 67 le 25 mars 2021, obligeant les municipalités à apporter, au plus tard le 25 mars 2024, toute modification leur plan d'urbanisme afin d'y intégrer l'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

ATTENDU QU'UN contrat a été octroyé à la firme Infrastructel et que cette dernière a compilé les cartes disponibles concernant les îlots de chaleur sur le territoire de la Municipalité de Chelsea ainsi que procédé à l'analyse de la réglementation d'urbanisme en vigueur;

ATTENDU QUE la firme a proposé des modifications réglementaires au plan d'urbanisme et aux règlements de zonage, construction, plan d'implantation et d'intégration architecturale et permis et certificats;

ATTENDU QUE, selon ce rapport, le règlement de construction doit être modifié afin d'y spécifier les revêtements de toits autorisés et les conditions pour la construction de toits verts;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 16 octobre 2023;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 8 novembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 5 décembre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **383-23 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Projet de règlement numéro 1290-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de construction numéro 1217-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1291-23 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 1218-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

La conseillère Rita Jain présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement numéro 1291-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de rajouter des critères pour la construction de bâtiments durables et pour l'aménagement des terrains et des stationnements visant à réduire les îlots de chaleur, autant dans les nouveaux développements immobiliers sur tout le territoire que dans les périmètres d'urbanisation.

---

Rita Jain

### **384-23**

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1291-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 1218-22 – DISPOSITIONS VISANT À RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 1218-22 le 31 août 2022 et qu'il est entré en vigueur le 25 octobre 2022;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **384-23 (suite)**

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale du Québec a sanctionné le projet de loi 67 le 25 mars 2021, obligeant les municipalités à apporter, au plus tard le 25 mars 2024, toute modification leur plan d'urbanisme afin d'y intégrer l'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

ATTENDU QU'UN contrat a été octroyé à la firme Infrastructel et que cette dernière a compilé les cartes disponibles concernant les îlots de chaleur sur le territoire de la Municipalité de Chelsea ainsi que procédé à l'analyse de la réglementation d'urbanisme en vigueur;

ATTENDU QUE la firme a proposé des modifications réglementaires au plan d'urbanisme et aux règlements de zonage, construction, plan d'implantation et d'intégration architecturale et permis et certificats;

ATTENDU QUE, selon ce rapport, le règlement sur les PIIA doit être modifié afin de rajouter des critères pour la construction de bâtiments durables et pour l'aménagement des terrains et des stationnements visant à réduire les îlots de chaleur;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 16 octobre 2023;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 8 novembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 5 décembre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Projet de règlement numéro 1291-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22 – Dispositions visant à réduire et contrôler les îlots de chaleur », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **385-23**

#### **AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX INTERDISANT LE STATIONNEMENT SUR UN TRONÇON DU CHEMIN CROSS LOOP ET SUR UN TRONÇON DU CHEMIN CAFFERTY**

ATTENDU QU'UN enjeu pour la sécurité a été observé pendant la saison hivernale en raison des nombreux véhicules qui se stationnent de chaque côté du chemin Cross Loop et du chemin Cafferty à proximité de la sortie 24 de l'autoroute 5;

ATTENDU QUE le stationnement en bordure du chemin Cross Loop et du chemin Cafferty nuit aux opérations de déneigement ainsi qu'à la visibilité des usagers et à la sécurité de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu d'approuver l'installation de panneaux interdisant le stationnement sur le chemin Cross Loop sur le tronçon près de l'autoroute 5 ainsi que sur un tronçon du chemin Cafferty, le tout tel que décrit dans le plan de signalisation préparé par le Service des travaux publics et des infrastructures.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et la greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-355-00-649 (pièces et accessoires autres).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **386-23**

#### **MODIFICATION DU SERVICE DE VENTE ET DE RENOUELEMENT DES LICENCES DE CHIENS OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QUE le service de vente et de renouvellement des licences de chiens est disponible, en tout temps, au bureau de la SPCA de l'Outaouais et par paiement en ligne sur leur site web;

ATTENDU QUE la Municipalité offre également ce service en personne à la réception de l'Hôtel de ville ou par l'ajout du coût des licences à même le compte de taxes des résidents;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé, dans les derniers mois, à une révision des dossiers de licences de chiens encore actifs;

ATTENDU QUE la décision a été prise de rediriger l'entièreté de ce service vers la SPCA de l'Outaouais;

ATTENDU QU'À partir de 2024, les résidents devront se procurer ou renouveler leur licence de chiens au bureau de la SPCA de l'Outaouais ou en ligne sur leur site web;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **386-23 (suite)**

ATTENDU QU'IL sera cependant encore possible de se procurer les médailles de remplacement à la réception de l'Hôtel de ville, au coût de 2,00 \$, malgré l'arrêt du service de vente et de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu de rediriger le service de vente et de renouvellement de licences de chiens vers la SPCA de l'Outaouais uniquement.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **387-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1262-23 – RÈGLEMENT RELATIF À LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU QUE la Municipalité désire remplacer le règlement numéro 1151-20 dans le but de modifier et mettre à jour certaines modalités relatives à la collecte et le traitement des matières résiduelles afin de respecter le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

ATTENDU QUE les modifications au règlement numéro 1151-20 proposées ont été recommandées par unanimité à la séance du CCTPI du 17 février 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023;

ATTENDU QUE les modifications au règlement numéro 1151-20 permettent une transition graduelle vers les changements de fréquence de collectes et d'optimisation de parcours des services de collecte proposés au *Regroupement de services de collectes et de transport des matières résiduelles* (prévu en janvier 2025), ci-après nommé Regroupement;

ATTENDU QUE les modifications au règlement numéro 1151-20 et les changements prévus au Regroupement envisagent à court et moyen terme une optimisation des parcours des services de collectes afin de réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) ainsi qu'une réduction du tonnage de déchets ultimes pour l'ensemble des municipalités participantes;

ATTENDU QUE les modifications au règlement numéro 1151-20 viendront ajouter des collectes d'ordures ménagères pour une fréquence de collecte aux deux semaines du mois d'avril au mois d'octobre, et une collecte par mois pour les mois de novembre à mars;

## **SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

### **387-23 (suite)**

ATTENDU QUE les modifications au règlement numéro 1151-20 viendront modifier la fréquence de collecte des encombrants pour passer de 18 collectes à 12 collectes (1/mois intégré à une semaine prédéterminée au calendrier afin d'optimiser les déplacements) et que ces modifications permettront encore une fois une transition vers la proposition du Regroupement qui désire limiter la fréquence de cette collecte à quatre (4) fois par année;

ATTENDU QUE les modifications au règlement numéro 1151-20 viendront ajouter des collectes de matières organiques pour le mois d'octobre et que la période proposée serait donc du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre à une fréquence de 1x/semaine, cette modification au règlement vient régler une problématique d'odeurs liés à la chaleur encourageant les résidents à continuer leurs efforts de mise en valeur des matières compostables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Règlement numéro 1262-23 – Règlement relatif à la collecte et au traitement des matières résiduelles » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **388-23**

#### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR LE CENTRE MEREDITH**

ATTENDU QUE le Centre Meredith a présenté une demande d'appui financier au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant totalisant 3 000,00 \$, pour la réalisation d'un événement annuel communautaire d'Halloween à Chelsea;

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire ainsi qu'à la Direction générale;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire ainsi que la Direction générale sont en faveur de cette demande, car cet événement aura lieu sur le territoire de Chelsea dans le cadre de l'Halloween et s'étendra sur plusieurs jours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil accepte la demande d'appui financier présentée par le Centre Meredith pour un montant totalisant 3 000,00 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**SESSION ORDINAIRE – 5 DÉCEMBRE 2023**

**388-23 (suite)**

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Centres Communautaires / Loisirs et vie communautaire.

La conseillère Kimberly Chan demande le vote :

POUR :

- Dominic Labrie
- Rita Jain
- Cybèle Wilson
- Christopher Blais

CONTRE :

- Kimberly Chan

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**389-23**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que cette session ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard  
Maire

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 20 décembre 2023 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Cybèle Wilson, Rita Jain et Kimberly Chan, les conseillers Enrico Valente, Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Maude Prud'homme-Séguin, Responsable des communications, Mme Marie-Pier Drolet, Agente aux communications.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 9 minutes.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **390-23**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **391-23**

#### **APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 prévoyant les dépenses d'investissement et les revenus, financements et affectations suivants:

**SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

**391-23 (suite)**

<b>IMMOBILISATIONS</b>			
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Administration générale	5 520 000 \$	3 020 000 \$	2 060 000 \$
Sécurité publique	766 500 \$	241 500 \$	793 500 \$
Transport	3 026 100 \$	4 479 350 \$	1 551 600 \$
Hygiène de milieu	13 563 500 \$	35 000 \$	12 020 000 \$
Loisirs et culture	1 376 436 \$	2 407 060 \$	6 015 000 \$
Total des investissements	24 252 536 \$	10 182 910 \$	22 440 100 \$

<b>REVENUS, FINANCEMENTS ET AFFECTATIONS</b>			
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Transferts & contributions	507 009 \$	440 000 \$	166 700 \$
Autres revenus parcs et terrains de jeux	0 \$	0 \$	0 \$
Financement à long terme	23 454 100 \$	9 453 160 \$	22 091 900 \$
Affectation activités de fonctionnement	0 \$	10 500 \$	0 \$
Affectation fonds de roulement	291 427 \$	279 250 \$	181 500 \$
Affectation surplus fonctionnement affecté	0 \$	0 \$	0 \$
Total revenus, financement et affectations	24 252 536 \$	10 182 910 \$	22 440 100 \$

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**392-23**

**APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2024**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 soient adoptées comme suit :

## SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023

### 392-23 (suite)

	<b>Budget 2024</b>
	<b>\$</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Revenus</b>	
Taxes	19 939 265
Compensation tenant lieu de taxes	852 985
Transferts	1 040 850
Services rendus	1 600 875
Imposition de droits	1 646 646
Amendes et pénalités	258 540
Intérêts	350 533
Autres revenus	295 658
	<b>25 985 352</b>
<b>Charges</b>	
Administration générale	(3 774 355)
Sécurité publique	(4 285 801)
Transport	(6 300 196)
Hygiène du milieu	(4 787 000)
Santé et bien-être	(43 000)
Aménagement, urbanisme et développement	(1 326 514)
Loisirs et culture	(3 722 495)
Frais de financement	(1 646 153)
	<b>(25 885 514)</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Amortissement	2 683 858
Produit de cession / Gain sur disposition	0
Remboursement ou produit de cession	0
Placement – réduction de valeur	0
Financement à long terme des activités de fonctionnement	125 000
Remboursement de la dette à long terme	(3 321 590)
Affectation – activités d'investissement	0
Affectation – excédent de fonctionnement non affecté	0
Affectation – excédent de fonctionnement affecté	541 615
Affectation – réserves financières et fonds réservés	(142 421)
Affectation – dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	13 700
	<b>(99 838)</b>
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>0</b>

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 393-23

#### **DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET 2024**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que conformément à l'article 957 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), un document explicatif du Budget 2024 et du Programme triennal d'immobilisations de la Municipalité soit distribué à chaque adresse civique lors de l'envoi des comptes de taxes 2024.

**SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

**393-23 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**394-23**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard  
Maire

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 20 décembre 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Cybèle Wilson, Rita Jain et Kimberly Chan, les conseillers Enrico Valente, Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Maude Prud'homme-Séguin, Responsable des communications, Mme Marie-Pier Drolet, Agente aux communications.

Une période de questions fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

### **CONVOCAATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **395-23**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **396-23**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1292-23 – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET LES TARIFICATIONS DES DIVERS SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

ATTENDU QUE la Municipalité désire établir les taux de taxe foncière et la tarification des divers services pour l'exercice financier 2024 par règlement;

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

### **396-23 (suite)**

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 5 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le « Règlement numéro 1292-23 – Règlement établissant les taux de la taxe foncière et les tarifications des divers services pour l'exercice financier 2024 » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **397-23**

#### **OCTROI D'UNE SUBVENTION À « ACRE » À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ SUITE À L'ACHAT DU LOT 6 361 398**

ATTENDU QUE la communauté de Chelsea, par le biais de ACRE (Action Chelsea pour le respect de l'environnement) Land Trust, a procédé à l'achat du lot 6 361 398 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE les coûts liés à l'achat de cette propriété et les dépenses administratives associées sont des coûts supplémentaires pour cet achat;

ATTENDU QU'ACRE a fait une demande de subvention pour ce projet auprès de la Municipalité de Chelsea équivalente au montant de 4 793,00 \$ pour couvrir les frais administratifs;

ATTENDU QUE la subvention de la Municipalité sera remboursée à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil accorde la somme de 4 793,00 \$ à ACRE pour les coûts liés à l'acquisition de cette propriété, soit le lot 6 361 398 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de cette subvention à même l'excédent non affecté ainsi qu'une affectation de 4 793,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-470-00-971 (Subventions à d'autres organismes).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

### **398-23**

#### **AFFECTATION D'UN MONTANT DE 275 020,00 \$ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ**

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 230-20, le conseil a adopté la politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés;

ATTENDU QUE selon cette politique, le montant établi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 s'élève à 275 020,00 \$ ;

ATTENDU QU'AFIN de respecter cette politique, ce montant devait être utilisé en 2023, mais sera plutôt utilisé au budget 2024;

ATTENDU QUE ce montant servira à payer en totalité un financement venant à échéance le 12 février 2024 au montant de 2 700,00 \$ et le solde servira au remboursement du capital et des intérêts des financements en vigueur en 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise d'affecter un montant de 275 020,00 \$ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **399-23**

#### **ANNULATION DE L'AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ – SECTEUR MILL**

ATTENDU QU'UNE taxe de secteur est perçue pour le service de la dette et pour les activités de fonctionnement pour le réseau d'égouts du secteur Mill;

ATTENDU QU'À ce jour, le solde de l'excédent de fonctionnement affecté pour le secteur Mill est de 22 766,37 \$;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 366-22, le conseil a autorisé une affectation de 4 560,00 \$ pour l'exercice 2022 afin de réduire la taxe de secteur Mill;

ATTENDU QUE ce montant n'a pas été utilisé en 2022 ni en 2023, mais qu'il sera utilisé en 2024 pour le secteur Mill ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de remettre le montant de 4 560,00 \$ dans l'excédent de fonctionnement affecté pour ce secteur, pour un nouveau solde de 27 326,37 \$;

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 20 DÉCEMBRE 2023**

### **399-23 (suite)**

ATTENDU QUE cet excédent de fonctionnement affecté doit servir à réduire les taxes futures des contribuables de ce secteur à compter de 2024 et ce pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rit Jain et résolu que le conseil autorise de remettre le montant de 4 560,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire 59-131-03-000 (Excédent de fonctionnement affecté - Secteur Mill).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **400-23**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard  
Maire

**5) DÉPÔT DE DOCUMENTS /  
TABLING OF DOCUMENTS**

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Sommaire

Chèques	4 791 209.94 \$
Chèques annulés	-991.09 \$
Débit direct	53 169.99 \$
	<u>4 843 388.84 \$</u>

Conciliation MasterCard  
Octobre 2023

14 707.41

4 858 096.25 \$

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30379	2023-11-09	Soudage et usinage Outaouais mobile	4017	Appel de service - bris de tuyau usine d'épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	-302.38 \$	-302.38 \$
30452	2023-11-09	Soudage et usinage Outaouais mobile	4025	Réparation de tuyau; bris usine d'épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	-334.58 \$	-334.58 \$
30889	2023-12-06	Danielle POrier	D2023-00809	\ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	-325.00 \$	-325.00 \$
30894	2023-11-30	ERIC CHARBONNEAU	REPAS 13/11/23	Repas déneigement \ Aliments, boissons	02-330-00-610	-29.13 \$	-29.13 \$
						<b>-991.09 \$</b>	<b>-991.09 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30779	2023-11-10	ALO POMPE // 9398-3096 QUEBEC INC.	7453	Remplacement de la pompe d'eau - Caserne 3 / LCCHOL \ Remplacement de la pompe d'eau - Caserne 3 / LCCHOL	02-701-20-522	1 490.94 \$	2 981.88 \$
				Remplacement de la pompe d'eau - Caserne 3 / LCCHOL	02-220-00-522	1 490.94 \$	
30780	2023-11-10	ANNE-CLAUDE MICHAUD	D2023-00920	Remboursement permis logement additionnel \ Permis de construction	01-241-00-005	275.00 \$	275.00 \$
30781	2023-11-10	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0297798	Vis pour signalisation \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	26.96 \$	26.96 \$
30782	2023-11-10	Carriere & Poirier Equipment Ltd.	3558A	Achat tracteur, équipement de déneigement et dameuse \ Machinerie, outillage & équip. - Transport	23-040-00-725	85 180.38 \$	249 683.16 \$
				Machinerie, outillage & équip. - Transport	23-040-00-725	132 092.39 \$	
				Machinerie, outillage & équip. - Transport	23-040-00-725	41 608.39 \$	
				Affectations - fonds de roulement	23-920-00-000	-37 994.01 \$	
				Fonds de roulement non engagé	59-151-10-000	37 994.01 \$	
			3558B	Cession tracteur \ Produit de cession	03-011-00-000	-8 000.00 \$	
				TPS exigible RT0001	55-132-92-000	-400.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-798.00 \$	
30783	2023-11-10	Centre de Gestion de L'Equipement Roulant	A000239247	Location véhicules incendie - Septembre 2023 \ Location - Véhicules	02-220-00-515	3 269.36 \$	12 478.67 \$
				Location - Véhicules	02-220-00-515	2 861.30 \$	
				Location - Véhicules	02-220-00-515	2 861.25 \$	
				Location - Véhicules	02-220-00-515	3 486.76 \$	
30784	2023-11-10	CLAUDE CLAVET	382804B	Bottes - \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	29.61 \$	29.61 \$
30785	2023-11-10	CMP MAYER INC ( L'ARSENAL)	121064	ACHAT CYLINDRES À AIR RESPIRABLE \ ACHAT CYLINDRES À AIR RESPIRABLE	03-310-02-000	25 784.93 \$	28 458.33 \$
				ACHAT CYLINDRES À AIR RESPIRABLE	23-610-00-000	-25 784.93 \$	
				ACHAT CYLINDRES À AIR RESPIRABLE	23-030-00-725	28 458.33 \$	
30786	2023-11-10	Douglas Morrison Ltee	7783	Windsheile washer fluid \ Articles de nettoyage	02-320-00-660	341.48 \$	341.48 \$
30787	2023-11-10	EPURSOL	0000108244	Contrat - Vidange de fosses septiques \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	17 785.48 \$	67 059.18 \$
			0000108436	Contrat - Vidange de fosses septiques \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	18 072.35 \$	
			0000108600	Contrat - Vidange de fosses septiques \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	18 359.21 \$	
			0000108679	Contrat - Vidange de fosses septiques \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	6 024.12 \$	
			0000108427	Nettoyage statio de pompage Centre-Village \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	6 818.02 \$	
30788	2023-11-10	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	889927	Commande du 25 oct. 2023 \ Service des loisirs - Bibliothèque	02-702-30-670	228.42 \$	607.70 \$
			892737	IN/OUT; Article facturé en trop commande du 25/10/23 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	126.46 \$	
			180373	IN/OUT; Article facturé en trop commande du 25/10/23 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	-126.46 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			203802	Commande du 31 oct 2023 \ Fournitures générales de bureau	02-130-00-670	379.28 \$	
30789	2023-11-10	Futech Hitech Inc.	FC80078184	Moteur et flange pour usine de filtration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	1 205.07 \$	1 205.07 \$
30790	2023-11-10	GAUVREAU TERRE DE SURFACE	77407	Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges \ Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges	02-320-00-521	335.96 \$	1 679.80 \$
			77419	Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges \ Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges	02-320-00-521	335.96 \$	
			77420	Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges \ Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges	02-320-00-521	335.96 \$	
			77404	Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges \ Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges	02-320-00-521	335.96 \$	
			77401	Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges \ Drainage - Chemin Pau - Top Soil - 40 verges	02-320-00-521	335.96 \$	
30791	2023-11-10	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	21312	Top soil et terre de jardin \ Sable	02-701-50-622	482.89 \$	585.64 \$
			21325	Terre de jardin \ Sable	02-701-50-622	102.75 \$	
30792	2023-11-10	GINO LEVESQUE	BARIL EAU 23	Projet fonds vert - Barils eau de pluie \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	130.00 \$	130.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-130.00 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	130.00 \$	
30793	2023-11-10	INTER OUTAOUAIS	316772G	CAM130; Filtres divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	335.47 \$	335.47 \$
30794	2023-11-10	JFSA EXPRETS-CONSEILS EN RESSOURCES HYDROLYQUES ET ENVIR.	ENV2307-036	Demande autorisation ministérielle - Stabilisation Ruisseau Chelsea \ Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	672.60 \$	3 052.58 \$
			ENV2309-046	Demande autorisation ministérielle - Stabilisation Ruisseau Chelsea \ Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	1 609.65 \$	
			ENV2310-014	Demande autorisation ministérielle - Stabilisation Ruisseau Chelsea \ Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	770.33 \$	
30795	2023-11-10	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019234038	Alun - oct/nov/déc \ Alun - oct/nov/déc	02-414-30-635	6 822.81 \$	6 822.81 \$
30796	2023-11-10	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (COPIES)	9009580059	Copies 01/10 au 31/12/2023 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	32.90 \$	1 819.04 \$
			9009569794	Copies 01/07 au 30/09/2023 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	159.98 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	159.99 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	125.02 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	49.82 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	211.39 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	140.93 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	361.59 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	209.44 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct  
 Traitements de crédit  Dépôts

Du : 2023-11-07  
 Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			9009569878	Copies - Septembre 2023 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	117.93 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	15.83 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	37.50 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	2.35 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	14.90 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	83.71 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	95.76 \$	
30797	2023-11-10	Laboratoire Micro B	17728	Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre) \ Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre)	02-414-30-444	61.52 \$	61.52 \$
30798	2023-11-10	LAFARGE CANADA INC.	718868136	Drainage - Chemin de la Paix (2) - MG112 - 300 tonnes \ Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	530.09 \$	3 288.77 \$
			718868135	Garage municipal - 60 tonnes MG-20B \ Garage municipal - 60 tonnes MG-20B	02-320-00-621	164.57 \$	
			718868134	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	632.22 \$	
			718859898	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	661.11 \$	
			718850028	Garage municipal - 60 tonnes MG-20B \ Garage municipal - 60 tonnes MG-20B	02-320-00-621	978.85 \$	
			718850027	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	321.93 \$	
30799	2023-11-10	Lapointe Drainage ltd	5020647	Drainage ch. de la Paix - Ponceaux \ Drainage ch. de la Paix - Ponceaux	02-320-00-521	5 624.68 \$	9 936.87 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-398.21 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	398.21 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-496.51 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	248.25 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	248.26 \$	
			5020648A	Drainage ch. de la Paix - Ponceaux \ Drainage ch. de la Paix - Ponceaux	02-320-00-521	3 110.91 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-220.24 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	220.24 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-274.61 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	137.30 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	137.31 \$	
			5020648B	Fourniture pour ch. Gleneagle \ Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	1 201.28 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-85.05 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	85.05 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-106.04 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	53.02 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	53.02 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30800	2023-11-10	Location Lou-Pro Inc.	215699	Cloueuse toiture Patinoire FP \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	100.26 \$	100.26 \$
30801	2023-11-10	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	27853	Publication - 50e anniversaire du Low Down \ Publicité et information - journaux et revues	02-141-00-341	344.93 \$	344.93 \$
30802	2023-11-10	MAISON MONTESSORI DE CHELSEA	FONDS VERT #1	Projet fonds vert - Mobilité verte et active au CPE \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	500.00 \$	500.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-500.00 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	500.00 \$	
30803	2023-11-10	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	736584	Scellant pour installation lecteurs d'eau sur la pierre \ Articles de quincaillerie	02-610-00-641	41.36 \$	41.36 \$
30804	2023-11-10	MAZOUT G. BELANGER INC.	01695008	Diesel 3065.6L \ Diesel	02-220-02-631	196.42 \$	5 575.67 \$
				Diesel	02-320-02-631	2 440.49 \$	
				Diesel	02-330-02-631	2 608.72 \$	
				Diesel	02-390-02-631	330.04 \$	
30805	2023-11-10	Me MEGAN THROOP NOTAIRE	23-136	Frais notaire Échange de terrains Lots \ Honoraires	02-701-50-412	2 167.28 \$	3 205.47 \$
				Frais de publication DÉBOUSÉS NON TAXABLES	02-701-50-412	150.00 \$	
			23-189	Opinion juridique - \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	888.19 \$	
30806	2023-11-10	Noël + Associés	0000056410	Frais juridiques dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	310.43 \$	1 360.65 \$
				Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	3.95 \$	
			0000056411	Frais juridiques dossier 23226002 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-412-30-412	1 046.27 \$	
30807	2023-11-10	PIÈCE COURCHESNE	932-780179	CAM121; Pièce mécanique \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	251.87 \$	261.83 \$
			932-780147	CAM121; Pièce mécanique (brake bushing) \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	9.96 \$	
30808	2023-11-10	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	94779	Douille \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	4.00 \$	4.00 \$
30809	2023-11-10	Pilon Ltee	1641057-1	Bois pour plancher - Gym caserne 1 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	68.47 \$	2 572.32 \$
			1645517-1	Toiture - Chalet de service FP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	2 503.85 \$	
30810	2023-11-10	Purolator inc	454714575	Frais d'envoi de colis \ Fret et messagerie	02-220-00-322	72.60 \$	72.60 \$
30811	2023-11-10	QCCANADA	0000229885	Niveleuse 2023 - Lames \ Niveleuse 2023 - Lames	02-320-04-525	1 911.08 \$	1 911.08 \$
30812	2023-11-10	Riobec Securite Inc.	382804A	Bottes - \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	258.70 \$	258.70 \$
30813	2023-11-10	Ronald Mccambley Construction	882842	Chemin Link - Location excavatrice \ Drainage ch. chemin Link - Location excavatrice	02-320-00-521	14 665.06 \$	14 665.06 \$
30814	2023-11-10	SANIVAC OUTAOUAIS	0000866327	Location toilettes - Soccer 2023 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	1 088.98 \$	1 088.98 \$
30815	2023-11-10	SAVARIA	190409	Washington ball mix et argile pour l'entretien du terrain de baseball \ Washington ball mix et argile pour baseball	02-701-50-622	3 448.60 \$	3 448.60 \$
30816	2023-11-10	SEL WINDSOR LTEE	5300655510	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	9 950.20 \$	9 950.20 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30817	2023-11-10	Soudage et usinage Outaouais mobile	4017	Appel de service - bris de tuyau usine d'épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	302.38 \$	636.96 \$
			4025	Réparation de tuyau; bris usine d'épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	334.58 \$	
30818	2023-11-10	Techniparc	2023-101106	Contrat 2023 pour l'entretien des terrains sportifs \ Contrat 2023 pour l'entretien des terrains sportifs	02-701-50-522	8 519.52 \$	17 206.34 \$
			2023-101107	Contrat 2023 pour l'entretien des terrains sportifs \ Contrat 2023 pour l'entretien des terrains sportifs	02-701-50-522	8 686.82 \$	
30819	2023-11-10	THE HENDRICK FOUNDATION	FONDS VERT #2	Projet fonds vert - Monarch Waystation \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	2 421.00 \$	2 421.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-2 421.00 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	2 421.00 \$	
30820	2023-11-10	UTEAU	17626	Usine EU - Vidange de fosse - 1x/semaine - Boues septiques (Avril-Sept) \ Vidange des boues (avril à septembre)	02-415-30-522	1 492.20 \$	1 492.20 \$
30821	2023-11-16	7302576 CANADA INC	4793	Remplacement système septique - \ Dépenses exécution jugement-inst.septique	02-470-00-999	38 196.10 \$	38 196.10 \$
30822	2023-11-16	ABATTAGE EMONDAGE CHARLES LECLERC	2298	Émondage - \ Émondage -	02-320-06-459	1 379.70 \$	1 379.70 \$
30823	2023-11-16	ACTION SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	32479	Cellulaire - Communication - Cellulaire	02-390-01-331	79.31 \$	79.31 \$
30824	2023-11-16	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	078610	Contrat opération et entretien des usines - Juillet à décembre 2023 \ Opération usines EU Farm Point - Juillet à décembre 2023	02-414-20-444	1 414.19 \$	17 675.42 \$
				Opération usines EU Centre-Village - Juillet à décembre 2023	02-414-30-444	7 666.67 \$	
				Opération usines EP Centre-Village - Juillet à décembre 2023	02-412-30-444	8 594.56 \$	
30825	2023-11-16	AUBE vitre d'auto	13507	Pare brise RAV4 réparation \ Pare brise RAV4 réparation	02-610-03-525	501.43 \$	501.43 \$
30826	2023-11-16	BATTERIES OUTAOUAIS INC	4689	Batteries génératrice \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	78.55 \$	157.10 \$
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	78.55 \$	
30827	2023-11-16	Bionest	SV391454	Contrat entretien système Bionest \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	2 295.75 \$	8 842.15 \$
			SV390584	Contrat entretien système Bionest \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	4 657.44 \$	
			SV391117	Contrat entretien système Bionest \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	612.20 \$	
			SV391116	Contrat entretien système Bionest \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	1 276.76 \$	
30828	2023-11-16	BLUMETRIC ENVIRONMENTAL INC	BM32011	Évaluation environnementale de site - Phase I - Garage municipal \ Évaluation environnementale de site - Phase I - Garage munic	02-320-00-411	6 093.68 \$	6 093.68 \$
30829	2023-11-16	BMR QUINCAILLERIE TOURAIN	0297978	Pièce pour pelle à neige \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	46.46 \$	642.65 \$
			0297988	CAM122; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	188.61 \$	
			0297961	Goupilles, attaches barrures \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	67.13 \$	
			0297565	Chaine de suspension et maillon rapide \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	34.57 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			0297944	Cable dégivrage \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	114.96 \$	
			0297951	Vis et cable \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	108.16 \$	
			0298121	Boyau d'arrosage \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	57.48 \$	
			0298126	Fiche 30A/50A - pour soudeur \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	25.28 \$	
30830	2023-11-16	Boulons Eclairs	035333	Quincaillerie divers (boulons, washers, taraux) \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	102.47 \$	102.47 \$
30831	2023-11-16	Bouquinart	106656	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	564.00 \$	564.00 \$
30832	2023-11-16	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	87388	Appel de service - Station de pompage Chelsea Creek et eaux usées \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	622.30 \$	1 018.99 \$
			87381	Télécommunication usine - Sept/Oct/Nov/Déc \ Télécommunication usine - Sept/Oct/Nov/Déc	02-412-30-331	396.69 \$	
30833	2023-11-16	Centre de Verification Technique Outaouais	232207	Vérification mécanique - remorque \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	196.84 \$	196.84 \$
30834	2023-11-16	Construction DJL, Agence Wakefield	18089879	20 tonnes asphalte - Été \ 20 tonnes asphalte	02-320-00-625	573.17 \$	1 146.34 \$
			18090389	20 tonnes asphalte - Hiver \ 20 tonnes asphalte	02-330-00-625	573.17 \$	
30835	2023-11-16	CONSULT'EAU	25108	Échantillonnage eau potable - Juillet à décembre 2023 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2022	02-701-20-444	314.25 \$	1 274.98 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2023	02-701-20-444	323.24 \$	
			24935	Échantillonnage eau potable - Juillet à décembre 2023 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2022	02-701-20-444	314.25 \$	
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2023	02-701-20-444	323.24 \$	
30836	2023-11-16	DAVID CROSS	REPAS 11/23	Repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	17.24 \$	17.24 \$
30837	2023-11-16	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	Octobre 2023	Frais de Gestion Centre Meredith - Octobre 2023 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-103 372.87 \$	99 842.80 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-5 107.44 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-9 998.68 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	118 478.99 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	103 372.87 \$	
			15% HYDRO 10	15% électricité Centre Meredith - Octobre 2023 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-3 530.07 \$	
30838	2023-11-16	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	204540	Commande du 31 oct 2023 \ Administration générale	02-120-00-670	114.94 \$	114.94 \$
30839	2023-11-16	General Bearing Service	598176	Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	134.24 \$	134.24 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-9.50 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	9.50 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-11.85 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	5.92 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

Page 7 sur 30

Imprimé le 14 décembre 2023 par Laura Rendle Hobbs

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	5.93 \$	
30840	2023-11-16	GROUPE ABS inc	163366	Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière \ Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	8 121.26 \$	40 873.46 \$
			163367	Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière \ Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	10 303.49 \$	
			163368	Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière \ Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	13 586.72 \$	
			163941	Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière \ Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	8 861.99 \$	
30841	2023-11-16	H2LAB INC	101599	analyses d'eau puits \ analyses d'eau puits	02-470-00-452	1 271.79 \$	2 002.76 \$
			101598	analyses H2O surface \ analyses H2O surface	02-470-00-453	408.77 \$	
			101597	analyses H2O surface \ analyses H2O surface	02-470-00-453	322.20 \$	
30842	2023-11-16	HYDRO-QUÉBEC REVENUS AUTRES	839238	Intervention simple pour éclairage public \ Ent. & rép. - reseau d'eclairage	02-340-00-521	505.89 \$	505.89 \$
30843	2023-11-16	INTER OUTAOUAIS	316905G	CAM130; check valve \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	177.23 \$	348.92 \$
			317035G	Nettoyeur de freins \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	42.63 \$	
			316974G	Fourniture pour garage \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	15.76 \$	
			316973G	CAM130; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	113.30 \$	
30844	2023-11-16	LAFARGE CANADA INC.	718884314	Drainage - Chemin du Lac - MG112 - 200 tonnes \ Drainage - Chemin du Lac - MG112 - 200 tonnes	02-320-00-521	957.34 \$	2 549.16 \$
			718884315	Chemin Link - 200 tonnes MG-20B \ Chemin Link - 200 tonnes MG-20B	02-320-00-621	153.92 \$	
			718878133	Drainage - Chemin du Lac - MG112 - 200 tonnes \ Drainage - Chemin du Lac - MG112 - 200 tonnes	02-320-00-521	939.48 \$	
			718897500	Garage municipal - MG20 - 300 tonnes \ Garage municipal - MG20 - 300 tonnes	02-320-00-621	498.42 \$	
30845	2023-11-16	Le Blanc Illuminations-Canada	005387	Arbre de Noel pour illumination Noel Magique \ Sapin pour illumination Noel Magique	02-701-20-725	10 408.02 \$	10 408.02 \$
30846	2023-11-16	LE GRAND DEFI PIERRE LAVOIE	1000KM GDPL23	Fonds amassés par le 1000km à vélo - Grand défi Pierre Lavoie \ Autres services - Cachets	02-701-70-499	700.00 \$	700.00 \$
30847	2023-11-16	LOCATION BATTLEFIELD	340030382	Plaque vibrante - Drainage chemin de la Paix \ Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	687.08 \$	687.08 \$
30848	2023-11-16	LOCATION SAUVAGEAU	T312378-07	Contrat location 3 véhicules 2023 \ Contrat location véhicule 2023 infrastructures - 11 mois	02-390-00-515	174.05 \$	174.05 \$
30849	2023-11-16	Louise Lebrun	FLEURS 2023	Achat de fleurs pour cimetières \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-631-00-522	90.35 \$	90.35 \$
30850	2023-11-16	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	735602	Crédit; retour bardeau Toiture LCCFAP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	-1 138.12 \$	503.80 \$
			735595	Bardeau toiture LCCFAP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	1 241.59 \$	
			735500	Quincaillerie et articles divers réparation LCCFAP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	334.51 \$	
			735503	Clous pour réparation LCCFAP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	26.43 \$	
			735935	Articles pour tapis ADM \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	39.39 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct

Du : 2023-11-07  
Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total	
30851	2023-11-16	MAZOUT G. BELANGER INC.	01699379	Essence 1766.2L \ Essence	02-220-01-631	167.61 \$	7 587.32 \$	
				Essence	02-320-01-631	520.69 \$		
				Essence	02-330-01-631	816.54 \$		
				Essence	02-390-01-631	1 243.15 \$		
				Essence	02-490-01-631	13.48 \$		
				Essence	02-610-01-631	19.34 \$		
				Essence	02-470-01-631	21.34 \$		
			01699378	Diesel 2576.4L \ Diesel	02-220-02-631	168.59 \$		
				Diesel	02-320-02-631	2 094.48 \$		
				Diesel	02-330-02-631	2 238.85 \$		
			Diesel	02-390-02-631	283.25 \$			
30852	2023-11-16	MDL TELECOM	INV-002759	Achat de téléphone pour	Achat de téléphone pour	437.77 \$	437.77 \$	
30853	2023-11-16	MELISSA CHABOT	Clubsocial 1123	Dessert - fêtes mensuelles et arrivé bébé	Fonds comité social - employés	110.00 \$	110.00 \$	
30854	2023-11-16	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	759298	Batterie ordinateur portable \ Batterie ordinateur portable	02-701-10-670	23.00 \$	3 325.66 \$	
				759117	Prise ordinateur portable \ Prise électrique	02-701-10-670		45.99 \$
				758901	Branchement informatiques nouveaux bureaux loisirs \ Bâtiments Administration	23-020-00-722		751.94 \$
				759325	Rallonge USB - Bibliothèque \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670		11.50 \$
				759057	Wifi garage entretien \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414		120.72 \$
				758885	Configuration portable 2 employés loisirs \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414		255.82 \$
				758886	Configuration portable loisirs \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414		409.31 \$
				759205	Appel de service - Ligociel RIMBE \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-490-00-414		1 707.38 \$
30855	2023-11-16	Multi - Son	7376	Système de son pour le Jour du Souvenir \ Système de son pour le Jour du Souvenir	02-702-59-516	160.97 \$	160.97 \$	
30856	2023-11-16	Municipalité de la Peche .	2023-000162	Étude de faisabilité - Regroupement intermuni. matières résiduelles \ Serv. tech. - services scientifiques et de génie	02-451-10-453	2 052.77 \$	6 158.35 \$	
				Serv. tech. - services scientifiques et de génie	02-452-10-453	2 052.79 \$		
				Serv. tech. - services scientifiques et de génie	02-452-35-453	2 052.79 \$		
30857	2023-11-16	Nvira - Hygiène santé sécurité inc	9581	Évaluation de la qualité de l'air - Centre Meredith \ Évaluation de la qualité de l'air - Centre Meredith	02-701-27-459	2 150.03 \$	2 150.03 \$	
30858	2023-11-16	PARAGRAPHÉ	224091	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	259.30 \$	321.76 \$	
				224090	Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729		62.46 \$
30859	2023-11-16	PIÈCE COURCHESNE	932-780140	CAM121 - Freins \ CAM121 - Freins	02-330-03-525	1 906.65 \$	2 370.10 \$	
				932-780336	CAM121 - Freins \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525		-135.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct  
 Traitements de crédit  Dépôts

Du : 2023-11-07  
 Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			932-780335	CAM121 - Freins \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	251.87 \$	
			932-780181	Crédit; retour de pièces facture 780179 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-251.87 \$	
			932-780299	Crédit; retour de pièces facture 780140 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-251.87 \$	
			932-781693	CAM129; Pièces pour freins \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	850.32 \$	
30860	2023-11-16	Pieces D'Auto Cote	1-1479561	CAM132; Pièces mécaniques divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	22.20 \$	22.20 \$
30861	2023-11-16	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	99970	CAM129; Filtres divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	43.85 \$	54.96 \$
			97958	CAM133; Filtre à huile \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	11.11 \$	
30862	2023-11-16	Pièces de camions JMC	066616	CAM127; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	88.46 \$	88.46 \$
30863	2023-11-16	Riobec Securite Inc.	384587	Gants PVC et imperméable \ Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	251.04 \$	7 392.47 \$
			383471	Vêtements - Travaux publics \ Vêtements - Travaux publics	02-320-00-650	3 570.72 \$	
				Vêtements - Travaux publics	02-330-00-650	3 570.71 \$	
30864	2023-11-16	Ryan's Garage	22149	CAM123 - Harnais pour déneigement \ CAM123 - Harnais pour déneigement	02-330-03-525	606.43 \$	709.57 \$
			22150	Huile pour pelle à neige \ Huile, graisse	02-330-00-633	103.14 \$	
30865	2023-11-16	SANIVAC OUTAOUAIS	0000871129	Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	344.92 \$
			0000871128	Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	
30866	2023-11-16	SEL WINDSOR LTEE	5300656393	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	9 773.43 \$	19 896.40 \$
			5300657255	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	4 923.93 \$	
			5300657528	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	5 199.04 \$	
30867	2023-11-16	SERRURE OUTAOUAIS INC	102756	Recoder serrures bureaux bibliothèque \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	426.56 \$	426.56 \$
30868	2023-11-16	Thibault Demolition Ltée	547354732	Enfouissement - Matériaux de construction \ Disposition de matériaux secs	02-453-00-446	630.35 \$	630.35 \$
30869	2023-11-16	TOROMONT CAT	PSQP0447664	BACK14 / TP PELLE - Pièces mécaniques \ BACK14 / TP PELLE - Pièces mécaniques	02-330-03-525	481.90 \$	587.69 \$
				BACK14 / TP PELLE - Pièces mécaniques	02-330-03-525	105.79 \$	
30870	2023-11-16	Tourisme Outaouais	49622	Renouvellement Adhésion 2024 Tourisme Outaouais \ Renouvellement Adhésion 2024 Tourisme Outaouais	58-291-10-000	286.29 \$	286.29 \$
30871	2023-11-16	UTEAU	17656	Usine EU - Vidange de fosse - 1x/semaine - Boues septiques (Avril-Sept) \ Vidange des boues (avril à septembre)	02-415-30-522	998.45 \$	998.45 \$
30872	2023-11-16	VAPOREL EAU PURE	88810	Bouteilles d'eau - garage \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	42.50 \$	141.32 \$
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	42.50 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	28.15 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	28.17 \$	
30873	2023-11-16	Ville de Gatineau	79861	Analyse de laboratoire Centre Village - Août 2023 \ Services techniques	02-412-30-444	38.81 \$	1 326.54 \$

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			79862	Analyse de laboratoire Centre Village - Août 2023 \ Services techniques	02-412-30-444	440.07 \$	
			79864	Analyse de laboratoire Farm Point - Août 2023 \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	302.50 \$	
			79863	Analyse de laboratoire Centre Village - Août 2023 \ Services techniques	02-414-30-444	545.16 \$	
30874	2023-11-16	VIPOND FIRE PROTECTION	341626	Entretien annuel du système incendie/gicleurs + inspections spéciales \ Entretien annuel du système incendie/gicleurs	02-701-27-522	400.11 \$	1 176.19 \$
				Inspections spéciales	02-701-27-522	776.08 \$	
30875	2023-11-16	Wurth Canada Limited	25627813	Quincaillerie divers \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	220.90 \$	220.90 \$
30876	2023-11-30	2963-2072 Quebec Inc.	Decembre 2023	Contrat collecte matières résiduelles - Août à décembre 2023 \ Contrat collecte ordures - Août à décembre 2023	02-451-10-446	25 799.24 \$	95 482.14 \$
				Contrat collecte recyclage - Août à décembre 2023	02-452-10-446	29 113.97 \$	
				Contrat collecte compostage - Août à décembre 2023	02-452-35-446	27 323.81 \$	
				Contrat collecte ecombrants - Août à décembre 2023	02-452-90-446	13 245.12 \$	
30877	2023-11-30	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	Decembre 2023	Contrat déneigement Hollow Glen - Saison 2023-2024 \ Enlèvement de la neige	02-330-00-443	10 124.42 \$	10 124.42 \$
30878	2023-11-30	9477-7604 QUEBEC INC/ GROUPE SIGNALISATION	207745	Barricades-Jour du Souvenir \ barricade-location jour du souvenir	02-702-59-516	287.44 \$	287.44 \$
30879	2023-11-30	ABATTAGE EMONDAGE CHARLES LECLERC	2302	Abattage - \ Abattage -	02-320-06-459	1 724.63 \$	1 724.63 \$
30880	2023-11-30	AEBI SCHMIDT CANADA INC	0092620	CAM127 - Pièces mécanique treuil \ CAM127 - Pièces mécanique treuil	02-330-03-525	622.63 \$	622.63 \$
30881	2023-11-30	Association des Residents de Hollow Glen	NOEL 2023	Contributions desjeuner de Noel \ Contributions desjeuner de Noel	02-701-20-999	800.00 \$	800.00 \$
30882	2023-11-30	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	165365	Contrat entretien CVCA 2023 \ Contrat entretien CVCA 2021	02-130-00-522	1 060.73 \$	5 303.63 \$
				Contrat entretien CVCA 2021	02-220-00-522	530.36 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-320-00-522	530.36 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-412-30-522	265.18 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-413-30-522	265.18 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-414-30-522	265.18 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-701-20-522	265.18 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-701-27-522	2 121.46 \$	
30883	2023-11-30	BEAUDOIN 3990591 CANADA INC	1A	Mise à niveau station épuration centre-village / Ventilation \ Mise à niveau station épuration centre-village / Ventilation	23-050-00-721	93 681.36 \$	84 313.22 \$
			1B	Décompte 1 - Mise à niveau station d'épuration (ventilation) Centre-Village \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-9 368.14 \$	
30884	2023-11-30	Bionest	SV393198	Entretien système Bionest \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	153.05 \$	306.10 \$
			SV393537	Entretien système Bionest \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	153.05 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30885	2023-11-30	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0298195	CAM121; Boyau hydraulique et pièces connexes \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	54.41 \$	562.73 \$
			0298194	CAM131; Boyau hydrualique et pièces connexes \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	132.13 \$	
			0298192	Union boyau laiton \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	9.99 \$	
			0298579	Connecteur pour boyau d'air \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	9.19 \$	
			0298574	Bouya d'air \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	57.48 \$	
			0298556	Cylindre propane bleu \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	27.11 \$	
			0298273	CAM123; Boyau hydraulique + pièces connexes \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	68.93 \$	
			0298481	CAM119; Boyau hydraulique + pièces connexes \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	91.90 \$	
			0298456	CAM130; coupleur \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	111.59 \$	
30886	2023-11-30	CMP MAYER INC ( L'ARSENAL)	121081	BOTTES DE COMBAT \ BOTTES DE COMBAT	02-220-00-650	392.35 \$	392.35 \$
30887	2023-11-30	Construction DJL, Agence Wakefield	18093679	20 tonnes asphalte - Hiver \ 20 tonnes asphalte	02-330-00-625	475.03 \$	12 928.27 \$
			18085158	Abrasifs pour la saison hivernale 2023-2024 \ Abrasifs pour la saison hivernale 2023-2024	02-330-00-621	12 453.24 \$	
30888	2023-11-30	CONSULT'EAU	25207	Échantillonnage effluents - systèmes tertiaires \ Traitement des données	02-470-01-452	26 728.24 \$	26 728.24 \$
30889	2023-11-30	Danielle POrier	D2023-00809	Cautionnement : \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	325.00 \$	325.00 \$
30890	2023-11-30	DUPONT & DUPONT FORD	FD46180	CAM123; Miroir \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	328.20 \$	1 353.46 \$
			FD46157	CAM137; Pièces mécanique (filtres) \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	14.61 \$	
			FD46252	CAM131; Pièce mécanique \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	198.37 \$	
			FD46243	CAM131; Pièces mécaniques divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	398.19 \$	
			FD46239	CAM123; Pièces mécaniques divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	507.78 \$	
			FD46250	CRÉDIT - Retour de pièce CAM123 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-93.69 \$	
30891	2023-11-30	Eclair Plomberie & Chauffage Ltée	41539	Inspections et mise à l'essai Dispositifs ainti-renflouement - Divers site \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	1 494.68 \$	4 857.71 \$
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-413-30-522	1 121.01 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	1 121.01 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	747.34 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	373.67 \$	
30892	2023-11-30	Equipements Stinson (Quebec) inc	INV57903	Protecteur d'asphalte \ Protecteur d'asphalte	02-330-00-625	845.07 \$	845.07 \$
30893	2023-11-30	Eric Advokaat	D2023-00570	Cautionnement \ Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	325.00 \$	325.00 \$
30894	2023-11-30	ERIC CHARBONNEAU	REPAS 13/11/23	Repas déneigement \ Aliments, boissons	02-330-00-610	29.13 \$	29.13 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

Page 12 sur 30

Imprimé le 14 décembre 2023 par Laura Rendle Hobbs

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30895	2023-11-30	Eric Sigouin & Frédérique Villeneuve		Remboursement programme pompage septique 21-22; Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	332.00 \$	332.00 \$
30896	2023-11-30	EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC	18002543 2023	Pavage de l'entrée du garage municipal \ Pavage de l'entrée du garage municipal	02-320-00-521	18 740.93 \$	18 740.93 \$
30897	2023-11-30	EXTERMINATION REGIONEX Inc.	00501887	Contrat annuel d'extermination 2023 - Divers bâtiments municipaux \ Caserne #1	02-220-00-522	137.97 \$	492.10 \$
			00501886	Contrat annuel d'extermination 2023 - Divers bâtiments municipaux \ Hôtel de Ville	02-130-00-522	137.97 \$	
			00501885	Contrat annuel d'extermination 2023 - Divers bâtiments municipaux \ Garage entretien	02-390-00-522	101.18 \$	
			00501883	Contrat annuel d'extermination 2023 - Divers bâtiments municipaux \ Garage municipal	02-320-00-522	114.98 \$	
30898	2023-11-30	FCSD ARCHITECTURE + DESIGN INC	0548-21-031-04	Architectes pour rampe #2 centre communautaire Farm Point \ Architectes pour rampe #2 centre communautaire Farm Point	23-080-00-722	304.68 \$	304.68 \$
30899	2023-11-30	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	205900	STYLOS, POST-IT, FICHES \ STYLOS, POST-IT, FICHES	02-220-00-670	93.30 \$	323.76 \$
			228233	Commande du 20 nov. 2023 \ Fournitures générales de bureau	02-120-00-670	103.47 \$	
			213404	Commande du 7 nov. 2023 \ Direction générale	02-120-00-670	69.51 \$	
			224703	Commande du 6 nov. 2023 \ Direction générale	02-120-00-670	57.48 \$	
30900	2023-11-30	Francois Nadeau	D2023-00771	Cautionnement \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	325.00 \$	325.00 \$
30901	2023-11-30	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	21100	Remblai pour renaturalisation Burnett (automne) \ Remblai pour renaturalisation Burnett (automne)	02-470-00-629	868.02 \$	868.02 \$
30902	2023-11-30	GENEVIEVE CHAMBERLAND- Petite Caisse	SSI NOV/23	Renflouement petite caisse - Incendie \ Ent. et réparation véhicules	02-220-01-525	132.75 \$	330.05 \$
				crème pour café	02-220-00-610	28.96 \$	
				Clou pour banc VTT	02-220-00-641	3.18 \$	
				crème et lait	02-220-00-610	13.36 \$	
				crème et lait	02-220-00-610	5.38 \$	
				Crème et lait	02-220-00-610	6.98 \$	
				crème et lait	02-220-00-610	6.70 \$	
				crème lait et sucre	02-220-00-610	10.96 \$	
				crème lait et café	02-220-00-610	12.00 \$	
				Articles ménagers et articles de cuisine	02-220-00-665	45.97 \$	
				Articles ménagers et articles de cuisine	02-220-00-665	26.54 \$	
				crème café et lait	02-220-00-610	37.27 \$	
30903	2023-11-30	GLS	34604233	Frais d'envoi de colis \ Fret et messagerie	02-330-00-322	21.64 \$	30.02 \$
			34704153	Frais d'envoi de colis \ Fret et messagerie	02-220-00-322	8.38 \$	
30904	2023-11-30	Go le Grand Défi Inc	GO2024016	Frais de poste - GDPL \ Frais de poste-Grande Marche	02-701-70-321	103.73 \$	103.73 \$
30905	2023-11-30	GOLIAX	F-104429	Panneaux et barricades \ Panneaux et barricades	02-355-00-649	4 646.36 \$	4 646.36 \$
30906	2023-11-30	Gordon Cousineau	D2023-00454	Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30907	2023-11-30	Groupe Archambault Inc.	CW30440642	DVD \ DVD	02-702-30-729	281.77 \$	385.60 \$
			CW30440643	DVD \ DVD	02-702-30-729	84.99 \$	
				DVD	02-702-30-729	18.84 \$	
30908	2023-11-30	Guillevin International Cie/Co.	5104012	Achat fils électrique modifications compteurs d'eau \ Machinerie, outillage.& équip. (eau potable)	23-050-01-725	220.51 \$	441.02 \$
			5037242	Fils pour installation lecteurs d'eau \ Machinerie, outillage.& équip. (eau potable)	23-050-01-725	220.51 \$	
30909	2023-11-30	INNOVATION SPREADTEK INC	1844	CAM132 - Pièces pour sableur \ CAM132 - Pièces pour sableur	02-330-03-525	1 148.27 \$	1 148.27 \$
30910	2023-11-30	INTER OUTAOUAIS	317537G	Nettoyant de freins \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	426.33 \$	426.33 \$
30911	2023-11-30	Joel Simard	D2021-01120	Cautionnement : Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$
30912	2023-11-30	JRT AUTOMATISATION INC.	400908	Appel de service U.V. \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	172.46 \$	172.46 \$
30913	2023-11-30	KARMADHARMA CREATIVE STRATEGY	01990	Outils promotionnels - Avenant #4 - Dernier paiement \ Services techniques - Communications et marketing	02-141-00-459	2 542.50 \$	2 542.50 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-180.00 \$	
				Services techniques - Communications et marketing	02-141-00-459	180.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-224.44 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	112.22 \$	
				Services techniques - Communications et marketing	02-141-00-459	112.22 \$	
30914	2023-11-30	KINGSMERE COMMUNITY ASSOCIATION	FV 2 2023	Projets fonds vert - Largemouth bass \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	1 500.00 \$	1 500.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-1 500.00 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	1 500.00 \$	
30915	2023-11-30	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (COPIES)	9009619750	Copies - Octobre 2023 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	711.10 \$	883.82 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	10.92 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	25.91 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	1.55 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	11.14 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	57.96 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	65.24 \$	
30916	2023-11-30	Laboratoire Micro B	17850	Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre) \ Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre)	02-414-30-444	61.52 \$	123.04 \$
			17837	Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre) \ Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre)	02-414-30-444	61.52 \$	
30917	2023-11-30	LAFARGE CANADA INC.	718891467	Drainage - Chemin du Lac - MG112 - 200 tonnes \ Drainage - Chemin du Lac - MG112 - 200 tonnes (surplus)	02-320-00-521	283.59 \$	2 188.91 \$

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			718891466	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	513.24 \$	
			718939639	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	513.95 \$	
			718950611	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	158.82 \$	
			718956637	Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes \ Drainage - Chemin Pau - MG20 - 528 tonnes	02-320-00-521	719.31 \$	
30918	2023-11-30	LAROCHE CAMPEAU & ASSOCIÉS S.E.N.C.	FLC23-484	Serv. prof. ingénierie - Installation génératrice urgence HV et caserne #1 \ Serv. prof.-Installation génératrice urgence HV et caserne#1	23-030-00-725	6 024.69 \$	9 037.04 \$
			FLC23-551	Serv. prof. ingénierie - Installation génératrice urgence HV et caserne #1 \ Serv. prof.-Installation génératrice urgence HV et caserne#1	23-030-00-725	3 012.35 \$	
30919	2023-11-30	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1841170	Crédit; Retour de livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-24.10 \$	1 044.95 \$
			P1845966	Correction facture P1792847; TVQ Chargé en trop \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-1.25 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-1.24 \$	
			P1849881	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	20.95 \$	
			P1849872	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	28.25 \$	
			P1849873	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	53.45 \$	
			P1849868	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	968.89 \$	
30920	2023-11-30	Librairie Renaud-Bray inc.	CWQ30427787	Livre fr \ Livre fr	02-702-30-729	401.31 \$	756.16 \$
			CW30427786	Livre fr \ Livre fr	02-702-30-729	354.85 \$	
30921	2023-11-30	LOCATION BATTLEFIELD	340030669	Location plaque vibrante - bris d'aqueduc \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-413-30-516	226.03 \$	226.03 \$
30922	2023-11-30	Location Lou-Pro Inc.	216485	Réparation réservoir \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	258.92 \$	258.92 \$
30923	2023-11-30	Louis Bouchard	D2020-00506	Cautionnement : \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	500.00 \$	500.00 \$
30924	2023-11-30	LUC VILLENEUVE	FONDS VERT 23	Projets fonds vert - Baril de pluie \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	130.00 \$	130.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-130.00 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	130.00 \$	
30925	2023-11-30	MAERIX	35880	Renouvellement 2024 - Paratox city \ Frais payés d'avance (02-160-00-494)	58-291-10-000	4 426.54 \$	4 426.54 \$
30926	2023-11-30	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	739369	Bois pour service entrtnen \ Bois	02-390-00-624	15.89 \$	196.89 \$
			737112	Vis et escabeau \ Petits outils	02-390-00-643	91.97 \$	
				Articles de quincaillerie	02-390-00-641	89.03 \$	
30927	2023-11-30	MAZOUT G. BELANGER INC.	01707182	Essence 1766.2L \ Essence	02-220-01-631	172.46 \$	8 346.62 \$
				Essence	02-320-01-631	535.78 \$	
				Essence	02-330-01-631	840.20 \$	
				Essence	02-390-01-631	1 279.19 \$	
				Essence	02-490-01-631	13.86 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Essence	02-610-01-631	19.90 \$	
				Essence	02-470-01-631	21.99 \$	
			01702972	Diesel 2480.8L \ Diesel	02-220-02-631	155.78 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 935.62 \$	
				Diesel	02-330-02-631	2 069.04 \$	
			01694274	Diesel 982.2L \ Diesel	02-390-02-631	261.76 \$	
				Diesel	02-220-02-631	62.53 \$	
				Diesel	02-320-02-631	776.98 \$	
				Diesel	02-330-02-631	830.54 \$	
			01702971	Diesel	02-390-02-631	105.08 \$	
				Essence 1258.8L \ Essence	02-220-01-631	120.24 \$	
				Essence	02-320-01-631	373.53 \$	
				Essence	02-330-01-631	585.75 \$	
				Essence	02-390-01-631	891.79 \$	
				Essence	02-490-01-631	9.67 \$	
				Essence	02-610-01-631	13.86 \$	
				Essence	02-470-01-631	15.33 \$	
			01707184	Essence 1258.8L \ Essence	02-220-01-631	123.70 \$	
				Essence	02-320-01-631	384.28 \$	
				Essence	02-330-01-631	602.62 \$	
				Essence	02-390-01-631	917.48 \$	
				Essence	02-490-01-631	9.94 \$	
				Essence	02-610-01-631	14.27 \$	
				Essence	02-470-01-631	15.77 \$	
			01707181	Crédit facture 01699379 - taux de taxes erronés \ Essence	02-220-01-631	-167.61 \$	
				Essence	02-320-01-631	-520.69 \$	
				Essence	02-330-01-631	-816.54 \$	
				Essence	02-390-01-631	-1 243.15 \$	
				Essence	02-490-01-631	-13.48 \$	
				Essence	02-610-01-631	-19.34 \$	
				Essence	02-470-01-631	-21.34 \$	
			01707183	Crédit facture 01702971; Taux de taxes erronés \ Essence	02-220-01-631	-120.25 \$	
				Essence	02-320-01-631	-373.53 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Dépôts  Débit direct

Du : 2023-11-07  
Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Essence	02-330-01-631	-585.75 \$	
				Essence	02-390-01-631	-891.79 \$	
				Essence	02-490-01-631	-9.67 \$	
				Essence	02-610-01-631	-13.86 \$	
				Essence	02-470-01-631	-15.32 \$	
30928	2023-11-30	MDL TELECOM	INV-001795	Appel de service - configuration touche téléphone TP \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-320-00-414	51.74 \$	112.11 \$
			INV-002922	Modifier adresse IP statique pour changement fournisseur internet \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	60.37 \$	
30929	2023-11-30	Mélanie Masse	D2022-00566	Cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
30930	2023-11-30	Mélissa Haggerty	D2019-00731	Cautionnement \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	300.00 \$	300.00 \$
30931	2023-11-30	Michelin North America (Canada) Inc.	DA0009703498	Pneus \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-330-02-525	2 435.62 \$	2 435.62 \$
30932	2023-11-30	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	759516	Mandat - Changement de fournisseur internet à Bell (HDV) \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	663.99 \$	663.99 \$
30933	2023-11-30	MORIN RELATIONS PUBLIQUES	F-1391	Politique de communication - 1er versement \ Politique de communication	02-141-00-419	4 644.99 \$	4 644.99 \$
30934	2023-11-30	Nicol John Stewart	D2023-00361	Cautionnement \$ \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$
30935	2023-11-30	Noël + Associés	0000056540	Frais juridiques dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	620.87 \$	3 276.79 \$
			0000056529	Frais juridiques dossier 23226002 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-412-30-412	2 655.92 \$	
30936	2023-11-30	PARAGRAPHE	224449	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	16.79 \$	5 308.12 \$
			224446	Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	26.24 \$	
			224448	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	55.63 \$	
			224447	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	52.48 \$	
			224323	Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	41.99 \$	
			224324	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	24.14 \$	
			224325	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	234.06 \$	
			224290	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	700.55 \$	
			224288	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	1 647.06 \$	
			224289	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	2 020.61 \$	
			224291	Livres audio ang \ Livres audio ang	02-702-30-729	488.57 \$	
30937	2023-11-30	PG SOLUTIONS INC	CESA54529	PG Finances 2024 \ PG Finances (02-130-00-494)	58-291-10-000	36 903.51 \$	84 626.21 \$
			CESA56504	CRÉDIT; PG finances 2024 \ CRÉDIT PG FINANCES (02-130-00-494)	58-291-10-000	-1 654.49 \$	
			CESA56199	PG Territoires 2024 \ PG Territoires (02-610-00-494)	58-291-10-000	24 654.11 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			CESA56663	CRÉDIT; Annulation PG Mobilité Urbanisme \ CRÉDIT PG mobilité URB (02-610-00-494)	58-291-10-000	-2 913.47 \$	
			CESA54660	SYGED 2024 \ SYGED (02-120-00-494)	58-291-10-000	5 175.03 \$	
			CESA55456	PG Première Ligne \ PG Première ligne (02-220-00-494)	58-291-10-000	1 680.93 \$	
			CESA54208	Activitek 2024 \ Activitek (02-701-10-494)	58-291-10-000	10 269.57 \$	
			CESA55943	Voilà 2024 \ VOILÀ ADM (02-130-00-494)	58-291-10-000	8 143.69 \$	
				VOILÀ URB (02-610-00-494)	58-291-10-000	4 168.99 \$	
			CESA56675	Crédit - PG mobilité urbanisme 2023 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	-1 801.66 \$	
30938	2023-11-30	PIÈCE COURCHESNE	932-781510	CAM121; Pièce mécanique \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	273.16 \$	1 392.28 \$
			932-781542	CAM121; Pièces mécanique \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	272.26 \$	
			932-774572	SUDD2; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules	02-470-01-525	613.61 \$	
			932-781721	CAM129; Pièces pour freins \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	53.80 \$	
			932-781756	Pièce mécanique + retour de pièce réf. facture 932-781721 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	-53.80 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	61.57 \$	
			932-781914	Crédit; Dépôt de moulage réf facture 932-781833 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	-75.82 \$	
			932-781833	CAM129; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	247.50 \$	
30939	2023-11-30	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	101153	FEU014 - Pièces mécaniques (filtres divers) \ Ent. et réparation véhicules	02-220-01-525	39.54 \$	408.22 \$
			97055	CAM121; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	24.23 \$	
			101219	Gants nitriles + adhésif \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	69.21 \$	
			101336	CAM128; Balais essui-glace \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	21.93 \$	
			102297	CAM121; Mirroir \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	218.40 \$	
			101788	Terre diatome 20lbs \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	34.91 \$	
30940	2023-11-30	Pièces de camions JMC	066624	CAM136; Solenoid \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	56.80 \$	56.80 \$
30941	2023-11-30	Pierre Charles	D2023-00429	Cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
30942	2023-11-30	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	F0084656 00	CAM134; Installation de pneu \ Entretien et réparation véhicules - Pneus	02-320-02-525	187.41 \$	2 907.15 \$
			F0084806 00	CAM120; Installation + equilibrage de pneus \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-330-02-525	114.98 \$	
			F0084564 00	TP BENNE; Monter et démonter un pneu \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-330-02-525	213.85 \$	
			F0084655 00	CAM122; Changement de pneu \ Entretien et réparation véhicules - Pneus	02-320-02-525	645.01 \$	
			F0084657 00	REM003; changement de pneus \ Entretien et réparation véhicules - Pneus	02-320-02-525	465.08 \$	
			F0084677 00	CAM127; Changement de pneus \ Entretien et réparation véhicules - Pneus	02-320-02-525	779.53 \$	
			F0084678 00	CAM119; Changement de pneus \ Entretien et réparation véhicules - Pneus	02-320-02-525	501.29 \$	
30943	2023-11-30	POLANE INC	007319	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 131 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 131	02-220-01-525	86.23 \$	1 724.60 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			007318	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 130 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 130	02-220-01-525	86.23 \$	
			007320	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 531 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 531	02-220-01-525	258.69 \$	
			007325	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 431 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 431	02-220-01-525	258.69 \$	
			007324	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 533 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 533	02-220-01-525	258.69 \$	
			007323	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 232 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 232	02-220-01-525	258.69 \$	
			007322	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 631 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 631	02-220-01-525	258.69 \$	
			007321	INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 432 \ INSPECTION 26 OCTOBRE - UNITÉ 432	02-220-01-525	258.69 \$	
30944	2023-11-30	Portes Interprovincial Inc.	30695	Appel de service - réparation porte; caserne 1 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	496.12 \$	496.12 \$
30945	2023-11-30	Ray A. Thompson Trucking Ltd.	6274	Transport abrasifs + sable - Saison hivernale 2023-2024 \ Transport abrasifs + sable - Saison hivernale 2023-2024	02-330-00-516	72 114.91 \$	72 114.91 \$
30946	2023-11-30	Riobec Securite Inc.	385472	Combinaison - Employé garage \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	50.44 \$	972.70 \$
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	50.45 \$	
			386115	Bottes - \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	135.42 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	135.42 \$	
			386962	Manteau, salopette, bottes (Préposée patinoires) \ Vêtements, chaussures et accessoires	02-701-30-650	389.06 \$	
			386965	Gants, tuques, piles \ Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	166.93 \$	
				Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	44.98 \$	
30947	2023-11-30	Robert Erwin Transport Inc.	24635	Entreposage annuel des matériaux contaminés avant disposition \ Entreposage annuel matériaux contaminés avant disposition	02-320-00-999	689.85 \$	689.85 \$
30948	2023-11-30	Roger D'Aoust		Remboursement programme pompage septique 22-23; \ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	351.00 \$	351.00 \$
30949	2023-11-30	RONALD O'CONNOR CONSTRUCTION INC.	4090	2 500 tonnes - Sable hivernal \ 2 500 tonnes - Sable hivernal	02-330-00-621	22 767.83 \$	22 767.83 \$
30950	2023-11-30	SANI-TEC	217318	Articles ménagers (Janv - Sept) \ crédit	02-390-00-660	-115.35 \$	71.37 \$
			217212	Articles ménagers (Janv - Sept) \ Articles ménagers (Janv - Sept)	02-390-00-660	186.72 \$	
30951	2023-11-30	Scott Gibson	D2023-00279	Cautionnement \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	310.00 \$	310.00 \$
30952	2023-11-30	SEL WINDSOR LTEE	5300658964	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	9 845.21 \$	9 845.21 \$
30953	2023-11-30	SERVICE DE PNEUS K&S INC	REP077575	Pneus \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-390-02-525	1 119.86 \$	1 119.86 \$
30954	2023-11-30	Spca de L'Outaouais	Décembre 2023	Contrat pour contrôle animalier 2023 \ Contrat pour contrôle animalier 2023	02-290-05-459	2 713.31 \$	2 713.31 \$
30955	2023-11-30	Talbot Maryse	2023-11-15	Graphisme - Publicité Plan Stratégique \ Services techniques - Communications et marketing	02-141-00-459	402.41 \$	402.41 \$
30956	2023-11-30	Terra Construction	D2022-00427de	Cautionnement (démolition) \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	2 945.00 \$	2 945.00 \$
30957	2023-11-30	Tetra Tech qi inc	60831948	Assistance technique - Diagnostique problème de colmatage membranes EP \ Assistance technique - Diagnostique problème de colmatage me	02-412-30-411	4 006.88 \$	6 589.79 \$

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			60831954	Mandat pour évaluation besoins à l'eau brute et distribution (POMPES) \ Évaluation besoins à l'eau brute et distribution (POMPES)	23-050-01-725	2 194.86 \$	
			60831949	Mandat pour assistance technique - Mise à niveau usine EU phase 1 \ Mandat pour assistance technique - Mise à niveau usine EU ph	23-050-00-721	388.05 \$	
30958	2023-11-30	THE HENDRICK FOUNDATION	FV 3 2023 ajust	Projet fonds vert - Monarch Waystation \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	85.00 \$	85.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-85.00 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	85.00 \$	
30959	2023-11-30	The Ottawa Citizen - Payment Center	2024	Abonnement annuel 2024 - journal \ Frais payés d'avance (02-141-00-494)	58-291-10-000	469.10 \$	469.10 \$
30960	2023-11-30	TOROMONT CAT	PSQP0450305	TP PELLE 2022; Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	111.09 \$	194.19 \$
			PSQP0450306	TP PELLE 2022; Pièce mécanique \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	83.10 \$	
30961	2023-11-30	TRANE CANADA ULC	314107274	Contrat d'entretien chillier CM - Novembre 2023 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	2 583.17 \$	2 583.17 \$
30962	2023-11-30	Union des Municipalités du Quebec	172142	Frais de gestion - Regroupement carburant UMQ \ Diesel	02-320-02-631	227.72 \$	227.72 \$
30963	2023-11-30	UTEAU	17719	Usine EU - Vidange de fosse - 1x/semaine - Boues septiques (Avril-Sept) \ Vidange des boues (avril à septembre)	02-415-30-522	998.45 \$	5 896.38 \$
			17685	Usine EU - Vidange de fosse - 1x/semaine - Boues septiques (Avril-Sept) \ Vidange des boues (avril à septembre)	02-415-30-522	4 897.93 \$	
30964	2023-11-30	VEOLIA ES CANADA SERVICE INDUSTRIELS INC	1218174	Cueillette des matériaux contaminés \ Autres	02-320-00-999	1 138.52 \$	1 138.52 \$
30965	2023-11-30	Veronic Tardif	D2023-00728	Cautionnement \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	325.00 \$	325.00 \$
30966	2023-11-30	William David Ireland	D2021-01147	Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$
30967	2023-11-30	Wurth Canada Limited	25649527	Quincaillerie divers \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	459.90 \$	459.90 \$
30968	2023-11-30	Yasmine Butlin		Remboursement TPAV \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	310.71 \$	310.71 \$
30969	2023-12-12	ACTION SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	32504	Cellulaire \ Communication - Cellulaire	02-330-01-331	48.28 \$	48.28 \$
30970	2023-12-12	AEBI SCHMIDT CANADA INC	0092744	CAM119 - Pièces pour treuil \ CAM119 - Pièces pour treuil	02-330-03-525	564.80 \$	564.80 \$
30971	2023-12-12	ANGLOCOM INC	FC00108001	Demande de révision de formulaire \ Services techniques - Traduction et rédaction	02-141-01-459	143.72 \$	625.70 \$
			FC00108000	Service de traduction - PIIA formulaire pivot \ Services techniques - Traduction et rédaction	02-141-01-459	481.98 \$	
30972	2023-12-12	ASSOCIATION QUEBECOISE DU LOISIRS MUNICIPAL	AQLM-3192	Renouvellement Adhésion 2024 \ Renouvellement Adhésion 2024	58-291-10-000	488.64 \$	488.64 \$
30973	2023-12-12	Attache Remorque Gatineau	272038	CAM132; Adapteur \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	120.71 \$	120.71 \$
30974	2023-12-12	BMR QUINCAILLERIE TOURAIN	0298655	Peinture, attaches nylon, tie-wrap, attaches cables \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	112.13 \$	981.37 \$
			0298746	Boyau hydraulique + pièces connexes \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	154.71 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			0298701	CAM132; Boyau hydraulique + pièces connexes \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	71.42 \$	
			0298789	Pièces pour enseigne \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	40.19 \$	
			0298787	CAM122; Pièces mécaniques; Quick coppler \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	188.61 \$	
			0298824	tuyau pour pistolet de graisse \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	109.22 \$	
			0298855	Absorbant d'huile \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	227.54 \$	
			0298841	Attaches barrures \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	77.55 \$	
30975	2023-12-12	Boivin Gauvin Inc.	FC20015369	BOYAUX INCENDIE - 1,75 ET 2,5 POUCES \ BOYAUX INCENDIE - 1,75 ET 2,5 POUCES	02-220-00-725	3 397.51 \$	3 397.51 \$
30976	2023-12-12	Bouquinart	106752	Livres num fr \ Livres num fr	02-702-30-729	236.88 \$	355.32 \$
			106753	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	17.80 \$	
			106756	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	100.64 \$	
30977	2023-12-12	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	87475	Télécommunication usine - Sept/Oct/Nov/Déc \ Télécommunication usine - Sept/Oct/Nov/Déc	02-412-30-331	396.69 \$	396.69 \$
30978	2023-12-12	CLA PERSONNEL, 3056058 CANADA INC	12691	Réceptionniste 28 heures; \ Autres services	02-130-00-499	940.04 \$	2 115.08 \$
			12690	Réceptionniste 35 heures; \ Autres services	02-130-00-499	1 175.04 \$	
30979	2023-12-12	Clef Magique Enr.	18474	Remplacement clés HDV \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	297.70 \$	297.70 \$
30980	2023-12-12	Club de soccer des Collines	25032209	Contribution lignage terrains de soccer entente 2022-2025 \ Contribution lignage terrains de soccer entente 2022-2025	02-701-50-447	5 000.00 \$	5 000.00 \$
30981	2023-12-12	CMP MAYER INC ( L'ARSENAL)	121502	ACHAT POMPE PORTATIVE \ ACHAT POMPE PORTATIVE	59-151-00-000	12 257.29 \$	15 077.83 \$
				ACHAT POMPE PORTATIVE	23-920-00-000	-12 257.29 \$	
				ACHAT POMPE PORTATIVE	23-030-00-725	13 423.34 \$	
			121568	ACHAT POMPE PORTATIVE \ Fonds de roulement - engagé	59-151-00-000	1 510.77 \$	
				Affectations - fonds de roulement	23-920-00-000	-1 510.77 \$	
				Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique	23-030-00-725	1 654.49 \$	
30982	2023-12-12	Construction DJL, Agence Wakefield	18099268	20 tonnes asphalte - Hiver \ 20 tonnes asphalte	02-330-00-625	510.58 \$	510.58 \$
30983	2023-12-12	CONSTRUCTION FGK INC	7A	Contrat pour réfection chemin de la Rivière \ Contrat pour réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	3 149 205.64 \$	3 224 299.85 \$
			7B	ODC-04 / Mise en place des dévers \ ODC-04 / Mise en place des dévers	23-040-00-721	66 895.90 \$	
			7C	Décompte 7 - INDEXATION - Contrat réfection ch. de la Rivière \ Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	366 453.85 \$	
			7D	Décompte 7 - Réfection chemin de la Rivière \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-358 255.54 \$	
30984	2023-12-12	DANIELLE POIRIER	D2023-00809 CO	Cautionnement \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	325.00 \$	325.00 \$
30985	2023-12-12	Erwin mobile repair	932	CAM130; Appel de service + réparation du véhicule \ Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	1 026.16 \$	1 026.16 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30986	2023-12-12	EXTERMINATION REGIONEX Inc.	00501884	Contrat annuel d'extermination 2023 - Divers bâtiments municipaux \ Caserne #3	02-220-00-522	156.37 \$	156.37 \$
30987	2023-12-12	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	Novembre 2023	Frais de gestion Centre Meredith - Novembre 2023 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-108 240.17 \$	104 884.43 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-3 940.59 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-7 859.71 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	120 040.47 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	108 240.17 \$	
			15% hydro NOV2	15% Électricité Centre Meredith - Novembre 2023 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-3 355.74 \$	
30988	2023-12-12	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	200875	Commande du 25 oct 2023 \ Commande Service des loisirs/Bibliothèque	02-702-30-729	92.36 \$	92.36 \$
30989	2023-12-12	GLS	34804156	Frais d'envoi de colis \ Fret et messagerie	02-330-00-322	51.02 \$	51.02 \$
30990	2023-12-12	Groupe Archambault Inc.	CW30501037	DVD \ DVD	02-702-30-729	187.41 \$	265.56 \$
			CWQ30501038	DVD \ DVD	02-702-30-729	29.30 \$	
			CW30495502	DVD \ DVD	02-702-30-729	48.85 \$	
30991	2023-12-12	INTER OUTAOUAIS	317439G	CAM136; Filtres divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	277.92 \$	555.84 \$
			317836G	CAM135; filtres divers \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	277.92 \$	
30992	2023-12-12	Jaguar Media	FA23-62710	Abonnement annuel RIM 2024 \ Frais payés d'avance (02-130-00-494)	58-291-10-000	758.84 \$	758.84 \$
30993	2023-12-12	JRT AUTOMATISATION INC.	400207	Relevé des installations - eaux usées \ Relevé des installations - eaux usées	02-414-30-522	4 024.13 \$	4 024.13 \$
30994	2023-12-12	KARMADHARMA CREATIVE STRATEGY	02028	Hébergement site web - Décembre 2023 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	67.80 \$	67.80 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.80 \$	
				Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	4.80 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-5.99 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.99 \$	
				Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	3.00 \$	
30995	2023-12-12	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019235177	Alun - oct/nov/déc \ Alun - oct/nov/déc	02-414-30-635	6 814.32 \$	6 814.32 \$
30996	2023-12-12	Laboratoire Micro B	17963	Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre) \ Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre)	02-414-30-444	61.52 \$	184.56 \$
			18069	Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre) \ Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre)	02-414-30-444	61.52 \$	
			17997	Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre) \ Analyse chimique siccité (mi-sept - décembre)	02-414-30-444	61.52 \$	
30997	2023-12-12	LaFab sur Mill	Marché noel 23	Marché de Noel du 3 décembre 2023 \ Autres services - cachets	02-701-20-499	1 010.00 \$	1 010.00 \$
30998	2023-12-12	LAFARGE CANADA INC.	719007944	Garage municipal - MG20 - 300 tonnes \ Garage municipal - MG20 - 300 tonnes	02-320-00-621	881.01 \$	881.01 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
30999	2023-12-12	Lauriault Electricue	6216	Remplacement lumière extérieur - garage \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	1 175.62 \$	1 175.62 \$
31000	2023-12-12	LES EQUIPEMENTS LAPIERRE	487988	90 pré-filtres - usine de filtration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	2 411.03 \$	2 684.93 \$
			488416	Réf PO 14149; Oubli facture 487988 \ Produits chimiques	02-412-30-635	273.90 \$	
31001	2023-12-12	LES RELIURES CARON & LETOURNEAU LTÉE	61930	Reliure + réparations \ Reliure + réparation	02-702-31-499	1 217.41 \$	1 217.41 \$
31002	2023-12-12	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1853325	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	352.12 \$	2 854.62 \$
			P1853333	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	41.95 \$	
			P1853323	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	449.49 \$	
			P1855696	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	70.25 \$	
			P1855662	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	1 468.26 \$	
			P1855698	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	514.50 \$	
			P1856284	Retour de livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-41.95 \$	
31003	2023-12-12	LOCATION SAUVAGEAU	M309122-10	Contrat location 3 véhicules 2023 \ Contrat location véhicule 2023 infrastructures - 11 mois	02-390-00-515	1 135.95 \$	1 135.95 \$
31004	2023-12-12	MAZOUT G. BELANGER INC.	01708623	Diesel 3730.9L \ Diesel	02-220-02-631	262.93 \$	9 890.11 \$
				Diesel	02-320-02-631	3 266.80 \$	
				Diesel	02-330-02-631	3 491.97 \$	
				Diesel	02-390-02-631	441.79 \$	
			01708624	Essence 1461.2L \ Essence	02-220-01-631	145.17 \$	
				Essence	02-320-01-631	450.91 \$	
				Essence	02-330-01-631	707.11 \$	
				Essence	02-390-01-631	1 076.55 \$	
				Essence	02-490-01-631	11.67 \$	
				Essence	02-610-01-631	16.74 \$	
				Essence	02-470-01-631	18.47 \$	
31005	2023-12-12	Michelin North America (Canada) Inc.	DA0009736359	Pneus - CAM119/120/132 \ CAM120	02-330-02-525	1 550.51 \$	1 550.51 \$
31006	2023-12-12	MINISTRE DES FINANCES	VT 2023	V/T2023; matricule juridiques \ Honoraires prof. - services	02-130-00-412	231.00 \$	231.00 \$
31007	2023-12-12	Municipalite de Cantley	2023-000047	AIDE MUTUEL SSI \ Services technique	02-220-00-442	3 396.57 \$	2 491.21 \$
			2023-015336	CRÉDIT; Correction de facture 2023-000047 \ Services technique	02-220-00-442	-905.36 \$	
31008	2023-12-12	PARAGRAPHÉ	224576	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	211.50 \$	251.39 \$
			224577	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	39.89 \$	
31009	2023-12-12	PIÈCE COURCHESNE	932-784669	Kit ressort att. \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	13.79 \$	13.79 \$
31010	2023-12-12	Pièces de camions JMC	067157	CAM123; Breaker, copper lug \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	62.94 \$	381.75 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Dépôts  Débit direct

Du : 2023-11-07

Au : 2023-12-14

Page 23 sur 30

Imprimé le 14 décembre 2023 par Laura Rendle Hobbs

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			067158	Gants en nitrile \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	52.22 \$	
			067136	CAM122, 127; Mirroirs + guide pour lame de pelle \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	133.28 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	133.31 \$	
31011	2023-12-12	PNEUS BELISLE OUTAOUAI INC.	F0084436 00	CAM132 - Pneus \ CAM132 - Pneus	02-330-02-525	1 386.60 \$	1 386.60 \$
31012	2023-12-12	RG Technilab	34676	ÉTALONNAGE 4GAZ \ ÉTALONNAGE 4GAZ	02-220-00-526	513.31 \$	513.31 \$
31013	2023-12-12	Riobec Securite Inc.	387674	Gants et piles \ Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	355.28 \$	1 700.16 \$
				Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	69.53 \$	
			387672	Bottes \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	96.12 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	96.12 \$	
			387264	Vêtement dotation personnel loisirs \ Vêtement dotation personnel loisirs	02-701-20-650	715.62 \$	
			387979	Gants imperméable + gants anti-coupures \ Vêtements, chaussures et accessoires	02-701-30-650	23.27 \$	
			387997	Salopette doublée \ Vêtements, chaussures et accessoires	02-701-30-650	134.51 \$	
			387999	Botte d'hiver \ Vêtements, chaussures et accessoires	02-701-30-650	209.71 \$	
31014	2023-12-12	RN222 INC	chel20231207-01	tests de radon eau \ tests de radon eau	02-470-00-692	873.81 \$	873.81 \$
31015	2023-12-12	RPGL AVOCATS BARRISTERS	26553	Frais juridiques dossier 12298-043 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	188.56 \$	11 328.54 \$
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1.00 \$	
			26554	Frais juridiques dossier 12298-055 (550-17-010960-191) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	3 307.26 \$	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	7.00 \$	
			26555	Frais juridiques dossier 12298-180 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	422.54 \$	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2.00 \$	
			26556	Frais juridiques dossier 12298-188 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	164.99 \$	
			26557	Frais juridiques dossier 12298-199 (550-17-013131-238) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	294.62 \$	
			02558	Frais juridiques dossier 12298-203 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 638.11 \$	
			26559	Frais juridiques dossier 12298-206 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2 842.76 \$	
			26560	Frais juridiques dossier 12298-207 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	2 338.98 \$	
			26561	Frais juridiques dossier 12298-208 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	120.72 \$	
31016	2023-12-12	SANI-TEC	217111	3 barils - Hypochlorite de sodium (Javel 12%) \ 3 barils - Hypochlorite de sodium (Javel 12%)	02-412-30-635	1 364.18 \$	9 491.01 \$
			217141	Articles ménagers (Janv - Sept) \ Articles ménagers (Janv - Sept)	02-390-00-660	200.26 \$	
			217491	Glycol - Centre meredith \ Glycol - Centre meredith	02-701-27-522	8 388.52 \$	
			215743	Articles ménagers (Janv - Sept) \ Retour d'articles ménager	02-390-00-660	-461.95 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
31017	2023-12-12	SANIVAC OUTAOUAIS	0000878707	Dommages toilette chimique en location \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	86.18 \$	86.18 \$
31018	2023-12-12	SEGUIN MORRIS INC.	18670	Appel de service - Usine d'épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	252.95 \$	2 483.69 \$
			18668	Appel de service - Usine d'épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	367.92 \$	
			30664	Appels de services, site et dates divers \ Appel de service du 18-10-2023	02-412-30-522	252.95 \$	
				Appel de service du 20-10-2023	02-412-30-522	505.89 \$	
				Appel de service du 23-10-2023	02-320-00-522	252.93 \$	
				Appel de service du 01-11-2023	02-460-00-522	252.95 \$	
				Relais, frais de déplacement, shop supply	02-412-30-522	598.10 \$	
31019	2023-12-12	SEL WINDSOR LTEE	5300660991	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	9 861.15 \$	19 920.31 \$
			5300661727	Achat sel saison hivernale 2023-2024 \ Achat sel saison hivernale 2023-2024	02-330-00-635	10 059.16 \$	
31020	2023-12-12	Ssq - Groupe Financier	979565	Assurance collective - Décembre 2023 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	25.32 \$	18 282.17 \$
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	25.34 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	303.79 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 289.92 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	575.70 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	191.21 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	521.41 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-330-00-280	4 040.87 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 858.49 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	266.28 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	252.28 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 151.52 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	456.47 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	328.19 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	6 995.38 \$	
31021	2023-12-12	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	Novembre 2023	Cotisation syndical - Novembre 2023 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	5 224.78 \$	5 224.78 \$
31022	2023-12-12	TIR SERVICES	1892	Appel de service - Pompes floteurs à l'usine d'épuration \ Appel de service - Pompes floteurs à l'usine d'épuration	02-414-30-522	3 606.96 \$	8 341.98 \$
			1886	Réparation d'urgence - Pompe usine de filtration / valve \ Réparation d'urgence - Pompe usine de filtration	02-412-30-522	1 466.85 \$	
			1909	Vérification et installation de pompe \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	3 268.17 \$	
31023	2023-12-12	TRANE CANADA ULC	314103602	Contrat entretien chillier - Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	1 253.77 \$	2 696.20 \$
			314127168	Appel de service - chillier Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	1 442.43 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
31024	2023-12-12	UTEAU	17741	Usine EU - Vidange de fosse - 1x/semaine - Boues septiques (Avril-Sept) \ Vidange des boues (avril à septembre)	02-415-30-522	998.45 \$	2 490.65 \$
			17750	Usine EU - Vidange de fosse - 1x/semaine - Boues septiques (Avril-Sept) \ Vidange des boues (avril à septembre)	02-415-30-522	1 492.20 \$	
31025	2023-12-12	Ville de Gatineau	5000001689	Analyse de laboratoire - Octobre 2023 - Eau potable \ Services techniques	02-412-30-444	615.29 \$	2 759.60 \$
			5000001688	Frais d'analyse laboratoire - Octobre 2023 \ Services techniques	02-412-30-444	38.81 \$	
			5000001691	Frais de laboratoire - Octobre 2023 - Farm Point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	302.50 \$	
			5000001690	Frais de laboratoire - Octobre 2023 - Eaux usées \ Services techniques	02-414-30-444	500.43 \$	
			80045	Frais analyse de laboratoire - Septembre 2023 \ Services techniques	02-412-30-444	499.63 \$	
			80046	Frais analyse de laboratoire - Septembre 2023 \ Services techniques	02-414-30-444	500.44 \$	
			80047	Frais analyse de laboratoire - Septembre 2023 \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	302.50 \$	
31026	2023-12-12	Wurth Canada Limited	25667852	Heat shrink crimp connector \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	54.50 \$	54.50 \$
						<b>4 791 209.94 \$</b>	<b>4 791 209.94 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total	
012290188231110	BELL CANADA TÉLÉVISION CASERNE	2023-11-10	Télévision caserne HDV 24/11 au 23/12/2023 \ Télévision caserne HDV	02-220-00-689	92.95 \$	92.95 \$	
668 503 000 195	HYDRO QUEBEC - TERRAIN SOCCER 1 (237)	2023-11-09	Électricité 12/09 au 8/11/2023 \ Electricite	02-701-50-681	492.88 \$	492.88 \$	
668 503 000 196	HYDRO QUEBEC - CASERNE 1 7 CH. HOTEL-DE-VILLE (393)	2023-11-09	Électricité 9/10 au 8/11/2023 \ Électricité	02-220-00-681	1 229.60 \$	1 229.60 \$	
637 003 057 182	HYDRO QUEBEC - CENTRE MEREDITH 23 CH. CECIL (273)	2023-11-09	Électricité 09/10 au 8/11/2023 \ Électricité	02-701-27-681	22 371.78 \$	22 371.78 \$	
679 302 664 598	HYDRO QUEBEC - 100 CHEMIN OLD CHELSEA HDV+BIBLIO (484)	2023-11-10	Électricité 09/10 au 10/11/2023 \ Électricité	02-130-00-681	1 566.65 \$	2 611.09 \$	
			Électricité	02-702-30-681	1 044.44 \$		
695 502 975 017	HYDRO QUEBEC - GARAGE MUNICIPAL (119 SCOTT)	2023-11-13	Électricité 14/09 au 10/11/2023 \ Électricité	02-320-00-681	1 595.28 \$	1 595.28 \$	
TFE-3OCT-23	BANQUE ROYALE	2023-11-17	Correction paiement TFE AU	\ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	3 000.00 \$	3 000.00 \$
014550372231110	BELL CANADA - INTERNET 39 CH. RIVIERE (6103)	2023-11-10	Internet 10/11 au 09/12/2023 \ Internet 2023	02-220-00-335	74.68 \$	74.68 \$	
014550373231110	BELL CANADA - INTERNET 311 CH. RIVIERE (6133)	2023-11-10	Internet 10/11 au 09/12/2023 \ Internet 2023	02-701-50-335	74.68 \$	74.68 \$	
014550375231110	BELL CANADA - INTERNET 343 CH. RIVIERE (6238)	2023-11-10	Internet 10/11 au 09/12/2023 \ Internet 2023	02-415-20-335	74.68 \$	74.68 \$	
000334322231119	BELL CANADA - CENTRE COMMUNAUTAIRE FP (459-1172)	2023-11-19	Téléphone 19/11 au 18/12/2023 \ Téléphone 2023	02-701-20-331	276.57 \$	276.57 \$	
000336644231119	BELL CANADA - CHALET DE SERVICE FP (459-1499)	2023-11-19	Téléphone 19/11 au 18/12/2023 \ Téléphone 2023	02-701-30-331	97.35 \$	97.35 \$	
010683957231119	BELL CANADA - STATION POMPAGE FP CH. RIVIÈRE (459-2237)	2023-11-19	Téléphone 19/11 au 18/12/2023 \ Téléphone 2023	02-415-20-331	97.35 \$	97.35 \$	
010683945231119	BELL CANADA - USINE DE TRAITEMENT FP (459-3836)	2023-11-19	Téléphone 19/11 au 18/12/2023 \ Téléphone 2023	02-414-20-331	97.35 \$	97.35 \$	
010683963231119	BELL CANADA - STATION DE POMPAGE FP, ST-CLEMENT (459-8654)	2023-11-19	Téléphone 19/11 au 18/12/2023 \ Téléphone 2023	02-415-20-331	97.35 \$	97.35 \$	
014191957231122	BELL CANADA - LIGNE 269 JEAN-PAUL-LEMIEUX (827-0171)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-415-30-331	61.21 \$	61.21 \$	
012990174231122	BELL CANADA - USINE D'EAU POTABLE 24CH. HUDSON (827-0624)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-412-30-331	72.71 \$	72.71 \$	
013030180231122	BELL CANADA - TRAIT. EAUX USÉES 233 OLD CHELSEA (827-2177)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-415-30-331	97.35 \$	97.35 \$	
012982987231122	BELL CANADA - USINE D'EAUX USÉES 28CH. HUDSON (827-5489)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-414-30-331	103.10 \$	103.10 \$	
015067086231122	BELL CANADA - LIGNE DE FAX CASERNE 1 (5538)	2023-11-22	Ligne de fax - Caserne 1 \ Communication - Téléphonie	02-220-00-331	82.68 \$	82.68 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct

Du : 2023-11-07  
Au : 2023-12-14

Page 27 sur 30

Imprimé le 14 décembre 2023 par Laura Rendle Hobbs

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
012982973231122	BELL CANADA - USINE D'EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (827-5628)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-412-30-331	103.10 \$	103.10 \$
000362509231122	BELL CANADA - CASERNE 2 (827-8787)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-220-00-331	314.69 \$	314.69 \$
013101682231122	BELL CANADA - STAT POMPAGE EAUX USÉES 50 CH. MILL (827-8867)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-415-30-331	97.35 \$	97.35 \$
012975899231122	BELL CANADA - SUPRESS EAU POTABLE 153 OLD CHELSEA (827-9439)	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023	02-413-30-331	97.35 \$	97.35 \$
014971629231122	BELL CANADA	2023-11-22	Téléphone 22/11 au 21/12/2023 \ Téléphone 2023 (2672 - HDV FAXE) Téléphone 2023 (3912 - 11 ch. DU PARC) Téléphone 2023 (4642 - HDV DEBIT) Téléphone 2023 (8653 - 161 ch. MONTAGNE) Téléphone 2023 (8653 - 161 ch. MONTAGNE) Téléphone 2023 (8653 - 161 ch. MONTAGNE) Téléphone 2023 (9912 - Ligne d'urgence HDV)	02-130-00-331 02-701-50-331 02-130-00-331 02-220-00-331 02-702-30-331 02-701-20-331 02-220-00-331	97.44 \$ 0.22 \$ 97.35 \$ 38.94 \$ 19.47 \$ 38.94 \$ 312.52 \$	604.88 \$
659 503 022 285	HYDRO QUEBEC - CHALET DE SERVICE HG 12 CH. DU PARC	2023-11-16	Électricité 19/09 au 15/11/2023 \ Électricité	02-701-50-681	521.36 \$	521.36 \$
659 503 024 502	HYDRO QUEBEC - CC + CASERNE HG 161 CH. MONTAGNE (227)	2023-11-21	Électricité 22/09 au 20/11/2023 \ Électricité - Centre communautaire HG Électricité - Caserne HG	02-701-20-681 02-220-00-681	489.46 \$ 489.46 \$	978.92 \$
652 302 772 697	HYDRO QUEBEC - BARRAGE HOLLOW GLEN	2023-11-15	Électricité 16/09 au 14/11/2023 \ Électricité	02-460-00-681	33.15 \$	33.15 \$
658 602 754 545	HYDRO QUEBEC - USINE DE TRAITEMENT 28 CH. HUDSON (892)	2023-11-15	Électricité 15/10 au 14/11/2023 \ Électricité	02-414-30-681	3 116.64 \$	3 116.64 \$
682 003 000 690	HYDRO QUEBEC - USINE EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (735)	2023-11-14	Électricité 14/10 au 13/11/2023 \ Électricité	02-412-30-681	4 196.87 \$	4 196.87 \$
46375056	Superieur Propane Inc.	2023-11-09	Propane \ Oxygène, propane, acétylène.	02-330-01-639	1 279.15 \$	1 279.15 \$
DEC/JAN	VIDEOTRON LTEE - INTERNET HOTEL-DE-VILLE (60018)	2023-11-17	Internet 05/12 au 04/01/2023 \ Internet 2023	02-130-00-335	149.41 \$	149.41 \$
013562587231125	BELL CANADA - INTERNET 311 CH. RIVIERE (6133)	2023-11-25	Internet, frais mensuels période 25 nov. au 24 déc. 2023 \ Internet 2023	02-701-50-335	114.92 \$	114.92 \$
627102835866	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À DEL (048)	2023-11-30	Éclairage public lum. Del, période novembre 2023 \ Electricite	02-340-00-681	220.58 \$	220.58 \$
630702830016	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À VAPEURS (864)	2023-11-30	Éclairage public novembre 2023 \ Électricité	02-340-00-681	1 756.48 \$	1 756.48 \$
610003244431	HYDRO QUEBEC - SUPPRESSION POTABLE 153 OLD CHELSEA (554)	2023-11-27	Électricité, 153 Old Chelsea 25 oct au 24 nov. 2023 \ Électricité	02-413-30-681	1 336.70 \$	1 336.70 \$
651402776013	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE BRUTE 30 CH. CHURCH (992)	2023-11-29	Électricité 30 ch. Church, 29 oct au 28 nov. 2023 \ Électricité	02-412-30-681	1 901.54 \$	1 901.54 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct  
 Traitements de crédit  Dépôts

Du : 2023-11-07  
 Au : 2023-12-14

## Liste des paiements du 07-11-2023 au 14-12-2023

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
DEC/JAN 23-24	VIDEOTRON LTEE - INTERET CENTRE COMM. HOLLOW GLEN (60019)	2023-11-24	Internet & Téléphone, Hôtel de ville et CCHG, 13 déc au 12 janv. \ Internet 2023 (220)	02-220-00-335	7.86 \$	646.32 \$
			Internet 2023 (702.30)	02-702-30-335	3.94 \$	
			Internet 2023 (701.20)	02-701-20-335	7.86 \$	
			Téléphone HDV	02-130-00-331	156.66 \$	
			Téléphone HDV	02-120-00-331	25.06 \$	
			Téléphone HDV	02-141-00-331	31.33 \$	
			Téléphone HDV	02-160-00-331	12.54 \$	
			Téléphone HDV	02-220-00-331	56.39 \$	
			Téléphone HDV	02-320-00-331	43.87 \$	
			Téléphone HDV	02-330-00-331	43.87 \$	
			Téléphone HDV	02-390-00-331	37.60 \$	
			Téléphone HDV	02-470-00-331	25.06 \$	
			Téléphone HDV	02-610-00-331	94.01 \$	
			Téléphone HDV	02-701-10-331	50.13 \$	
			Téléphone HDV	02-702-30-331	50.14 \$	
NOV-2023	Retraite Quebec secteur public	2023-11-30	Carra, Élus, novembre 2023 \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	2 999.94 \$	2 999.94 \$
					<b>53 169.99 \$</b>	<b>53 169.99 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2023-11-07  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2023-12-14

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
Année comptable : 2023  
Période comptable : Octobre  
Référence du lot : Mastercard10/23  
Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations du lot

Page : 1  
Date : 2023-11-07  
Heure : 15:12:50  
Numéro de lot : 2375  
Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

### Informations du lot :

Description du lot : Factures Mastercard - Octobre 2023  
Statut du lot : En cours

Créé le : 2023-10-31 Par : Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)  
Autorisé le : Par :  
Mis à jour le : Par :

### Sommaire des résultats

#### Sommaire général de la facturation

Nombre total de transactions : 94

Type de transaction	<u>Facturation</u>	<u>Correction</u>	<u>Renversement</u>
Nombre	94	0	0
Type de facturation	<u>Facture</u>	<u>Note de crédit</u>	
Nombre	94	0	

Montant avant taxes :	13 081.34 \$		
Montant de TPS :	592.13 \$		
Montant de TVQ :	1 033.94 \$		
Montant total :	<u>14 707.41 \$</u>	Montant Factures :	14 707.41 \$
		Montant Retenues :	0.00 \$

#### Sommaire comptable de la facturation

Nom du fonds	<u>Année</u>	<u>Période</u>
Fonds des activités financières	2023	10

<u>Numéro du poste comptable</u>	<u>Description</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	1 485.33 \$	0.00 \$
02-110-00-454	Services de formation	429.50 \$	0.00 \$
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	880.89 \$	0.00 \$
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	50.00 \$	0.00 \$
02-130-00-419	Honoraires prof. autres	136.43 \$	0.00 \$
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	140.48 \$	0.00 \$
02-130-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	204.56 \$	0.00 \$
02-130-00-670	Fouritures de bureau, imprimés et livres	21.72 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
Année comptable : 2023  
Période comptable : Octobre  
Référence du lot : Mastercard10/23  
Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

Page : 2  
Date : 2023-11-07  
Heure : 15:12:50  
Numéro de lot : 2375  
Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations du lot**

02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	65.68 \$	0.00 \$
02-220-00-310	Frais de déplacement du personnel	572.65 \$	0.00 \$
02-220-00-610	Aliments, café, eau, etc.	168.81 \$	0.00 \$
02-220-01-631	Essence	197.40 \$	0.00 \$
02-320-00-610	Aliments, café, eau, etc.	441.90 \$	0.00 \$
02-320-00-649	Pièces et accessoires - autres	13.64 \$	0.00 \$
02-320-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	162.92 \$	0.00 \$
02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	1 110.93 \$	0.00 \$
02-390-00-322	Fret et messagerie	16.72 \$	0.00 \$
02-390-00-643	Petits outils	743.35 \$	0.00 \$
02-390-00-649	Pièces et accessoires - autres	83.96 \$	0.00 \$
02-390-00-660	Articles de nettoyage	7.35 \$	0.00 \$
02-390-00-675	Médicaments et fournitures médicales	208.76 \$	0.00 \$
02-390-00-725	Biens durables - machineries, outillage & équip	483.85 \$	0.00 \$
02-390-01-639	Oxygène, propane et acétylène	82.90 \$	0.00 \$
02-413-30-649	Pièces et accessoires autres -	171.96 \$	0.00 \$
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	49.11 \$	0.00 \$
02-414-30-726	Biens durables- Ameublement, équip. bureau	1 583.46 \$	0.00 \$
02-453-00-446	Disposition de matériaux secs	363.52 \$	0.00 \$
02-490-00-525	Entretien et réparation véhicules	30.39 \$	0.00 \$
02-610-00-454	Services de formation	2 371.66 \$	0.00 \$
02-610-00-610	Aliments, café, eau, etc.	29.14 \$	0.00 \$
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	130.32 \$	0.00 \$
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	123.19 \$	0.00 \$
02-701-27-649	Pièces et accessoires - Autres	88.10 \$	0.00 \$
02-702-30-321	Frais de poste	48.04 \$	0.00 \$
02-702-30-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	293.95 \$	0.00 \$
02-702-30-729	Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	57.74 \$	0.00 \$
23-020-00-722	Bâtiments Administration	597.38 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	551.54 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	10.07 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

**Municipalité de Chelsea**

**Année comptable** : 2023

**Période comptable** : Octobre

**Référence du lot** : Mastercard10/23

**Date du lot** : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

**Informations du lot**

Page : 3

Date : 2023-11-07

Heure : 15:12:50

Numéro de lot : 2375

Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	526.10 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	10.05 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	14 707.41 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	38.04 \$
<b>Total Fonds des activités financières - Année : 2023, période : 10</b>		<b>14 745.45 \$</b>	<b>14 745.45 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>14 745.45 \$</b>	<b>14 745.45 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 4  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

<b>No transaction</b> : 84	<b>Description facture</b> : Repas - Session extraordinaire du conseil
<b>No fournisseur</b> : 1BIS1	<b>Nom</b> : 6735240 canada inc Chelsea Pub et Biscotti
<b>No facture</b> : 698730	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-09-18	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Date due</b> : 2023-09-18	<b>No commande</b> :
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>
<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
210.67 \$	4.90 \$
9.78 \$	225.35 \$
0.00 \$	0.00 \$
225.35 \$	215.56 \$
	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Facture 698730	210.67 \$	0.00	4.90 \$	0.00	9.78 \$	225.35 \$		215.56 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	
02-110-00-610	Facturé en erreur sur carte	225.25 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	225.25 \$		225.25 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	
02-110-00-610	Correction facture chargé en erreur	-225.25 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-225.25 \$		-225.25 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	215.56 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	4.90 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	4.89 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	225.35 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>225.35 \$</b>	<b>225.35 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>225.35 \$</b>	<b>225.35 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

Page : 5  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations sur les transactions**

<b>No transaction</b> : 41	<b>Description facture</b> : 2 supports de bureau double pour écran LCD robuste						
<b>No fournisseur</b> : 1AMAZ2	<b>Nom</b> : Amazon Corporate						
<b>No facture</b> : 1531447	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-10-06	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
	<b>Date due</b> : 2023-10-06						
	<b>Date due retenue</b> :						
	<b>Date de paiement</b> :						
	<b>No commande</b> : 13994						
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/> Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
99.99 \$	5.00 \$	9.97 \$	114.96 \$	0.00 \$	114.96 \$	104.97 \$	104.96 \$

**Détail**

Numéro	Description	Qté fact.	Unité comm.	Prix un. fact.	Unité prix	Mnt av. tx	TPS	TVQ	Total
	2 supports de bureau double pour écran LCD robuste	1	Unité	99.99	Unité	99.99 \$	5.00 \$	9.97 \$	114.96 \$
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	% TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	99.99 \$	5.00	5.00 \$	9.98	9.97 \$	114.96 \$	104.96 \$	104.97 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes	<b>% Com. :</b>	0.00%	<b>Proj. S-proj. :</b>	<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>	<b>Équip. :</b>		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	104.97 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	5.00 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	4.99 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	114.96 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>114.96 \$</b>	<b>114.96 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>114.96 \$</b>	<b>114.96 \$</b>

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 6  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

### Informations sur les transactions

No transaction : 60		Description facture : Porte manteau mural					
No fournisseur : 1AMAZ2		Nom : Amazon Corporate					
No facture : 4721031		No adresse de paiement : 0					
Date facture : 2023-10-10		Facture périodique - Numéro de référence :					
Retenue sur contrat : Non		Description :					
Modalité de paiement : Immédiatement		Type de transaction : Facturation					
Mode de paiement : Cartes de crédit		Type de facturation : Facture					
Date due : 2023-10-10		No commande :					
Date due retenue :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>					
Date de paiement :		Paiement rapide <input type="checkbox"/>					
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
24.15 \$	1.21 \$	2.41 \$	27.77 \$	0.00 \$	27.77 \$	25.35 \$	0.00 \$

### Détail

#### Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	24.15 \$	5.00	1.21 \$	9.98	2.41 \$	27.77 \$		25.35 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

### Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	25.35 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.21 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.21 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	27.77 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>27.77 \$</b>	<b>27.77 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>27.77 \$</b>	<b>27.77 \$</b>

No transaction : 64		Description facture : Encre pour garage	
No fournisseur : 1AMAZ2		Nom : Amazon Corporate	
No facture : CA32E2CN4ACII		No adresse de paiement : 0	
Date facture : 2023-09-27		Facture périodique - Numéro de référence :	
Retenue sur contrat : Non		Description :	
Modalité de paiement : Immédiatement		Type de transaction : Facturation	
Mode de paiement : Cartes de crédit		Type de facturation : Facture	
Date due : 2023-09-27		No commande :	
Date due retenue :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	
Date de paiement :		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 7  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
89.89 \$	4.49 \$	8.97 \$	103.35 \$	0.00 \$	103.35 \$	94.37 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	89.89 \$	5.00	4.49 \$	9.98	8.97 \$	103.35 \$		94.37 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :		Équip. :

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	94.37 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	4.49 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	4.49 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	103.35 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>103.35 \$</b>	<b>103.35 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>103.35 \$</b>	<b>103.35 \$</b>

No transaction : 80	Description facture : Déchiqueteuse	Description :	
No fournisseur : 1AMAZZ	Nom : Amazon Corporate	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : CA32IZP78ACH	No adresse de paiement : 0	No commande :	
Date facture : 2023-10-11	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-10-11		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
65.30 \$	3.27 \$	6.51 \$	75.08 \$	0.00 \$	75.08 \$	68.55 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 8  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-320-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	65.30 \$	5.00	3.27 \$	9.98	6.51 \$	75.08 \$	68.55 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	68.55 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	3.27 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.26 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	75.08 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>75.08 \$</b>	<b>75.08 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>75.08 \$</b>	<b>75.08 \$</b>

<b>No transaction</b> : 6	<b>Description facture</b> : Batteries d'urgence pour système informatique - Usine eau usée
<b>No fournisseur</b> : 1BEO2	<b>Nom</b> : Batterie Expert Outaouais G.
<b>No facture</b> : 230928-4	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-09-28	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>No commande</b> : 13848
	<b>Date due</b> : 2023-09-28
	<b>Date due retenue</b> :
	<b>Date de paiement</b> :
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Type de facturation</b> : Facture	

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
1 508.24 \$	75.41 \$	150.45 \$	1 734.10 \$	0.00 \$	1 734.10 \$	1 583.46 \$	1 583.46 \$

**Détail**

Numéro	Description	Qté fact.	Unité comm.	Prix un. fact.	Unité prix	Mnt av. tx	TPS	TVQ	Total
	Batteries d'urgence pour système informatique - Usine eau	0				1 508.24 \$	75.41 \$	150.45 \$	1 734.10 \$
<b>Poste comptable</b>	<b>Description</b>	<b>Mnt av. Tx</b>	<b>% TPS</b>	<b>TPS</b>	<b>% TVQ</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>Déseng.</b>	<b>Dépense</b>
02-414-30-726	Biens durables- Ameublement, équip. bureau	1 508.24 \$	5.00	75.41 \$	9.98	150.45 \$	1 734.10 \$	1 583.46 \$	1 583.46 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj. S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 9  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-414-30-726	Biens durables- Ameublement, équip. bureau	1 583.46 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	75.41 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	75.23 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	1 734.10 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>1 734.10 \$</b>	<b>1 734.10 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>1 734.10 \$</b>	<b>1 734.10 \$</b>

<b>No transaction</b> : 33		<b>Description facture</b> : Repas conseil	
<b>No fournisseur</b> : 1LILL1		<b>Nom</b> : CAFE LILLY BEAN	
<b>No facture</b> : 1529865		<b>No adresse de paiement</b> : 0	
<b>Date facture</b> : 2023-09-26		<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :	
<b>Retenue sur contrat</b> : Non		<b>Description</b> :	
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement		<b>Date due</b> : 2023-09-26	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit		<b>Date due retenue</b> :	<b>Type de facturation</b> : Facture
		<b>Date de paiement</b> :	<b>No commande</b> :
		<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
91.86 \$	1.88 \$	3.74 \$	97.48 \$
		<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
		0.00 \$	97.48 \$
		<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
		93.73 \$	0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	91.86 \$	0.00	1.88 \$	0.00	3.74 \$	97.48 \$		93.73 \$	
<b>C. Act. :</b> Avec gestion de taxes		<b>% Com. :</b> 0.00%		<b>Proj S-proj. :</b>		<b>Activité :</b>		<b>OT :</b>	<b>Équip. :</b>	

### Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	93.73 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.88 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.87 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	97.48 \$

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 10  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Total - Année : 2023, période : 10

97.48 \$      97.48 \$

Grand Total

97.48 \$      97.48 \$

No transaction : 38		Description facture : Repas		: - conférence UMQ			
No fournisseur :		Nom :		Café Pekoe			
No facture : 557638		No adresse de paiement :					
Date facture : 2023-09-16		Facture périodique - Numéro de référence :		Description :			
Retenue sur contrat : Non		Date due : 2023-09-16		Type de transaction : Facturation			
Modalité de paiement : Immédiatement		Date due retenue :		Type de facturation : Facture			
Mode de paiement : Cartes de crédit		Date de paiement :		No commande :			
				Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>			
				Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
24.62 \$	0.49 \$	0.79 \$	25.90 \$	0.00 \$	25.90 \$	25.01 \$	0.00 \$

### Détail

#### Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	24.62 \$	0.00	0.49 \$	0.00	0.79 \$	25.90 \$		25.01 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :	

### Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	25.01 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.49 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.40 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes à payer - Master Card	0.00 \$	25.90 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<u>25.90 \$</u>	<u>25.90 \$</u>
<b>Grand Total</b>		<u>25.90 \$</u>	<u>25.90 \$</u>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 11  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations sur les transactions**

<b>No transaction</b> : 2	<b>Description facture</b> : Petit outils - Service entretien + fourniture divers CM						
<b>No fournisseur</b> : 1CAN2	<b>Nom</b> : CANADIAN TIRE #176						
<b>No facture</b> : 38 (09/22/2023)	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-09-22	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
<b>Date due</b> : 2023-09-22	<b>No commande</b> :						
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
173.87 \$	8.70 \$	17.34 \$	199.91 \$	0.00 \$	199.91 \$	182.53 \$	0.00 \$

**Détail**

<b>Répartition directe</b>										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-390-00-643	Petits outils	89.95 \$	5.00	4.50 \$	9.98	8.97 \$	103.42 \$		94.43 \$	
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :
02-701-27-649	Pièces et accessoires - Autres	83.92 \$	5.00	4.20 \$	9.98	8.37 \$	96.49 \$		88.10 \$	
C. Act. :	Centre Meredith exonéré		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-643	Petits outils	94.43 \$	0.00 \$
02-701-27-649	Pièces et accessoires - Autres	88.10 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	4.50 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	4.20 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	4.49 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	4.19 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	199.91 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>199.91 \$</b>	<b>199.91 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>199.91 \$</b>	<b>199.91 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 12  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

<b>No transaction</b> : 3	<b>Description facture</b> : tournevis, etc.		
<b>No fournisseur</b> : ICAN2	<b>Nom</b> : CANADIAN TIRE #176		
<b>No facture</b> : 18 (09/27/2023)	<b>No adresse de paiement</b> : 0		
<b>Date facture</b> : 2023-09-27	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :		
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :	<b>Type de transaction</b> : Facturation	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Date due</b> : 2023-09-27	<b>No commande</b> :	
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
	<b>Date de paiement</b> :		
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
149.97 \$	7.50 \$	14.96 \$	172.43 \$
			<b>R.A.P.</b>
			0.00 \$
			<b>C.A.P.</b>
			172.43 \$
			<b>Dépense</b>
			157.45 \$
			<b>Désengagement</b>
			0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-643	Petits outils	149.97 \$	5.00	7.50 \$	9.98	14.96 \$	172.43 \$		157.45 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		<b>% Com. :</b> 0.00%	<b>Proj S-proj. :</b>	<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>		<b>Équip. :</b>	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-643	Petits outils	157.45 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	7.50 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	7.48 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	172.43 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>172.43 \$</b>	<b>172.43 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>172.43 \$</b>	<b>172.43 \$</b>

<b>No transaction</b> : 4	<b>Description facture</b> : Piles, Bacs de rangement, huile scie à chaîne, etuit, etc.		
<b>No fournisseur</b> : ICAN2	<b>Nom</b> : CANADIAN TIRE #176		
<b>No facture</b> : 27 (10/05/2023)	<b>No adresse de paiement</b> : 0		
<b>Date facture</b> : 2023-10-05	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :		
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :	<b>Type de transaction</b> : Facturation	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Date due</b> : 2023-10-05	<b>No commande</b> :	
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
	<b>Date de paiement</b> :		

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 13  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
335.92 \$	16.80 \$	33.51 \$	386.23 \$	0.00 \$	386.23 \$	352.67 \$	0.00 \$

### Détail

#### Répartition directe

Poste comptable	Description	Mut av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-649	Pieces et accessoires - autres	79.97 \$	5.00	4.00 \$	9.98	7.98 \$	91.95 \$		83.96 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
				<b>Proj S-proj. :</b>				<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>
								<b>Équip. :</b>	
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	47.02 \$	5.00	2.35 \$	9.98	4.69 \$	54.06 \$		49.36 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
				<b>Proj S-proj. :</b>				<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>
								<b>Équip. :</b>	
02-390-00-643	Petits outils	208.93 \$	5.00	10.45 \$	9.98	20.84 \$	240.22 \$		219.35 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
				<b>Proj S-proj. :</b>				<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>
								<b>Équip. :</b>	

### Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	49.36 \$	0.00 \$
02-390-00-643	Petits outils	219.35 \$	0.00 \$
02-390-00-649	Pieces et accessoires - autres	83.96 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	16.80 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	16.76 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	386.23 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>386.23 \$</b>	<b>386.23 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>386.23 \$</b>	<b>386.23 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 14  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 5	Description facture : Propane + petits outils		
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176		
No facture : 84 (09/21/2023)	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2023-09-21	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-21	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :		
	Date de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
255.19 \$	12.76 \$	25.46 \$	293.41 \$
			<b>R.A.P.</b>
			0.00 \$
			<b>C.A.P.</b>
			293.41 \$
			<b>Dépense</b>
			267.91 \$
			<b>Désengagement</b>
			0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-01-639	Oxygène, propane et acétylène	45.98 \$	5.00	2.30 \$	9.98	4.59 \$	52.87 \$		48.27 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	
02-390-00-643	Petits outils	209.21 \$	5.00	10.46 \$	9.98	20.87 \$	240.54 \$		219.64 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-643	Petits outils	219.64 \$	0.00 \$
02-390-01-639	Oxygène, propane et acétylène	48.27 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	12.76 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	12.74 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	293.41 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>293.41 \$</b>	<b>293.41 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>293.41 \$</b>	<b>293.41 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 15  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations sur les transactions**

No transaction : 66	Description facture : Pistolet thermique		
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176		
No facture : 148	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2023-10-02	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-10-02	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :		
	Date de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
49.99 \$	2.50 \$	4.99 \$	57.48 \$
		<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
		0.00 \$	57.48 \$
			<b>Dépense</b>
			52.48 \$
			<b>Désengagement</b>
			0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-643	Petits outils	49.99 \$	5.00	2.50 \$	9.98	4.99 \$	57.48 \$		52.48 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-643	Petits outils	52.48 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.50 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.50 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	57.48 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>57.48 \$</b>	<b>57.48 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>57.48 \$</b>	<b>57.48 \$</b>

No transaction : 30	Description facture : BBQ TP		
No fournisseur : IFRES1	Nom : Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.		
No facture : 00932752	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-28	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :		
	Date de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 16  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
11.96 \$	0.00 \$	0.00 \$	11.96 \$	0.00 \$	11.96 \$	11.96 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	11.96 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	11.96 \$		11.96 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	11.96 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	11.96 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>11.96 \$</b>	<b>11.96 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>11.96 \$</b>	<b>11.96 \$</b>

No transaction : 45	Description facture : Repas	Description :	
No fournisseur :	Nom : Chez Boulay	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 2083204-1	No adresse de paiement :	No commande :	
Date facture : 2023-10-04	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-10-04		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
83.31 \$	1.63 \$	3.24 \$	88.18 \$	0.00 \$	88.18 \$	84.93 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 17  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	83.31 \$	0.00	1.63 \$	0.00	3.24 \$	88.18 \$	84.93 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	84.93 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.63 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.62 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	88.18 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>88.18 \$</b>	<b>88.18 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>88.18 \$</b>	<b>88.18 \$</b>

No transaction : 28	Description facture : BBQ TP	Description :					
No fournisseur : COST001	Nom : COSTCO WHOLESALE	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No facture : 006329	No adresse de paiement : 0	No commande :					
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-28						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
224.53 \$	2.61 \$	5.20 \$	232.34 \$	0.00 \$	232.34 \$	227.13 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	224.53 \$	0.00	2.61 \$	0.00	5.20 \$	232.34 \$		227.13 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

**Informations sur les transactions**

Page : 18  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	227.13 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.61 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.60 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	232.34 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>232.34 \$</b>	<b>232.34 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>232.34 \$</b>	<b>232.34 \$</b>

No transaction : 79	Description facture : Inscription CREDDO -						
No fournisseur : ICRE1	Nom : CREDDO						
No facture : 3045223000267	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-06	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-10-06						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
50.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	50.00 \$	0.00 \$	50.00 \$	50.00 \$	0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-610-00-454	Services de formation	50.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	50.00 \$		50.00 \$	
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-454	Services de formation	50.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	50.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>50.00 \$</b>	<b>50.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>50.00 \$</b>	<b>50.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 19  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 86		Description facture : Inscription Sommet EVO 2023					
No fournisseur : ICRE1		Nom : CREDDO					
No facture : 3045223000274		No adresse de paiement : 0					
Date facture : 2023-10-09		Facture périodique - Numéro de référence :					
Retenue sur contrat : Non		Description :					
Modalité de paiement : Immédiatement		Type de transaction : Facturation					
Mode de paiement : Cartes de crédit		Type de facturation : Facture					
Date due : 2023-10-09		No commande :					
Date due retenue :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>					
Date de paiement :		Paiement rapide <input type="checkbox"/>					
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
50.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	50.00 \$	0.00 \$	50.00 \$	50.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-454	Services de formation	50.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	50.00 \$		50.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Equip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-454	Services de formation	50.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	50.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>50.00 \$</b>	<b>50.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>50.00 \$</b>	<b>50.00 \$</b>

No transaction : 1		Description facture : Propane					
No fournisseur : Idepa2		Nom : Dépanneur M & R					
No facture : 574243		No adresse de paiement : 0					
Date facture : 2023-10-05		Facture périodique - Numéro de référence :					
Retenue sur contrat : Non		Description :					
Modalité de paiement : Immédiatement		Type de transaction : Facturation					
Mode de paiement : Cartes de crédit		Type de facturation : Facture					
Date due : 2023-10-05		No commande :					
Date due retenue :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>					
Date de paiement :		Paiement rapide <input type="checkbox"/>					
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
32.99 \$	1.65 \$	3.29 \$	37.93 \$	0.00 \$	37.93 \$	34.63 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 20  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-01-639	Oxygène, propane et acétylène	32.99 \$	5.00	1.65 \$	9.98	3.29 \$	37.93 \$		34.63 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-01-639	Oxygène, propane et acétylène	34.63 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.65 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.65 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	37.93 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>37.93 \$</b>	<b>37.93 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>37.93 \$</b>	<b>37.93 \$</b>

No transaction : 21	Description facture : Crème pour café	Description :	
No fournisseur : 1depa2	Nom : Dépanneur M & R	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 566421	No adresse de paiement : 0	No commande :	
Date facture : 2023-09-18	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-18		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
9.88 \$	0.00 \$	0.00 \$	9.88 \$
			R.A.P.
			0.00 \$
			C.A.P.
			9.88 \$
			Dépense
			9.88 \$
			Désengagement
			0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 21  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	9.88 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	9.88 \$	9.88 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	9.88 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	9.88 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>9.88 \$</b>	<b>9.88 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>9.88 \$</b>	<b>9.88 \$</b>

No transaction : 22	Description facture : Crème pour café						
No fournisseur : 1depa2	Nom : Dépanneur M & R						
No facture : 568132	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-22	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-22						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Type de transaction : Facturation						
	No commande :						
	Type de facturation : Facture						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
6.19 \$	0.00 \$	0.00 \$	6.19 \$	0.00 \$	6.19 \$	6.19 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	6.19 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	6.19 \$		6.19 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	6.19 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

**Informations sur les transactions**

Page : 22  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	6.19 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>6.19 \$</b>	<b>6.19 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>6.19 \$</b>	<b>6.19 \$</b>

<b>No transaction</b> : 23	<b>Description facture</b> : Bouteilles d'eau						
<b>No fournisseur</b> : 1depa2	<b>Nom</b> : Dépanneur M & R						
<b>No facture</b> : 573638	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-10-04	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
<b>Date due</b> : 2023-10-04	<b>No commande</b> :						
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
6.99 \$	0.00 \$	0.00 \$	6.99 \$	0.00 \$	6.99 \$	6.99 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	6.99 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	6.99 \$		6.99 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	6.99 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	6.99 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>6.99 \$</b>	<b>6.99 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>6.99 \$</b>	<b>6.99 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 23  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 24	Description facture : Crème pour café						
No fournisseur : 1depa2	Nom : Dépanneur M & R						
No facture : 572738	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-02	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-10-02	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
6.99 \$	0.00 \$	0.00 \$	6.99 \$	0.00 \$	6.99 \$	6.99 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	6.99 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	6.99 \$		6.99 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	6.99 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	6.99 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>6.99 \$</b>	<b>6.99 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>6.99 \$</b>	<b>6.99 \$</b>

No transaction : 26	Description facture : Crème pour café						
No fournisseur : 1depa2	Nom : Dépanneur M & R						
No facture : 576471	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-11	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-10-11	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
18.57 \$	0.00 \$	0.00 \$	18.57 \$	0.00 \$	18.57 \$	18.57 \$	0.00 \$

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 24  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

### Détail

#### Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	18.57 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	18.57 \$		18.57 \$
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
								Équip. :	

### Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	18.57 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	18.57 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>18.57 \$</b>	<b>18.57 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>18.57 \$</b>	<b>18.57 \$</b>

No transaction : 69	Description facture : Support en acier + long tige filetee						
No fournisseur : 1DESR2	Nom : DESROSIERS DISTRIBUTEUR						
No facture : B255222	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-18	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-18						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
	Désengagement						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
22.24 \$	1.11 \$	2.22 \$	25.57 \$	0.00 \$	25.57 \$	23.35 \$	0.00 \$

### Détail

#### Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	22.24 \$	5.00	1.11 \$	9.98	2.22 \$	25.57 \$		23.35 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
								Équip. :	

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 25  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	23.35 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.11 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.11 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	25.57 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>25.57 \$</b>	<b>25.57 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>25.57 \$</b>	<b>25.57 \$</b>

<b>No transaction</b> : 70	<b>Description facture</b> : Support colonne 3" acier + Foret marteau perforateur
<b>No fournisseur</b> : IDESR2	<b>Nom</b> : DESROSIERS DISTRIBUTEUR
<b>No facture</b> : B256932	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-09-19	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Date due</b> : 2023-09-19	<b>No commande</b> :
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>Désengagement</b>
<b>TPS</b>	<b>Dépense</b>
<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>
<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>
<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
24.54 \$	1.23 \$
2.45 \$	28.22 \$
28.22 \$	0.00 \$
0.00 \$	28.22 \$
25.76 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	8.78 \$	5.00	0.44 \$	9.98	0.88 \$	10.10 \$		9.22 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
	Proj S-proj. :			Activité :				OT :	Équip. :
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	15.76 \$	5.00	0.79 \$	9.98	1.57 \$	18.12 \$		16.54 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
	Proj S-proj. :			Activité :				OT :	Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
---------------------------	-------------	-------	--------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 26  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations sur les transactions**

02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	25.76 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.23 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.23 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	28.22 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>28.22 \$</b>	<b>28.22 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>28.22 \$</b>	<b>28.22 \$</b>

No transaction : 73	Description facture : Goujon pour CM						
No fournisseur : 1DESR2	Nom : DESROSIERS DISTRIBUTEUR						
No facture : B266411	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-27	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-27						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
60.32 \$	3.02 \$	6.02 \$	69.36 \$	0.00 \$	69.36 \$	63.33 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	60.32 \$	5.00	3.02 \$	9.98	6.02 \$	69.36 \$		63.33 \$
C. Act. :	Centre Meredith exonéré		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	63.33 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	3.02 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	3.01 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	69.36 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>69.36 \$</b>	<b>69.36 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>69.36 \$</b>	<b>69.36 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 27  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 75	Description facture : Ecroû pour CM						
No fournisseur : 1DESR2	Nom : DESROSIERS DISTRIBUTEUR						
No facture : B267858	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-09-28	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
9.78 \$	0.49 \$	0.98 \$	11.25 \$	0.00 \$	11.25 \$	10.27 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	9.78 \$	5.00	0.49 \$	9.98	0.98 \$	11.25 \$		10.27 \$
C. Act. :	Centre Meredith exonéré		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	10.27 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	0.49 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	0.49 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	11.25 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>11.25 \$</b>	<b>11.25 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>11.25 \$</b>	<b>11.25 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 28  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 65	Description facture : Articles de nettoyage						
No fournisseur : 1DOL2	Nom : DOLLAR EN FOLIE LA PECHE						
No facture : 239164	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-25	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-09-25	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
7.00 \$	0.35 \$	0.70 \$	8.05 \$	0.00 \$	8.05 \$	7.35 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-660	Articles de nettoyage	7.00 \$	5.00	0.35 \$	9.98	0.70 \$	8.05 \$		7.35 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :			Activité :	OT :
								Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-660	Articles de nettoyage	7.35 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.35 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.35 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	8.05 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>8.05 \$</b>	<b>8.05 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>8.05 \$</b>	<b>8.05 \$</b>

No transaction : 62	Description facture : Abonement mensuel Doodle
No fournisseur : IDOOD1	Nom : DOODLE AG
No facture : 29188524429434	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-09-19	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description :
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture
Date due : 2023-09-19	No commande :
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 29  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
20.69 \$	1.03 \$	2.07 \$	23.79 \$	0.00 \$	23.79 \$	21.72 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-130-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	20.69 \$	5.00	1.03 \$	9.98	2.07 \$	23.79 \$		21.72 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
	Proj S-proj. :								
	Activité :								
	OT :								
	Équip. :								

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-130-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	21.72 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.03 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.04 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	23.79 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>23.79 \$</b>	<b>23.79 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>23.79 \$</b>	<b>23.79 \$</b>

No transaction : 17	Description facture : Formation; Code de construction du Québec
No fournisseur : 1FED1	Nom : FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES
No facture : 50715	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-10-12	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description :
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture
	Date due : 2023-10-12
	Date due retenue :
	Date de paiement :
	No commande :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
846.88 \$	42.34 \$	84.48 \$	973.70 \$	0.00 \$	973.70 \$	889.12 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 30  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-610-00-454	Services de formation	846.88 \$	5.00	42.34 \$	9.98	84.48 \$	973.70 \$	889.12 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité : formation	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-454	Services de formation	889.12 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	42.34 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	42.24 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	973.70 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>973.70 \$</b>	<b>973.70 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>973.70 \$</b>	<b>973.70 \$</b>

No transaction : 18	Description facture : Formation; Role officier municipal et application des lois...						
No fournisseur : 1FED1	Nom : FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES						
No facture : 50710	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-24	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-10-24	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
598.98 \$	29.95 \$	59.75 \$	688.68 \$	0.00 \$	688.68 \$	628.85 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-610-00-454	Services de formation	598.98 \$	5.00	29.95 \$	9.98	59.75 \$	688.68 \$		628.85 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité : formation	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 31  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-454	Services de formation	628.85 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	29.95 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	29.88 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	688.68 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>688.68 \$</b>	<b>688.68 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>688.68 \$</b>	<b>688.68 \$</b>

No transaction : 19	Description facture : Formation; Émission de permis certificats et attestations						
No fournisseur : 1FED1	Nom : FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES						
No facture : 50712	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-12	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-10-12	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
320.26 \$	16.01 \$	31.95 \$	368.22 \$	0.00 \$	368.22 \$	336.23 \$	0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-610-00-454	Services de formation	320.26 \$	5.00	16.01 \$	9.98	31.95 \$	368.22 \$		336.23 \$	
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité : formation	OT :		Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-454	Services de formation	336.23 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	16.01 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	15.98 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	368.22 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 32  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Total - Année : 2023, période : 10

**368.22 \$      368.22 \$**

**Grand Total**

**368.22 \$      368.22 \$**

<b>No transaction</b> : 20	<b>Description facture</b> : Formation; Lecture des plans et devis
<b>No fournisseur</b> : IFED1	<b>Nom</b> : FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES
<b>No facture</b> : 50713	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-10-12	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Date due</b> : 2023-10-12	<b>No commande</b> :
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>
<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
320.26 \$	16.01 \$
31.95 \$	368.22 \$
0.00 \$	368.22 \$
368.22 \$	336.23 \$
0.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-610-00-454	Services de formation	320.26 \$	5.00	16.01 \$	9.98	31.95 \$	368.22 \$		336.23 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		<b>% Com. :</b> 0.00%	<b>Proj S-proj. :</b>	<b>Activité :</b> formation	<b>OT :</b>		<b>Équip. :</b>	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-454	Services de formation	336.23 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	16.01 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	15.98 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	368.22 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>368.22 \$</b>	<b>368.22 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>368.22 \$</b>	<b>368.22 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 33  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 63	Description facture : Formation; Loi sur les architectes						
No fournisseur : 1FED1	Nom : FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES						
No facture : 50714	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-12	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-10-12	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
125.00 \$	6.25 \$	12.47 \$	143.72 \$	0.00 \$	143.72 \$	131.23 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-610-00-454	Services de formation	125.00 \$	5.00	6.25 \$	9.98	12.47 \$	143.72 \$		131.23 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité : formation		OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-454	Services de formation	131.23 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	6.25 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	6.24 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	143.72 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>143.72 \$</b>	<b>143.72 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>143.72 \$</b>	<b>143.72 \$</b>

No transaction : 59	Description facture : Localisation simple - Dossier vente pour taxes
No fournisseur : 1GTR1	Nom : GESTION GROUPE TRAK INC
No facture : FAC-2023-65556	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-09-21	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description :
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture
Date due : 2023-09-21	No commande :
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 34  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
129.95 \$	6.50 \$	12.96 \$	149.41 \$	0.00 \$	149.41 \$	136.43 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-130-00-419	Honoraires prof. autres	129.95 \$	5.00	6.50 \$	9.98	12.96 \$	149.41 \$		136.43 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :				
				Activité :		OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-130-00-419	Honoraires prof. autres	136.43 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	6.50 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	6.48 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	149.41 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>149.41 \$</b>	<b>149.41 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>149.41 \$</b>	<b>149.41 \$</b>

No transaction : 91	Description facture : Valvel pour godet excavateur
No fournisseur : 1RYBE2	Nom : Groupe RY Beaudoin inc
No facture : U396234874	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-10-04	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-10-04
	Date due retenue :
	Date de paiement :
	No commande :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/> Paiement rapide <input type="checkbox"/>

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
413.62 \$	20.68 \$	41.26 \$	475.56 \$	0.00 \$	475.56 \$	434.25 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 35  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	413.62 \$	5.00	20.68 \$	9.98	41.26 \$	475.56 \$	434.25 \$			
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	PELLE001	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	434.25 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	20.68 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	20.63 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	475.56 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>475.56 \$</b>	<b>475.56 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>475.56 \$</b>	<b>475.56 \$</b>

<b>No transaction</b> : 67	<b>Description facture</b> : Aménagement bureau loisirs						
<b>No fournisseur</b> : IHOME2	<b>Nom</b> : Home Depot						
<b>No facture</b> : 73165	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-09-27	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
	<b>Date due</b> : 2023-09-27						
	<b>Date due retenue</b> :						
	<b>Date de paiement</b> :						
	<b>No commande</b> :						
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
42.41 \$	2.12 \$	4.23 \$	48.76 \$	0.00 \$	48.76 \$	44.52 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense		
23-020-00-722	Bâtiments Administration	42.41 \$	5.00	2.12 \$	9.98	4.23 \$	48.76 \$		44.52 \$		
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	reg1236-21 02	Activité :		OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 36  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
23-020-00-722	Bâtiments Administration	44.52 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.12 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.12 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	48.76 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>48.76 \$</b>	<b>48.76 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>48.76 \$</b>	<b>48.76 \$</b>

<b>No transaction</b> : 34	<b>Description facture</b> : Hébergement	Conférence UMQ	
<b>No fournisseur</b> :	<b>Nom</b> : Hotel Clarendon		
<b>No facture</b> : 266021A	<b>No adresse de paiement</b> :		
<b>Date facture</b> : 2023-09-16	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :		
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Type de transaction</b> : Facturation	<b>Description</b> :	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Date due</b> : 2023-09-16	<b>No commande</b> :	
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/>	TVQ <input type="checkbox"/>
	<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
826.11 \$	41.31 \$	82.40 \$	949.82 \$
			<b>R.A.P.</b>
			0.00 \$
			<b>C.A.P.</b>
			949.82 \$
			<b>Dépense</b>
			867.31 \$
			<b>Désengagement</b>
			0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	826.11 \$	5.00	41.31 \$	9.98	82.40 \$	949.82 \$		867.31 \$	
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		<b>% Com. :</b> 0.00%	<b>Proj S-proj. :</b>	<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>		<b>Équip. :</b>		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	867.31 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	41.31 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	41.20 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	949.82 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 37  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Total - Année : 2023, période : 10	949.82 \$	949.82 \$
<b>Grand Total</b>	<b>949.82 \$</b>	<b>949.82 \$</b>

No transaction : 43	Description facture : Hébergement						
No fournisseur :	Nom : Hotel Le Concorde						
No facture : 4220595269	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-10-01	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-10-01	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	No commande :					
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
307.35 \$	15.37 \$	30.65 \$	353.37 \$	0.00 \$	353.37 \$	322.67 \$	0.00 \$

**Détail**

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	307.35 \$	5.00	15.37 \$	9.98	30.65 \$	353.37 \$		322.67 \$	
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	322.67 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	15.37 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	15.33 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	353.37 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>353.37 \$</b>	<b>353.37 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>353.37 \$</b>	<b>353.37 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 38  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 48	Description facture : Repas						
No fournisseur :	Nom : Hyatt Place Toronto						
No facture : 3544	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-09-24	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation				Type de facturation : Facture	
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-24	No commande :					
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :			Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
	Date de paiement :						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
61.73 \$	0.00 \$	0.00 \$	61.73 \$	0.00 \$	61.73 \$	61.73 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	61.73 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	61.73 \$		61.73 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	61.73 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	61.73 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>61.73 \$</b>	<b>61.73 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>61.73 \$</b>	<b>61.73 \$</b>

No transaction : 39	Description facture : Stationnement						
No fournisseur :	Nom : Indigo Park Canada						
No facture : FD2AOTON32	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-09-17	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation				Type de facturation : Facture	
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-17	No commande :					
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :			Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
	Date de paiement :						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
80.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	80.00 \$	0.00 \$	80.00 \$	80.00 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

**Informations sur les transactions**

Page : 39  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-310	Frais de deplacement du personnel	80.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	80.00 \$		80.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :		OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de deplacement du personnel	80.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	80.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>80.00 \$</b>	<b>80.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>80.00 \$</b>	<b>80.00 \$</b>

No transaction : 68	Description facture : Epipen	Description :					
No fournisseur : IJEC1	Nom : JEAN COUTU	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No facture : 279470	No adresse de paiement : 0	No commande :					
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-28						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
208.76 \$	0.00 \$	0.00 \$	208.76 \$	0.00 \$	208.76 \$	208.76 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-675	Médicaments et fournitures médicales	208.76 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	208.76 \$		208.76 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :		OT :		Équip. :	

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 40  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-675	Médicaments et fournitures médicales	208.76 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	208.76 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>208.76 \$</b>	<b>208.76 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>208.76 \$</b>	<b>208.76 \$</b>

No transaction : 36	Description facture : Repas - conférence UMQ
No fournisseur :	Nom : La maison Smith Des Jards
No facture : 82505	No adresse de paiement :
Date facture : 2023-09-15	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :
	Date due : 2023-09-15
	Date due retenue :
	Date de paiement :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
	Type de facturation : Facture

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
21.60 \$	0.43 \$	0.86 \$	22.89 \$	0.00 \$	22.89 \$	22.03 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	21.60 \$	0.00	0.43 \$	0.00	0.86 \$	22.89 \$		22.03 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	22.03 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.43 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.43 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	22.89 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 41  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Total - Année : 2023, période : 10

**22.89 \$      22.89 \$**

**Grand Total**

**22.89 \$      22.89 \$**

<b>No transaction</b> : 37	<b>Description facture</b> : Repas - conférence UMQ						
<b>No fournisseur</b> :	<b>Nom</b> : La maison Smith des Jards						
<b>No facture</b> : 83095	<b>No adresse de paiement</b> :						
<b>Date facture</b> : 2023-09-16	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
<b>Date due</b> : 2023-09-16	<b>No commande</b> :						
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
19.39 \$	0.39 \$	0.78 \$	20.56 \$	0.00 \$	20.56 \$	19.78 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	19.39 \$	0.00	0.39 \$	0.00	0.78 \$	20.56 \$		19.78 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		<b>% Com. :</b> 0.00%	<b>Proj S-proj. :</b>	<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>		<b>Équip. :</b>	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	19.78 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.39 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.39 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	20.56 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>20.56 \$</b>	<b>20.56 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>20.56 \$</b>	<b>20.56 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 42  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 32	Description facture : Repas discussion PTI (directeurs et DG)						
No fournisseur : ILAPE2	Nom : LA PETITE GROCERIE						
No facture : 704285	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-10-04	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-10-04	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
199.93 \$	4.65 \$	9.27 \$	213.85 \$	0.00 \$	213.85 \$	204.56 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-130-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	199.93 \$	0.00	4.65 \$	0.00	9.27 \$	213.85 \$		204.56 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
	Proj S-proj. :								
	Activité :								
	OT :								
	Équip. :								

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-130-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	204.56 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	4.65 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	4.64 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	213.85 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>213.85 \$</b>	<b>213.85 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>213.85 \$</b>	<b>213.85 \$</b>

No transaction : 31	Description facture : Hébergement pré-livraison Unité 431
No fournisseur :	Nom : LE GEORGESVILLE
No facture : 249273	No adresse de paiement :
Date facture : 2023-09-21	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description :
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture
Date due : 2023-09-21	No commande :
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 43  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Informations sur les transactions

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
545.45 \$	27.27 \$	54.41 \$	627.13 \$	0.00 \$	627.13 \$	572.65 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-310	Frais de déplacement du personnel	545.45 \$	5.00	27.27 \$	9.98	54.41 \$	627.13 \$		572.65 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-310	Frais de déplacement du personnel	572.65 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	27.27 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	27.21 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	627.13 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>627.13 \$</b>	<b>627.13 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>627.13 \$</b>	<b>627.13 \$</b>

No transaction : 44	Description facture : Repas	Description :					
No fournisseur :	Nom : Le Moulin Lafayette	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No facture : 0056588	No adresse de paiement :	No commande :					
Date facture : 2023-10-04	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-10-04						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
20.21 \$	0.40 \$	0.81 \$	21.42 \$	0.00 \$	21.42 \$	20.61 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 44  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendie Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Informations sur les transactions

02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	20.21 \$	0.00	0.40 \$	0.00	0.81 \$	21.42 \$	20.61 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	20.61 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.40 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.41 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	21.42 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>21.42 \$</b>	<b>21.42 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>21.42 \$</b>	<b>21.42 \$</b>

No transaction : 72	Description facture : Ancre impact pour CM						
No fournisseur : 1LUM3	Nom : LUMEN						
No facture : 27437077-00	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-19	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
Date due : 2023-09-19	Type de facturation : Facture						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
28.46 \$	1.42 \$	2.84 \$	32.72 \$	0.00 \$	32.72 \$	29.88 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	28.46 \$	5.00	1.42 \$	9.98	2.84 \$	32.72 \$		29.88 \$
C. Act. :	Centre Meredith exonéré	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 45  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	29.88 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	1.42 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	1.42 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	32.72 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>32.72 \$</b>	<b>32.72 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>32.72 \$</b>	<b>32.72 \$</b>

No transaction : 58	Description facture : Ruban arpentage						
No fournisseur : 1MDF1	Nom : Magasin du fermier						
No facture : 11325	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-20						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
12.99 \$	0.65 \$	1.30 \$	14.94 \$	0.00 \$	14.94 \$	13.64 \$	0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-320-00-649	Pieces et accessoires - autres	12.99 \$	5.00	0.65 \$	9.98	1.30 \$	14.94 \$			13.64 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :				Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-649	Pieces et accessoires - autres	13.64 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.65 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.65 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	14.94 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 46  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Total - Année : 2023, période : 10	14.94 \$	14.94 \$
<b>Grand Total</b>	<b>14.94 \$</b>	<b>14.94 \$</b>

<b>No transaction</b> : 89	<b>Description facture</b> : Abonnement mensuel - Base de données infolettre						
<b>No fournisseur</b> : IMAIL1	<b>Nom</b> : MAILCHIMP C/C ROCKET SCIENCE						
<b>No facture</b> : MC08990557	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-09-27	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
<b>Date due</b> : 2023-09-27	<b>No commande</b> :						
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
62.56 \$	3.13 \$	6.24 \$	71.93 \$	0.00 \$	71.93 \$	65.68 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	62.56 \$	5.00	3.13 \$	9.98	6.24 \$	71.93 \$		65.68 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	65.68 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	3.13 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.12 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	71.93 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>71.93 \$</b>	<b>71.93 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>71.93 \$</b>	<b>71.93 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 47  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations sur les transactions**

No transaction : 35	Description facture : Repas - conférence UMQ						
No fournisseur :	Nom : Maison livernois						
No facture : 101128	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-09-15	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-09-15						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
61.33 \$	1.17 \$	2.35 \$	64.85 \$	0.00 \$	64.85 \$	62.50 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	61.33 \$	0.00	1.17 \$	0.00	2.35 \$	64.85 \$		62.50 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	62.50 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.17 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.18 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	64.85 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>64.85 \$</b>	<b>64.85 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>64.85 \$</b>	<b>64.85 \$</b>

No transaction : 25	Description facture : Dépôt de matériel au centre de tri
No fournisseur : IMYRA1	Nom : MYRAL ET CENTRE DE TRI R.M.S.O.
No facture : 45846	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-10-04	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-10-04
	Date due retenue :
	Date de paiement :
	No commande :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 48  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
346.25 \$	17.31 \$	34.54 \$	398.10 \$	0.00 \$	398.10 \$	363.52 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-453-00-446	Disposition de matériaux secs	346.25 \$	5.00	17.31 \$	9.98	34.54 \$	398.10 \$		363.52 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :		Équip. :

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-453-00-446	Disposition de matériaux secs	363.52 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	17.31 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	17.27 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	398.10 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>398.10 \$</b>	<b>398.10 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>398.10 \$</b>	<b>398.10 \$</b>

No transaction : 10	Description facture : Repas CCUDD
No fournisseur : IOLIV1	Nom : OLIVIA
No facture : 120	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-10-04	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :
Date due : 2023-10-04	Date due retenue :
Date de paiement :	Date de paiement :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/> Paiement rapide <input type="checkbox"/>

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
28.48 \$	0.67 \$	1.32 \$	30.47 \$	0.00 \$	30.47 \$	29.14 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 49  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-610-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	28.48 \$	0.00	0.67 \$	0.00	1.32 \$	30.47 \$	29.14 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	29.14 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.67 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.66 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	30.47 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>30.47 \$</b>	<b>30.47 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>30.47 \$</b>	<b>30.47 \$</b>

No transaction : 47	Description facture : Stationnement						
No fournisseur :	Nom : Ottawa International Airport						
No facture : 35112	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-09-27	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	No commande :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-09-27						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
67.26 \$	8.74 \$	0.00 \$	76.00 \$	0.00 \$	76.00 \$	67.26 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-310	Frais de deplacement du personnel	67.26 \$	13.00	8.74 \$	0.00	0.00 \$	76.00 \$		67.26 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	-5.38 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-5.38 \$		-5.38 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 50  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-110-00-310	Frais de deplacement du personnel	5.38 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	5.38 \$	5.38 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	-6.70 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-6.70 \$	-6.70 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.35 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	3.35 \$	3.35 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
02-110-00-310	Frais de deplacement du personnel	3.35 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	3.35 \$	3.35 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de deplacement du personnel	75.99 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	3.36 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.35 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	76.00 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	6.70 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>82.70 \$</b>	<b>82.70 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>82.70 \$</b>	<b>82.70 \$</b>

No transaction : 40	Description facture : Repas - conférence UMQ						
No fournisseur :	Nom : Phile SMoked Meat						
No facture : 241934	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-09-16	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-16						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
28.33 \$	0.55 \$	1.10 \$	29.98 \$	0.00 \$	29.98 \$	28.88 \$	0.00 \$

**Détail**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 51  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	28.33 \$	0.00	0.55 \$	0.00	1.10 \$	29.98 \$			28.88 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :				

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Nom du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	28.88 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.55 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.55 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	29.98 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>29.98 \$</b>	<b>29.98 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>29.98 \$</b>	<b>29.98 \$</b>

No transaction : 42	Description facture : Sommet piétons Québec
No fournisseur :	Nom : Piétons Québec
No facture : U852794242	No adresse de paiement :
Date facture : 2023-09-27	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-27
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :
	Date de paiement :
	Description :
	Type de facturation : Facture
	No commande :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
	Désengagement
Montant av. tx : 379.50 \$	TPS : 0.00 \$
TVQ : 0.00 \$	Total : 379.50 \$
R.A.P. : 0.00 \$	C.A.P. : 379.50 \$
Dépense : 379.50 \$	Désengagement : 0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-110-00-454	Services de formation	379.50 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	379.50 \$			379.50 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :				

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 52  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-454	Services de formation	379.50 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	379.50 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>379.50 \$</b>	<b>379.50 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>379.50 \$</b>	<b>379.50 \$</b>

No transaction : 61	Description facture : Feuillet HG septembre	Description :					
No fournisseur : IPOCA1	Nom : Postes Canada	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No facture : 2242166	No adresse de paiement : 0	No commande : 13801					
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-28						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
45.76 \$	2.29 \$	4.56 \$	52.61 \$	0.00 \$	52.61 \$	48.04 \$	48.04 \$

**Détail**

Numéro	Description	Qté fact.	Unité comm.	Prix un. fact.	Unité prix	Mnt av. tx	TPS	TVQ	Total				
	Feuillet HG sept	0				45.76 \$	2.29 \$	4.56 \$	52.61 \$				
<b>Poste comptable</b>	<b>Description</b>					<b>Mnt av. Tx</b>	<b>% TPS</b>	<b>TPS</b>	<b>% TVQ</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>Déseng.</b>	<b>Dépense</b>
02-702-30-321	Frais de poste					45.76 \$	5.00	2.29 \$	9.98	4.56 \$	52.61 \$	48.04 \$	48.04 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes						<b>% Com. :</b> 0.00%	<b>Proj. S-proj. :</b>	<b>Activité :</b>		<b>OT :</b>	<b>Équip. :</b>	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-702-30-321	Frais de poste	48.04 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.29 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.28 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

**Informations sur les transactions**

Page : 53  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	52.61 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>52.61 \$</b>	<b>52.61 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>52.61 \$</b>	<b>52.61 \$</b>

<b>No transaction</b> : 92	<b>Description facture</b> : Essence - Achat nouveau camion (431)						
<b>No fournisseur</b> : IPROD2	<b>Nom</b> : Produits Shell Canada						
<b>No facture</b> : U726016866	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-09-19	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
<b>Date due</b> : 2023-09-19	<b>No commande</b> :						
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
188.02 \$	9.40 \$	18.76 \$	216.18 \$	0.00 \$	216.18 \$	197.40 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-01-631	Essence	188.02 \$	5.00	9.40 \$	0.00	18.76 \$	216.18 \$		197.40 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-01-631	Essence	197.40 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	9.40 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	9.38 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	216.18 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>216.18 \$</b>	<b>216.18 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>216.18 \$</b>	<b>216.18 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 54  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 7	Description facture : Tuyau PVC et pièces connexes						
No fournisseur : 1PVCH1	Nom : PVC HAUS INC						
No facture : 15325	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2023-09-20	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
152.19 \$	19.78 \$	0.00 \$	171.97 \$	0.00 \$	171.97 \$	152.19 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-413-30-649	Pièces et accessoires autres -	152.19 \$	13.00	19.78 \$	0.00	0.00 \$	171.97 \$		152.19 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	-12.18 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-12.18 \$		-12.18 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :
02-413-30-649	Pièces et accessoires autres -	12.18 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	12.18 \$		12.18 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	-15.18 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-15.18 \$		-15.18 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	7.59 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	7.59 \$		7.59 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :
02-413-30-649	Pièces et accessoires autres -	7.59 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	7.59 \$		7.59 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-413-30-649	Pièces et accessoires autres -	171.96 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 55  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

54-134-92-000	TPS intrants RT0001	7.60 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	7.59 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	171.97 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	15.18 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>187.15 \$</b>	<b>187.15 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>187.15 \$</b>	<b>187.15 \$</b>

<b>No transaction</b> : 8	<b>Description facture</b> : Livraison sur facture 15325						
<b>No fournisseur</b> : IPVCH1	<b>Nom</b> : PVC HAUS INC						
<b>No facture</b> : 15327	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-09-22	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Date due</b> : 2023-09-22						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Date due retenue</b> :						
	<b>Date de paiement</b> :						
	<b>Description :</b>						
	<b>Type de facturation</b> : Facture						
	<b>No commande</b> :						
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
14.80 \$	1.92 \$	0.00 \$	16.72 \$	0.00 \$	16.72 \$	14.80 \$	0.00 \$

Détail										
Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-390-00-322	Fret et messagerie	14.80 \$	13.00	1.92 \$	0.00	0.00 \$	16.72 \$		14.80 \$	
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	-1.18 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-1.18 \$		-1.18 \$	
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		
02-390-00-322	Fret et messagerie	1.18 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	1.18 \$		1.18 \$	
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	-1.48 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-1.48 \$		-1.48 \$	
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.74 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	0.74 \$		0.74 \$	
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 56  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-390-00-322	Fret et messagerie			0.74 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	0.74 \$		0.74 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-322	Fret et messagerie	16.72 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.74 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.74 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	16.72 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	1.48 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>18.20 \$</b>	<b>18.20 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>18.20 \$</b>	<b>18.20 \$</b>

<b>No transaction</b> : 12	<b>Description facture</b> : Recherches sur le registre foncier
<b>No fournisseur</b> : IREG2	<b>Nom</b> : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC
<b>No facture</b> : 202302653470	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-09-20	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture
	<b>Date due</b> : 2023-09-20
	<b>Date due retenue</b> :
	<b>Date de paiement</b> :
	<b>No commande</b> :
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>Désengagement</b>
5.00 \$	0.00 \$
<b>TPS</b>	<b>Dépense</b>
0.00 \$	5.00 \$
<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
0.00 \$	5.00 \$
<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>
5.00 \$	0.00 \$
<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>
5.00 \$	5.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	5.00 \$		5.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :	Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**



**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 58  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 14	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202302650790	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-09-20						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
11.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	11.00 \$	0.00 \$	11.00 \$	11.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	11.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	11.00 \$		11.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	11.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	11.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>11.00 \$</b>	<b>11.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>11.00 \$</b>	<b>11.00 \$</b>

No transaction : 15	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202302652529	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-09-20						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
4.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	4.00 \$	0.00 \$	4.00 \$	4.00 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 59  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	4.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	4.00 \$		4.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :		Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	4.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	4.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>4.00 \$</b>	<b>4.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>4.00 \$</b>	<b>4.00 \$</b>

<b>No transaction</b> : 16	<b>Description facture</b> : Recherches sur le registre foncier						
<b>No fournisseur</b> : IREG2	<b>Nom</b> : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
<b>No facture</b> : 202302720828	<b>No adresse de paiement</b> : 0						
<b>Date facture</b> : 2023-09-26	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
	<b>Date due</b> : 2023-09-26						
	<b>No commande</b> :						
	<b>Date due retenue</b> :						
	<b>Date de paiement</b> :						
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$	0.00 \$	5.00 \$	5.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	5.00 \$		5.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :	OT :		Équip. :

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 60  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	5.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>

No transaction : 82	Description facture : Recherches - Propriétaire d'un lot	Description :					
No fournisseur : 1REG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No facture : 202302656244	No adresse de paiement : 0	No commande :					
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-20						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
7.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	7.00 \$	0.00 \$	7.00 \$	7.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	7.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	7.00 \$		7.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%						
	Proj S-proj. :								
	Activité :								
	OT :								
	Équip. :								

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	7.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	7.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>7.00 \$</b>	<b>7.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 61  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Grand Total** 7.00 \$ 7.00 \$

<b>No transaction</b> : 11		<b>Description facture</b> : Réparation pneu - véhicule en location	
<b>No fournisseur</b> : REPA001		<b>Nom</b> : REPARATION AUTOMOBILE CHELSEA	
<b>No facture</b> : 073662		<b>No adresse de paiement</b> : 0	
<b>Date facture</b> : 2023-09-29		<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :	
<b>Retenue sur contrat</b> : Non		<b>Description :</b>	
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement		<b>Type de transaction</b> : Facturation	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit		<b>Date due</b> : 2023-09-29	<b>No commande</b> :
		<b>Date due retenue</b> :	
		<b>Date de paiement</b> :	
		<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/>	TVQ <input type="checkbox"/>
		<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
28.95 \$	1.45 \$	2.89 \$	33.29 \$
			<b>R.A.P.</b>
			0.00 \$
			<b>C.A.P.</b>
			33.29 \$
			<b>Dépense</b>
			30.39 \$
			<b>Désengagement</b>
			0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-490-00-525	Entretien et réparation véhicules	28.95 \$	5.00	1.45 \$	9.98	2.89 \$	33.29 \$		30.39 \$
<b>C. Act. :</b>	Avec gestion de taxes		<b>% Com. :</b> 0.00%		<b>Proj S-proj. :</b>		<b>Activité :</b>	<b>OT :</b>	<b>Équip. :</b>

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-490-00-525	Entretien et réparation véhicules	30.39 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.45 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.45 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	33.29 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>33.29 \$</b>	<b>33.29 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>33.29 \$</b>	<b>33.29 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 62  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

No transaction : 94	Description facture : Repas - Achat nouveau camion (431)		
No fournisseur :	Nom : RESTAURANTS LE ST-BENS		
No facture : U358256586	No adresse de paiement :		
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-20	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :		
	Date de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
74.80 \$	1.74 \$	3.47 \$	80.01 \$
		<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
		0.00 \$	80.01 \$
		<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
		76.53 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	74.80 \$	0.00	1.74 \$	0.00	3.47 \$	80.01 \$		76.53 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	76.53 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.74 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.74 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	80.01 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>80.01 \$</b>	<b>80.01 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>80.01 \$</b>	<b>80.01 \$</b>

No transaction : 9	Description facture : Aménagement bureaux loisirs		
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC		
No facture : X813500010850	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-20	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :		
	Date de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

Page : 63  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Informations sur les transactions**

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
37.69 \$	1.89 \$	3.76 \$	43.34 \$	0.00 \$	43.34 \$	39.57 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
23-020-00-722	Bâtiments Administration	37.69 \$	0.00	1.89 \$	9.98	3.76 \$	43.34 \$		39.57 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. : reg1236-21 02	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
23-020-00-722	Bâtiments Administration	39.57 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.89 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.88 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	43.34 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>43.34 \$</b>	<b>43.34 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>43.34 \$</b>	<b>43.34 \$</b>

No transaction : 71	Description facture : Rénovation bureaux loisirs
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC
No facture : X813490504206	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2023-09-19	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-19
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :
	Date de paiement :
	Description : Type de facturation : Facture
	No commande :
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/> Paiement rapide <input type="checkbox"/>

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
86.79 \$	4.34 \$	8.66 \$	99.79 \$	0.00 \$	99.79 \$	91.12 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 64  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	86.79 \$	5.00	4.34 \$	9.98	8.66 \$	99.79 \$	91.12 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	91.12 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	4.34 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	4.33 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	99.79 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>99.79 \$</b>	<b>99.79 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>99.79 \$</b>	<b>99.79 \$</b>

No transaction : 74	Description facture : Rondelle p/joint pour CM						
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC						
No facture : X813580012273	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-28						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
18.78 \$	0.94 \$	1.87 \$	21.59 \$	0.00 \$	21.59 \$	19.71 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	18.78 \$	5.00	0.94 \$	9.98	1.87 \$	21.59 \$		19.71 \$
C. Act. :	Centre Meredith exonéré	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 65  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	19.71 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	0.94 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	0.94 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	21.59 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>21.59 \$</b>	<b>21.59 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>21.59 \$</b>	<b>21.59 \$</b>

No transaction : 76	Description facture : Aménagement bureaux loisirs						
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC						
No facture : X813560504732	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-26	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-26						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
110.82 \$	5.54 \$	11.05 \$	127.41 \$	0.00 \$	127.41 \$	116.34 \$	0.00 \$

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
23-020-00-722	Bâtiments Administration	110.82 \$	5.00	5.54 \$	9.98	11.05 \$	127.41 \$		116.34 \$	
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	reg1236-21 02	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
23-020-00-722	Bâtiments Administration	116.34 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	5.54 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	5.53 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	127.41 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 66  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Total - Année : 2023, période : 10

127.41 \$ 127.41 \$

Grand Total

127.41 \$ 127.41 \$

No transaction : 77	Description facture : Aménagement bureaux loisirs						
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC						
No facture : X813510504435	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-21	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-21						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
231.74 \$	11.59 \$	23.12 \$	266.45 \$	0.00 \$	266.45 \$	243.30 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
23-020-00-722	Bâtiments Administration	231.74 \$	5.00	11.59 \$	9.98	23.12 \$	266.45 \$		243.30 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. : reg1236-21 02	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
23-020-00-722	Bâtiments Administration	243.30 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	11.59 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	11.56 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	266.45 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>266.45 \$</b>	<b>266.45 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>266.45 \$</b>	<b>266.45 \$</b>

## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea

Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 67  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 78	Description facture : Aménagement bureaux loisirs		
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC		
No facture : X813560011866	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2023-09-26	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-26	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
	Date de paiement :		
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
146.35 \$	7.31 \$	14.60 \$	168.26 \$
		<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
		0.00 \$	168.26 \$
		<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
		153.65 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
23-020-00-722	Bâtiments Administration	146.35 \$	0.00	7.31 \$	9.98	14.60 \$	168.26 \$		153.65 \$
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. : reg1236-21 02	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
23-020-00-722	Bâtiments Administration	153.65 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	7.31 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	7.30 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	168.26 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>168.26 \$</b>	<b>168.26 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>168.26 \$</b>	<b>168.26 \$</b>

No transaction : 29	Description facture : BBQTP		
No fournisseur : ISHAW2	Nom : Shawarma Chelsea		
No facture : 0328299	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2023-09-28	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-28	No commande :	
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
	Date de paiement :		

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 68  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
44.91 \$	0.90 \$	1.79 \$	47.60 \$	0.00 \$	47.60 \$	45.80 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	44.91 \$	0.00	0.90 \$	0.00	1.79 \$	47.60 \$		45.80 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :				Activité : OT : Equip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	45.80 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.90 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.90 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	47.60 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>47.60 \$</b>	<b>47.60 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>47.60 \$</b>	<b>47.60 \$</b>

<b>No transaction</b> : 83	<b>Description facture</b> : Repas - Présentation PTI conseil
<b>No fournisseur</b> : 1SHAW2	<b>Nom</b> : Shawarna Chelsea
<b>No facture</b> : 11556	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-10-10	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description</b> :
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Date due</b> : 2023-10-10	<b>No commande</b> :
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>Désengagement</b>
118.96 \$	0.00 \$
<b>TPS</b>	<b>Dépense</b>
2.44 \$	121.39 \$
<b>TVQ</b>	
4.86 \$	
<b>Total</b>	
126.26 \$	
<b>R.A.P.</b>	
0.00 \$	
<b>C.A.P.</b>	
126.26 \$	

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 69  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Informations sur les transactions

02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	118.96 \$	0.00	2.44 \$	0.00	4.86 \$	126.26 \$	121.39 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	121.39 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.44 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.43 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	126.26 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>126.26 \$</b>	<b>126.26 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>126.26 \$</b>	<b>126.26 \$</b>

<b>No transaction</b> : 81	<b>Description facture</b> : Fenêtre et miroir - Rouleau compacteur
<b>No fournisseur</b> : 1SMSE1	<b>Nom</b> : SMS EQUIPMENT INC
<b>No facture</b> : PQ5425306	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-10-04	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture
<b>Date due</b> : 2023-10-04	<b>No commande</b> : 13959
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>Désengagement</b>
644.54 \$	676.69 \$
<b>TPS</b>	<b>Dépense</b>
32.23 \$	676.68 \$
<b>TVQ</b>	<b>R.A.P.</b>
64.29 \$	0.00 \$
<b>Total</b>	<b>C.A.P.</b>
741.06 \$	741.06 \$

**Détail**

Numéro	Description	Qté fact.	Unité comm.	Prix un. fact.	Unité prix	Mnt av. tx	TPS	TVQ	Total
	Fenêtre et miroir - Rouleau compacteur					644.54 \$	32.23 \$	64.29 \$	741.06 \$
<b>Poste comptable</b>	<b>Description</b>	<b>Mnt av. Tx</b>	<b>% TPS</b>	<b>TPS</b>	<b>% TVQ</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>Déseng.</b>	<b>Dépense</b>
02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	644.54 \$	5.00	32.23 \$	9.98	64.29 \$	741.06 \$	676.69 \$	676.68 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj. S-proj. :	Activité :	TP ROULEAU	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**



**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 71  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

Total - Année : 2023, période : 10

63.34 \$      63.34 \$

Grand Total

63.34 \$      63.34 \$

No transaction : 93	Description facture : Repas - Achat nouveau camion (431)						
No fournisseur :	Nom : ST-HUBERT						
No facture : U020471200	No adresse de paiement :						
Date facture : 2023-09-20	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de facturation : Facture						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due : 2023-09-20						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/> Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
90.19 \$	2.09 \$	4.18 \$	96.46 \$	0.00 \$	96.46 \$	92.28 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-610	Aliments, café, eau, etc.	90.19 \$	0.00	2.09 \$	0.00	4.18 \$	96.46 \$		92.28 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :				Activité : OT : Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-610	Aliments, café, eau, etc.	92.28 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.09 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.09 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	96.46 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>96.46 \$</b>	<b>96.46 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>96.46 \$</b>	<b>96.46 \$</b>



**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

**Journal : Facturation achat**

**Informations sur les transactions**

Page : 73  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.39 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.38 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	63.80 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	4.77 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>68.57 \$</b>	<b>68.57 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>68.57 \$</b>	<b>68.57 \$</b>

<b>No transaction</b> : 88	<b>Description facture</b> : Station électrique portable
<b>No fournisseur</b> : 1TANG2	<b>Nom</b> : TANGUAY GATINEAU
<b>No facture</b> : 6356732 Corrigé	<b>No adresse de paiement</b> : 0
<b>Date facture</b> : 2023-09-25	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>No commande</b> : 13896
	<b>Type de facturation</b> : Facture
	<b>Date due</b> : 2023-09-25
	<b>Date due retenue</b> :
	<b>Date de paiement</b> :
	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>
<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
279.99 \$	14.00 \$
27.93 \$	321.92 \$
0.00 \$	321.92 \$
293.95 \$	293.95 \$

<b>Détail</b>									
Numéro	Description	Qté fact.	Unité comm.	Prix un. fact.	Unité prix	Mnt av. tx	TPS	TVQ	Total
	Station électrique portable	0				279.99 \$	14.00 \$	27.93 \$	321.92 \$
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	% TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-702-30-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	279.99 \$	5.00	14.00 \$	9.98	27.93 \$	321.92 \$	293.95 \$	293.95 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj. S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-702-30-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	293.95 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	14.00 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	13.97 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	321.92 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea

Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 74  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Total - Année : 2023, période : 10

321.92 \$      321.92 \$

Grand Total

321.92 \$      321.92 \$

No transaction : 87	Description facture : Abonnement mensuel - revue Globe and Mail						
No fournisseur : IGLMA1	Nom : The Globe And Mail						
No facture : 63144217	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-27	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-27						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description : Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/> Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
55.00 \$	2.75 \$	5.49 \$	63.24 \$	0.00 \$	63.24 \$	57.74 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-702-30-729	Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	55.00 \$	5.00	2.75 \$	9.98	5.49 \$	63.24 \$		57.74 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-702-30-729	Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	57.74 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.75 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.75 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	63.24 \$
Total - Année : 2023, période : 10		63.24 \$	63.24 \$
Grand Total		63.24 \$	63.24 \$



## Journal des comptes à payer

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Page : 76  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

### Informations sur les transactions

54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.29 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.28 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	29.12 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	2.57 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>31.69 \$</b>	<b>31.69 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>31.69 \$</b>	<b>31.69 \$</b>

No transaction : 51	Description facture : Déplacement		Description :
No fournisseur :	Nom : Uber Canada		Type de transaction : Facturation
No facture : 24-09-2023A	No adresse de paiement :		Type de facturation : Facture
Date facture : 2023-09-24	Facture périodique - Numéro de référence :		No commande :
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-24		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
4.36 \$	0.00 \$	0.00 \$	4.36 \$
			R.A.P.
			0.00 \$
			C.A.P.
			4.36 \$
			Dépense
			4.36 \$
			Désengagement
			0.00 \$

Détail										
Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	4.36 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	4.36 \$		4.36 \$	
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		

### Sommaire comptable de la facture

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description		Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel		4.36 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card		0.00 \$	4.36 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>			<b>4.36 \$</b>	<b>4.36 \$</b>
<b>Grand Total</b>			<b>4.36 \$</b>	<b>4.36 \$</b>



**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 78  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.67 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.67 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	37.81 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	3.34 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>41.15 \$</b>	<b>41.15 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>41.15 \$</b>	<b>41.15 \$</b>

<b>No transaction</b> : 53	<b>Description facture</b> : Déplacement						
<b>No fournisseur</b> :	<b>Nom</b> : Uber Canada						
<b>No facture</b> : 27-09-2023A	<b>No adresse de paiement</b> :						
<b>Date facture</b> : 2023-09-27	<b>Facture périodique - Numéro de référence</b> :						
<b>Retenue sur contrat</b> : Non	<b>Description :</b>						
<b>Modalité de paiement</b> : Immédiatement	<b>Type de transaction</b> : Facturation						
<b>Mode de paiement</b> : Cartes de crédit	<b>Type de facturation</b> : Facture						
<b>Date due</b> : 2023-09-27	<b>No commande</b> :						
<b>Date due retenue</b> :	<b>Autocotisation</b> : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
<b>Date de paiement</b> :	<b>Paiement rapide</b> <input type="checkbox"/>						
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$	0.00 \$	5.00 \$	5.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	5.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	5.00 \$		5.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	5.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	5.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>





**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea

Année comptable : 2023

Période comptable : Octobre

Référence du lot : Mastercard10/23

Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 81

Date : 2023-11-07

Heure : 15:12:50

Numéro de lot : 2375

Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	0.66 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	0.66 \$	0.66 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	14.94 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.66 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.66 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	14.94 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	1.32 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>16.26 \$</b>	<b>16.26 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>16.26 \$</b>	<b>16.26 \$</b>

No transaction : 56	Description facture : Déplacement	Description :					
No fournisseur :	Nom : Uber Canada	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No facture : 25-09-2023	No adresse de paiement :	No commande :					
Date facture : 2023-09-25	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-25						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
13.19 \$	1.71 \$	0.00 \$	14.90 \$	0.00 \$	14.90 \$	13.19 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	13.19 \$	13.00	1.71 \$	0.00	0.00 \$	14.90 \$		13.19 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	-1.06 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-1.06 \$		-1.06 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. :	0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea

Année comptable : 2023

Période comptable : Octobre

Référence du lot : Mastercard10/23

Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 82

Date : 2023-11-07

Heure : 15:12:50

Numéro de lot : 2375

Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	1.06 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	1.06 \$	1.06 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	-1.32 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	-1.32 \$	-1.32 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.66 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	0.66 \$	0.66 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	0.66 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	0.66 \$	0.66 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	14.91 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.65 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.66 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	14.90 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	1.32 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>16.22 \$</b>	<b>16.22 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>16.22 \$</b>	<b>16.22 \$</b>

No transaction : 57	Description facture : Déplacement	Description :	
No fournisseur :	Nom : Uber Canada	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 25-09-2023A	No adresse de paiement :	No commande :	
Date facture : 2023-09-25	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-25		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
3.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	3.00 \$
			R.A.P.
			0.00 \$
			C.A.P.
			3.00 \$
			Dépense
			3.00 \$
			Désengagement
			0.00 \$

**Détail**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 83  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	3.00 \$	0.00	0.00 \$	0.00	0.00 \$	3.00 \$		3.00 \$
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	3.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	3.00 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>3.00 \$</b>	<b>3.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>3.00 \$</b>	<b>3.00 \$</b>

No transaction : 85	Description facture : Déplacement uber conférence -	Description :	
No fournisseur :	Nom : UBER CANADA	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 25-09-2023B	No adresse de paiement :	No commande :	
Date facture : 2023-09-25	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/>	TVQ <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2023-09-25	Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
14.12 \$	0.71 \$	1.40 \$	16.23 \$
			<b>R.A.P.</b>
			0.00 \$
			<b>C.A.P.</b>
			16.23 \$
			<b>Dépense</b>
			14.82 \$
			<b>Désengagement</b>
			0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	14.12 \$	5.00	0.71 \$	9.98	1.40 \$	16.23 \$		14.82 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 84  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-310	Frais de déplacement du personnel	14.82 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.71 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.70 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	16.23 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>16.23 \$</b>	<b>16.23 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>16.23 \$</b>	<b>16.23 \$</b>

No transaction : 90	Description facture : Système de câblage ou émondage						
No fournisseur : IUNIV3	Nom : UNIVERSAL FIELD SUPPLIES						
No facture : 0000287093	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2023-09-27	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Type de transaction : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due : 2023-09-27						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Description :						
	Type de facturation : Facture						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
483.85 \$	24.19 \$	0.00 \$	508.04 \$	0.00 \$	508.04 \$	483.85 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-725	Biens durables - machineries, outillage & équip	483.85 \$	5.00	24.19 \$	0.00	0.00 \$	508.04 \$		483.85 \$
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-725	Biens durables - machineries, outillage & équip	483.85 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	24.19 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	508.04 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>508.04 \$</b>	<b>508.04 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2023  
 Période comptable : Octobre  
 Référence du lot : Mastercard10/23  
 Date du lot : 2023-10-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 85  
 Date : 2023-11-07  
 Heure : 15:12:50  
 Numéro de lot : 2375  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

**Grand Total** 508.04 \$ 508.04 \$

No transaction : 27		Description facture : BBQ TP							
No fournisseur : 1WMT2		Nom : WALMART							
No facture : 02485		No adresse de paiement : 0							
Date facture : 2023-09-28		Facture périodique - Numéro de référence :		Description :					
Retenue sur contrat : Non				Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture			
Modalité de paiement : Immédiatement		Date due : 2023-09-28		No commande :					
Mode de paiement : Cartes de crédit		Date due retenue :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
		Date de paiement :							
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>		
105.44 \$	2.96 \$	5.90 \$	114.30 \$	0.00 \$	114.30 \$	108.39 \$	0.00 \$		

**Détail**

Répartition directe										
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense	
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	105.44 \$	0.00	2.96 \$	0.00	5.90 \$	114.30 \$		108.39 \$	
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2023, période : 10

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	108.39 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.96 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.95 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	114.30 \$
<b>Total - Année : 2023, période : 10</b>		<b>114.30 \$</b>	<b>114.30 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>114.30 \$</b>	<b>114.30 \$</b>



# AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

NOVEMBRE 2023

## RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
01-234-26-003		2023-11-01	Revenus CCN pour signaleurs		33 750.00 \$
01-234-40-005		2023-11-01	Revenus CCN pour signaleurs	33 750.00 \$	
01-234-26-003		2023-11-01	Annuler transfert signaleurs CCN	33 750.00 \$	
01-273-70-001		2023-11-01	Annuler transfert signaleurs CCN		33 750.00 \$

## TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
01-381-29-030		2023-11-01	Analyse de satisfaction employés SSI		600.00 \$
01-381-29-030		2023-11-01	Analyse de satisfaction employés SSI		6 300.00 \$
02-160-00-341		2023-11-01	Analyse de satisfaction employés SSI	6 900.00 \$	
02-470-00-999		2023-11-10	Achat téléphone bureau Claudine		58.53 \$
02-470-01-971		2023-11-10	Achat téléphone bureau Claudine	58.53 \$	
02-490-00-414		2023-11-10	Maquillage - Noel Magique		200.00 \$
02-490-00-445		2023-11-10	Maquillage - Noel Magique	200.00 \$	
02-470-01-971		2023-11-10	Location nacelle, toilette chimique et lumières		1 680.13 \$
02-701-10-310		2023-11-10	Location nacelle, toilette chimique et lumières	1 680.13 \$	
02-701-10-726		2023-11-10	Appuié 1000km - Grande Marche Pierre Lavoie		450.00 \$
02-701-20-345		2023-11-10	Appuié 1000km - Grande Marche Pierre Lavoie	450.00 \$	
02-701-20-345		2023-11-10	Achat de fleurs Chelsea 150e		3 200.00 \$
02-701-20-499		2023-11-10	Achat de fleurs Chelsea 150e	3 200.00 \$	
02-701-20-970		2023-11-14	Aménagement butte de glisse HG	2 906.00 \$	
02-701-20-970		2023-11-14	Aménagement butte de glisse HG		2 906.00 \$
02-701-50-516		2023-11-15	Comblé différence pour logiciel RIMBE (Microrama)	534.87 \$	
02-701-50-690		2023-11-15	Comblé différence pour logiciel RIMBE (Microrama)		534.87 \$

## REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
02-160-00-412		2023-11-06	Paiement projets Fonds vert municipal -Réso.101-23	3 051.00 \$	
02-160-00-415		2023-11-06	Paiement projets Fonds vert municipal -Réso.101-23		3 051.00 \$
02-701-20-516		2023-11-13	Mandat rempl. septique 11 ch. de la Mine	34 878.13 \$	
02-701-20-729		2023-11-13	Mandat rempl. septique 11 ch. de la Mine	34 878.13 \$	
02-701-50-725		2023-11-20	Jour souvenir - Société historique	452.00 \$	
02-702-59-610		2023-11-20	Jour souvenir - Société historique	393.08 \$	
02-702-59-690		2023-11-20	Jour souvenir - Société historique	58.92 \$	
03-510-10-002		2023-11-30	3 projets fonds vert municipal - Novembre 2023	1 715.00 \$	
03-510-10-002		2023-11-30	3 projets fonds vert municipal - Novembre 2023		1 715.00 \$

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Grefe et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement		

**COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2023

**PLANNING AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT ADVISORY  
COMMITTEE**

Minutes of the November 8<sup>th</sup>, 2023 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Kimberly Chan, présidant cette réunion extraordinaire, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18h05.

Having noticed that there is quorum, Ms. Kimberly Chan, presiding over this extraordinary meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6:05 p.m.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Kimberly Chan ~ Christopher Blais (conseillers / councillors) ~ Pierre Guénard (maire / Mayor)  
George Claydon ~ Marc Monette ~ Matthew Smith ~ Ryan Gallant ~ Nicole Desroches  
Caroline Jean ~ Michel Beaulne (employés municipaux / Municipal Officers)

**ABSENTS**

**REGRETS**

Benoît Delage

**AUTRES**

**OTHERS**

Aucun / Nil

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Marc Monette et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Marc Monette, and resolved that the agenda governing this meeting be adopted as presented.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES**

**2.1 Réunion ordinaire du 4 octobre 2023**

**2.1 Ordinary meeting held on October 4<sup>th</sup>, 2023**

IL EST PROPOSÉ par M. Ryan Gallant, appuyé par M. Matthew Smith et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 4 octobre 2023 soit par la présente adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Mr. Ryan Gallant, seconded by Mr. Matthew Smith, and resolved that the minutes of the ordinary meetings held October 4<sup>th</sup>, 2023, be adopted as presented.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS**

**3.0 QUESTION PERIOD**

Les requérants pour les dossiers 5.1, 6.1, 6.2 et 9.2 étaient présents pour présenter leurs demandes et répondre aux questions des membres du CCUDD.

Applicants for items 5.1, 6.1, 6.2 and 9.2 were present to present their requests and answer questions from the members of the PSDAC.

4.0 DEMANDES MULTIPLES	4.0 MULTIPLE REQUESTS
Aucun	Nil
5.0 DÉROGATION MINEURE	5.0 MINOR EXEMPTION
<b>5.1 2023-20062</b> <b>Lot 6 222 734 au cadastre du Québec</b> <b>47, chemin de Charlotte</b>	<b>5.1 2023-20062</b> <b>Lot 6 222 734 of the Québec cadastre</b> <b>47 chemin Charlotte</b>
<p>ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 222 734 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 47, chemin de Charlotte, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogations mineures afin de permettre un escalier situé à 0,85 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 1,5 m et un autre escalier situé à 0,83 m, plutôt qu'à 1,4 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;</p> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 3 novembre 2023 par le Service d'urbanisme et du développement durable;</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Matthew Smith et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogations mineures, et ce, en faveur du lot 6 222 734 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 47, chemin de Charlotte, conditionnellement à l'accord du détenteur de la servitude avant pour l'empiétement de l'escalier dans celle-ci.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>WHEREAS the owner of the building known as lot 6 222 734 in the cadastre of Québec, property also known as being none as 47 chemin de Charlotte, presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to allow a staircase located 0.85 m from the side property line, rather than 1.5 m and another staircase located 0.83 m, rather than 1.4 m, as stipulated in zoning by-law number 1215-22;</p> <p>WHEREAS the members have read the analysis report submitted on November 3rd, 2023, by the Urban Planning and Sustainable Development Department;</p> <p>IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. Matthew Smith and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that the municipal council grant this request for minor exemption, in favor of lot 6 222 734 in the cadastre of Québec, property also known as 47 chemin de Charlotte, conditional upon the agreement of the holder of the front easement for the encroachment of the staircase into it.</p> <p>ADOPTED UNANIMOUSLY</p>
6.0 PIIA	6.0 SPAIP
<b>6.1 2023-20061</b> <b>Lot 6 459 008 au cadastre du Québec</b> <b>8, chemin Scott</b>	<b>6.1 2023-20061</b> <b>Lot 6 459 008 of the Québec cadastre</b> <b>8 chemin Scott</b>
<p>ATTENDU QUE la propriétaire du lot 6 459 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Scott a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne en aluminium de 0,11 m X 2,44 m pour le commerce « Distillerie du Square »;</p> <p>ATTENDU QUE l'enseigne proposée doit être conforme aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;</p> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 3 novembre 2023 par le Service d'urbanisme et du développement durable;</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ par M. Marc Monette, appuyé par M. Ryan Gallant et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de</p>	<p>WHEREAS the owner of lot 6 459 008 of the Québec cadastre, property also known as 8, chemin Scott, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme in order to authorize the installation of an aluminum sign measuring 0.11 m x 2.44 m for the "Distillerie du Square" business;</p> <p>WHEREAS the proposed sign must comply with the criteria of by-law 1218-22 on SPAIP;</p> <p>WHEREAS the members read the analysis report submitted on November 3rd, 2023, by the Planning and Sustainable Development Department;</p> <p>IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Marc Monette, seconded by Mr. Ryan Gallant and resolved that the Planning and</p>

développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 6 459 008 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Scott.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.2 2023-20066**  
**Lots 6 193 704 à 6 193 707, 6 193 733 à 6 193 737, 6 193 743 et 6 243 909 au cadastre du Québec**  
**Lots divers, chemin du Relais**

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 6 193 704 à 6 193 707, 6 193 733 à 6 193 737, 6 193 743 et 6 243 909 au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant situées sur les chemins du Relais, d'Old Chelsea et Cecil, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale dans le but d'autoriser la redivision de ces lots et d'approuver le plan d'implantation déposé;

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet d'approuver l'architecture du bâtiment proposé de 20 logements;

ATTENDU QUE le projet proposé doit être conforme aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 3 novembre 2023 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE les membres considèrent que le projet pourrait être bonifié en tenant compte des commentaires suivants :

Architecture :

- Il faudrait encourager les usages commerciaux au rez-de-chaussée le long du chemin d'Old Chelsea. Afin de faciliter l'usage commercial de ces locaux, les bâtiments dont la façade principale est située le long du chemin d'Old Chelsea devrait avoir un rez-de-chaussée d'une plus grande hauteur. La fenestration devrait aussi être représentative d'un bâtiment commercial, tel que préconisé aux critère 4 de l'article 3.5.2 du PIIA.
- Il faudrait avoir plus d'un modèle de bâtiment pour le projet. Le gabarit devrait être semblable entre les nouveaux bâtiments proposés, tout en offrant une certaine variation pour briser l'effet monotone des façades.
- Il faudrait assurer une certaine variation de couleur et de matériaux entre deux bâtiments adjacents et la couleur ne devrait pas être uniformisée sur un bâtiment.
- Il faudrait démontrer que l'architecture des bâtiments est durable (voir section 3.4 du PIIA en pièce jointe).
- Il faudrait proposer une typologie de logement qui répond aux besoins des personnes de tout âge, revenu, origine ethnique et milieu social, y compris les familles
- Les détails architecturaux (balcons, fenêtres, etc) pourraient avoir des couleur et matériaux se démarquant de la masse principale du bâtiment.

Sustainable Development Advisory Committee recommends to Municipal Council the approval of this request for a SPAIP on lot 6 459 008 of the Québec cadastre, property also known as 8 chemin Scott.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**6.2 2023-20066**  
**Lot 6 193 704 à 6 193 707, 6 193 733 à 6 193 737, 6 193 743 and 6 243 909 of the Québec cadastre**  
**Various lots chemin du Relais**

WHEREAS the owner of lots 6 193 704 to 6 193 707, 6 193 733 to 6 193 737, 6 193 743 and 6 243 909 in the Quebec cadastre, properties also known as being located on chemins du Relais, d'Old Chelsea and Cecil, presented to the Municipality of Chelsea a request for approval of a site plan and architectural integration with the aim of authorizing the re-division of these lots and approving the proposed site plan;

WHEREAS the request is also to approve the architecture of the proposed building of 20 housing units;

WHEREAS the proposed project must comply with the criteria of regulation 1218-22 on PIIAs;

WHEREAS members have read the analysis report submitted on November 3, 2023, by the Urban Planning and Sustainable Development Department;

WHEREAS the members consider that the project could be improved by taking into account the following comments:

Architecture:

- Commercial uses on the ground floor should be encouraged along Old Chelsea Road. In order to facilitate the commercial use of these premises, buildings whose main facade is located along Old Chelsea Road should have a higher ground floor. The fenestration should also be representative of a commercial building, as recommended in criterion 4 of article 3.5.2 of the PIIA.
- There should be more than one building model for the project. The size should be similar between the proposed new buildings, while offering some variation to break up the monotonous effect of the facades.
- A certain variation in color and materials should be ensured between two adjacent buildings and the color should not be uniform across a building.
- It would be necessary to demonstrate that the architecture of buildings is sustainable (see section 3.4 of the SPAIP in the attachment).
- A housing typology should be proposed that meets the needs of people of all ages, incomes, ethnic origins and social backgrounds, including families
- Architectural details (balconies, windows, etc.) could have colors and materials that stand out from the main mass of the building.

Implantation :

- Il devrait y avoir une variation dans l’implantation des bâtiments le long du chemin d’Old Chelsea, de façon à ne pas créer un mur le long du chemin. Il faudrait s’intégrer au caractère du chemin d’Old Chelsea, les bâtiments situés le long du chemin n’étant pas tous situés à une même distance.
- Il faudrait étudier la possibilité de retirer les bâtiments centraux. Leur implantation ne correspond à ce qui se retrouve sur le chemin d’Old Chelsea.

Aménagement des terrains :

- Une plus grande surface de verdure devrait être prévue sur chacun des lots afin de minimiser les îlots de chaleur;
- Un espace communautaire devrait être créé comme lieu de rassemblement, permettant aussi l’aménagement de composantes d’agriculture urbaine (bacs de culture, potager en pleine terre, arbres fruitiers, plantes comestibles).
- L’aménagement paysager devrait être bonifié afin de mettre en valeur les bâtiments et les corridors piétonniers.
- Il faudrait prévoir des amoncellements d’arbres.
- Les îlots au centre des aires de stationnement devraient être plus larges, permettant aux arbres qui seront plantés de se développer.
- Les éléments contribuant au transport actif devraient être mis en valeur et le transport actif encouragé par des accès aménagés directement entre les logements et locaux au rez-de-chaussée et le chemin. Des trottoirs devraient être aménagés à l’intérieur de l’aire de stationnement pour faciliter la circulation des piétons à l’intérieur de celle-ci.

IL EST DONC PROPOSÉ de reporter cette demande à une séance ultérieure du comité.

Location:

- There should be variation in the siting of buildings along Old Chelsea Road, so as not to create a wall along the path. It would be necessary to integrate the character of Old Chelsea Road, as the buildings along the road are not all located at the same distance.
- The possibility of removing the central buildings should be studied. Their location does not correspond to what is found on the way to Old Chelsea.

Land development:

- A larger area of greenery should be provided on each lot to minimize heat islands;
- A community space should be created as a gathering place, also allowing the development of urban agriculture components (growing containers, open-ground vegetable garden, fruit trees, edible plants).
- Landscaping should be improved to highlight buildings and pedestrian corridors.
- Tree piles should be planned.
- The islands in the center of parking areas should be wider, allowing the trees that will be planted to grow.
- Elements contributing to active transport should be highlighted and active transport encouraged by access provided directly between housing and premises on the ground floor and the path. Sidewalks should be installed inside the parking area to facilitate pedestrian circulation within it.

IT IS THEREFORE PROPOSED to postpone this request to a later committee meeting.

7.0	USAGES CONDITIONNELS	7.0	CONDITIONAL USES
Aucun		None	
8.0	PPCMOI	8.0	SBCMOP
Aucun		Nil	
9.0	RÈGLEMENTS D’URBANISME	9.0	PLANNING BY-LAWS
9.1	<b>Modification au plan d’urbanisme et aux règlements de zonage, construction et PIIA, afin de se conformer aux exigences du gouvernement provincial concernant le contrôle des îlots de chaleur</b>	9.1	<b>Modification to the Master plan and the zoning, construction and SPAIP by-laws, in order to comply with the requirements of the provincial government regarding the control of heat islands</b>

ATTENDU QUE le plan d’urbanisme numéro 1214-22 et le règlement de zonage numéro 1215-22 sont entrés en vigueur le 29 novembre 2022;

WHEREAS Master plan number 1214-22 and zoning by-law number 1215-22 came into force on November 29, 2022;

ATTENDU QUE les règlements de construction numéro 1217-22 et sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 1218-22 sont entrés en vigueur le 25 octobre 2022;

WHEREAS construction by-law number 1217-22 and site planning and architectural integration programme number 1218-22 came into force on October 25, 2022;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec oblige les municipalités, d'ici le 25 mars 2024, à modifier leur plan d'urbanisme afin d'intégrer l'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

ATTENDU QUE lors de la révision des règlements d'urbanisme, la préservation de l'environnement, le contrôle des eaux de ruissellement (percolation, rétention, infiltration, etc.) et les îlots de chaleur avaient été pris en considération, mais qu'il y a lieu de bonifier la réglementation en ce sens;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 3 novembre 2023 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE les membres discutent de la possibilité d'augmenter les frais pour les cases de stationnement manquantes, de les majorer par secteur et soulèvent qu'il serait approprié d'évaluer s'il était possible de charger annuellement ces frais aux commerçants, plutôt qu'une seule fois;

ATTENDU QU'il est convenu de fixer les frais pour ces cases manquantes à 5 000 \$ par case pour le moment, tout en poursuivant la réflexion pour une modification future;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Matthew Smith et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal de modifier les règlements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9.2 Modification au plan d'urbanisme et au règlement de zonage afin d'inclure un terrain dans l'affectation résidentielle au centre-village**

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme numéro 1214-22 et le règlement de zonage numéro 1215-22 sont entrés en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 923 990 au cadastre du Québec demande que son terrain soit retiré de l'aire d'affectation du sol « Publique et institutionnelle au centre-village » et inséré dans l'aire d'affectation du sol « Résidentielle au centre-village », c'est-à-dire l'aire d'affectation dans laquelle la Municipalité vise à consolider les espaces résidentiels et qui s'applique à toutes les autres propriétés privées situées sur le chemin Mill;

ATTENDU QUE, ce faisant, le plan de zonage doit aussi être modifié afin d'agrandir la zone RES-CV-20 à même la zone PI-CV-3, afin d'inclure le lot 2 923 990 à la zone RES-CV-20;

ATTENDU QUE ces modifications sont conformes au schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 3 novembre 2023 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

WHEREAS the Government of Québec requires municipalities, by March 25, 2024, to modify their Master plan in order to include the identification of any part of the municipal territory with little vegetation, very waterproofed or subject to the island phenomenon urban heat and describe any measures to mitigate the harmful or undesirable effects of these characteristics;

WHEREAS during the revision of the planning by-laws, the preservation of the environment, the control of runoff water (percolation, retention, infiltration, etc.) and heat islands had been taken into consideration, but that there is reason to improve the by-laws in this sense;

WHEREAS members have read the analysis report submitted on November 3, 2023, by the Urban Planning and Sustainable Development Department;

WHEREAS the members discuss the possibility of increasing the fees for missing parking spaces, of increasing them by sector and raise that it would be appropriate to evaluate whether it was possible to charge these fees to merchants annually, rather than only once;

WHEREAS it is agreed to set the fees for these missing parking spaces at \$5,000 for each one for the moment, while continuing to consider a future modification;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Matthew Smith and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to modify the by-laws.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**9.2 Amendment to the Master plan and the zoning by-law in order to include a property in the residential in the center village land use**

WHEREAS Master plan number 1214-22 and zoning by-law number 1215-22 came into force on November 29, 2022;

WHEREAS the owner of lot 2 923 990 in the Quebec cadastre requests that his land be removed from the "Public and institutional in the village center" land use area and inserted into the "Residential in the village center" land use, that is to say the allocation area in which the Municipality aims to consolidate residential spaces and which applies to all other private properties located on Mill Road;

WHEREAS, in doing so, the zoning plan must also be modified in order to enlarge the RES-CV-20 zone within the PI-CV-3 zone, in order to include lot 2 923 990 in the RES-CV-20 zone;

WHEREAS these modifications are consistent with the development plan of the MRC des Collines-de-l'Outaouais;

WHEREAS members have read the analysis report submitted on November 3, 2023, by the Urban Planning and Sustainable Development Department;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Ryan Gallant et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal de modifier les règlements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Ryan Gallant, and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to modify the by-laws.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10.0 INFORMATION DU CONSEIL**

**10.1 Session ordinaire du 5 décembre 2023**

Présentation des dossiers soumis au CCUDD de novembre 2023 et déposés à la session ordinaire du conseil municipal du 7 novembre 2023.

**10.0 FEEDBACK FROM COUNCIL**

**10.1 December 5<sup>th</sup>, 2023, ordinary meeting**

Presentation of the files submitted to the PSDAC in November 2023 and tabled at the ordinary session of the municipal council on November 7<sup>th</sup>, 2023.

**11.0 AUTRE**

Aucun

**11.0 OTHER**

Nil

**12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Ryan Gallant et résolu que cette rencontre soit levée à 22h13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

.....  
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

.....  
Kimberly Chan, Présidente / Chair

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Ryan Gallant, and resolved that this meeting be adjourned at 10:13 p.m.

ADOPTED UNANIMOUSLY

MINUTES SUBMITTED BY

MINUTES APPROVED BY



COMITÉ CONSULTATIF SUR  
**L'ENVIRONNEMENT, LA**  
DURABILITÉ ET LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
(CCEDCC)

ENVIRONMENT, SUSTAINABILITY  
AND CLIMATE CHANGE ADVISORY  
COMMITTEE (ESCCAC)

Minutes of the May 15, 2023 meeting

Procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023

Constatant qu'il y a quorum, Mme Rita Jain, présidente du comité, déclare la présente séance du Comité consultatif de l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) ouvert à 19h03.

Having noticed there is quorum, Ms. Rita Jain, presiding over this meeting, declares this sitting of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee (ESCCAC) open at 7:03 pm.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Conseillers / Counselors : Rita Jain, Dominic Labrie  
Membres / members : Jonathan Lamarre-Régnière, Nicole Lulham, Michelle Comeau  
Employés municipaux / municipal employees : Mélanie Lacroix

**ABSENTS**

**REGRETS**

Membre / member : Guglielmo Tita, Jean-Denis Fréchette, Pierre Bilodeau

**1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lamarre-Régnière appuyé par Mme Michelle Comeau et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, seconded by Ms Michelle Comeau, and resolved that the agenda be and is hereby adopted.

**ADOPTÉ**

**ADOPTED**

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 AVRIL 2023**

**2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORDS OF THE MINUTES OF THE APRIL 17, 2023 MEETING**

IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière, et résolu que le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2023 soit par la présente approuvé.

IT IS PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that the minutes of the meeting held on April 17, 2023, be and is hereby approved.

**3.0 PRÉSENTATION D'ACTION CHELSEA POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (ACRE) SUR LES CIBLES DE CONSERVATION DE 30% DU TERRITOIRE DE CHELSEA**

**3.0 ACTION CHELSEA FOR THE RESPECT OF THE ENVIRONMENT (ACRE) PRESENTATION ON CONSERVATION TARGETS FOR 30% OF CHELSEA'S TERRITORY**

M. Stephen Woodley président d'Action Chelsea pour le respect de l'environnement (ACRE) fait une présentation aux membres intitulée «The Global Biodiversity Framework's 30 x 30». Cette présentation met de l'avant l'importance de protéger 30% du territoire et de promouvoir la biodiversité sur notre territoire. ACRE a également fait un travail préliminaire de déterminer qu'elle proportion du territoire de Chelsea est déjà protégé. Quelques

Mr. Stephen Woodley, President of Action Chelsea for the Respect of the Environment (ACRE), presents "The Global Biodiversity Framework's 30 x 30" to the members. This presentation highlighted the importance of protecting 30% of the territory and promoting biodiversity within our territory. ACRE also did some preliminary work to determine what proportion of Chelsea's territory is already protected. A few avenues for reaching the 30% target were also discussed during the presentation.

pistes pour atteindre le 30% ont également été abordées lors de la présentation.

Les membres du CCEDCC discutent des défis du projet, notamment que la Municipalité n'est pas propriétaire de beaucoup de terrains. Ainsi, les solutions de conservation devront reposer sur des partenariats stratégiques pour assurer la conservation du territoire et la pérennité des habitats.

Les membres du CCEDCC appuie l'initiative de collaborer avec ACRE afin d'aider la Municipalité dans sa démarche d'atteindre un 30% (ou plus) de conservation du territoire en identifiant des terrains à prioriser. Les membres sont d'avis qu'un exercice de communication important sera nécessaire pour sensibiliser les propriétaires de terrain de Chelsea concernant les options disponible pour la conservation de leurs terrains.

ESCACC members discussed the challenges of the project, notably that the Municipality does not own much land. Thus, conservation solutions will have to be based on strategic partnerships to ensure land conservation and habitat sustainability.

The members of the ESCACC support the initiative to collaborate with ACRE in order to help the Municipality in its efforts to achieve 30% (or more) land conservation by identifying land to prioritize. The members felt that a major communication exercise would be needed to make Chelsea landowners aware of the options available for conserving their land.

<b>4.0 MISE À JOUR DES PROJETS DE L'ÉQUIPE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>4.0 UPDATE ON THE ENVIRONMENTAL TEAMS PROJECTS</b>
---	---

Mme Mélanie Lacroix fait une mise à jour sur les projets en cours de l'équipe de l'environnement.

Ms Mélanie Lacroix provides an update on the Environment Team's current projects.

<b>5.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL</b>	<b>5.0 FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL</b>
---	--

5.1 Séance ordinaire du 2 mai 2023

5.1 May 2, 2023, Ordinary sitting of Council

Le conseil a révisé une nouvelle proposition de projet soumise par l'Association du lac Kingsmere au sujet de la gestion de l'achigan à grande bouche dans le lac. Cette proposition a été acceptée et un montant de \$3 000 sera réservé pour ce projet à même le Fonds vert municipal.

Council reviewed a new project proposal submitted by the Kingsmere Lake Association concerning the management of largemouth bass in the lake. The proposal was accepted and \$3,000 will be set aside from the Municipal Fonds vert.

Mme Rita Jain informe les membres que le conseil a adopté une résolution pour repousser la mise en vigueur du règlement concernant les quais.

Ms Rita Jain informs members that council has adopted a resolution to postpone the implementation of the dock by-law.

<b>6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2023</b>	<b>6.0 BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF APRIL 17, 2023</b>
---	--

n. a.

<b>7.0 DIVERS</b>	<b>7.0 OTHER</b>
-------------------	------------------

n. a.

<b>8.0 PROCHAINE RENCONTRE</b>	<b>8.0 NEXT MEETING</b>
--------------------------------	-------------------------

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le mercredi 19 juin 2023. Les membres en prennent note.

The next meeting of the Committee is currently planned for Wednesday June 19, 2023. Members take note.

<b>9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION</b>	<b>9.0 ADJOURNMENT</b>
--------------------------------	------------------------

IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière et résolu que cette réunion soit levée à 20h47.

IT IS PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that this meeting be adjourned at 8:47 pm.

ADOPTÉE

ADOPTED

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**

**MINUTES PREPARED BY**

*M. Lacroix*

.....  
Mélanie Lacroix

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR

MINUTES APPROVED BY



.....  
Rita Jain

19 juin 2023

.....  
Date



COMITÉ CONSULTATIF SUR  
**L'ENVIRONNEMENT, LA**  
DURABILITÉ ET LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
(CCEDCC)

ENVIRONMENT, SUSTAINABILITY  
AND CLIMATE CHANGE ADVISORY  
COMMITTEE (ESCCAC)

Minutes of the June 19, 2023 meeting

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023

Constatant qu'il y a quorum, Mme Rita Jain, présidente du comité, déclare la présente séance du Comité consultatif de l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) ouvert à 19h02.

Having noticed there is quorum, Ms. Rita Jain, presiding over this meeting, declares this sitting of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee (ESCCAC) open at 7:02 pm.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Conseillers / Counselors : Rita Jain, Dominic Labrie

Membres / members : Jonathan Lamarre-Régnière, Nicole Lulham, Michelle Comeau, Jean-Denis Fréchette

Employés municipaux / municipal employees : Mélanie Lacroix

Invités : Tineke Kuijper (resident of district 5), Gabriel Ramsay (resident of district 5), Bronwyn Rayfield (ACRE, specialist in ecological connectivity)

**ABSENTS**

**REGRETS**

Membre / member : Guglielmo Tita, Pierre Bilodeau

**1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lamarre-Régnière appuyé par Mme Nicole Lulham et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté.

**ADOPTÉ**

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 MAI 2023**

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière et résolu que le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023 soit par la présente approuvé avec la modification suivante :

3.0 Les membres du CCEDCC appuie l'initiative de collaborer avec ACRE afin d'aider la Municipalité dans sa démarche d'atteindre un 30% (ou plus) de conservation du territoire en identifiant des terrains à prioriser. Les membres sont d'avis qu'un exercice de communication important sera nécessaire pour sensibiliser les propriétaires de terrain de Chelsea concernant les options disponible pour la conservation de leurs terrains.

**1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA**

IT IS PROPOSED by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, seconded by Ms. Nicole Lulham, and resolved that the agenda be and is hereby adopted.

**ADOPTED**

**2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORDS OF THE MINUTES OF THE MAY 15, 2023 MEETING**

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that the minutes of the meeting held on May 15, 2023, be and is hereby approved with the following modification:

3.0 The members of the ESCACC support the initiative to collaborate with ACRE in order to help the Municipality in its efforts to achieve 30% (or more) land conservation by identifying land to prioritize. The members felt that a major communication exercise would be needed to make Chelsea landowners aware of the options available for conserving their land.

<b>3.0 PRÉSENTATION DONNÉES BIOBLITZ RUISSEAU DU LAC MEECH</b>	<b>3.0 MEECH CREEK BIOBLITZ DATA PRESENTATION</b>
<p>M. Gabriel Ramsay présente les données récoltées et la méthodologie utilisée lors d'un bioblitz effectuée au mois de mars 2023 en périphérie du ruisseau Meech. Ce bioblitz avait pour but premier d'acquérir assez de données pour reconnaître cette localisation comme un territoire de connectivité d'habitats selon la nouvelle réglementation municipale de Chelsea.</p> <p>Les membres du CCEDCC prennent connaissance de la présentation et discutent des critères requis pour délimiter et désigner un espace comme territoire de connectivité d'habitat à même le Règlement de zonage. Ceux-ci, avec l'aide de Mme Bronwyn Rayfield, experte d'Action chelsea pour le respect de l'environnement (ACRE), sont d'avis qu'il y a suffisamment d'information pour passer à la prochaine étape du projet, soit la délimitation du territoire de connectivité d'habitat du ruisseau Meech présenté. Les membres suggèrent également que cette initiative pourrait être une demande intéressante à déposer au Fonds vert municipal.</p>	<p>Mr. Gabriel Ramsay presents the data collected and the methodology used during a bioblitz carried out in March 2023 on the periphery of Meech Creek. The primary purpose of the bioblitz was to acquire enough data to recognize this location as a habitat connectivity area under Chelsea's new municipal by-law.</p> <p>ESCCAC members reviewed the presentation and discussed the criteria required to delimit and designate a space as a habitat connectivity area within the zoning by-law. With the help of Ms. Bronwyn Rayfield, an expert from Action chelsea for the respect of the environment (ACRE), they felt that there was sufficient information to proceed to the next stage of the project, namely the delineation of the Meech Creek habitat connectivity area presented. They also suggest that this initiative could be an interesting project proposal for the Municipal Green Fund.</p>
<b>4.0 MISE À JOUR DES PROJETS DE L'ÉQUIPE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>4.0 UPDATE ON THE ENVIRONMENTAL TEAMS PROJECTS</b>
<p>Mme Mélanie Lacroix fait une mise à jour sur les projets en cours de l'équipe de l'environnement.</p>	<p>Ms Mélanie Lacroix provides an update on the Environment Team's current projects.</p>
<b>5.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL</b>	<b>5.0 FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL</b>
<p>5.1 Séance ordinaire du 6 juin 2023</p>	<p>5.1 June 6, 2023, Ordinary sitting of Council</p>
<b>6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2023</b>	<b>6.0 BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF MAY 15, 2023</b>
<p>n. a.</p>	<p>n. a.</p>
<b>7.0 DIVERS</b>	<b>7.0 OTHER</b>
<p>n. a.</p>	<p>n. a.</p>

**8.0 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le lundi 18 septembre 2023. Les membres en prennent note.

**8.0 NEXT MEETING**

The next meeting of the Committee is currently planned for Monday September 18, 2023. Members take note.

**9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière et résolu que cette réunion soit levée à 20h47.

**9.0 ADJOURNMENT**

IT IS PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that this meeting be adjourned at 8:47 pm.

ADOPTÉE

ADOPTED

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES PREPARED BY



.....  
Mélanie Lacroix

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR

MINUTES APPROVED BY



.....  
Rita Jain

16 octobre 2023

.....  
Date



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea, QC J9B 1C1  
Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672  
[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

Réf. 114-212

### COMITÉ CONSULTATIF SUR **L'ENVIRONNEMENT, LA** DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCEDCC)

### ENVIRONMENT, SUSTAINABILITY AND CLIMATE CHANGE ADVISORY COMMITTEE (ESCCAC) Minutes of the September 18, 2023 meeting

Procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2023

Constatant qu'il y a quorum, Mme Rita Jain, présidente du comité, déclare la présente séance du Comité consultatif de l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) ouvert à 19h04.

Having noticed there is quorum, Ms. Rita Jain, presiding over this meeting, declares this sitting of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee (ESCCAC) open at 7:04 pm.

#### PRÉSENTS

#### PRESENT

Conseillers / Counselors : Rita Jain, Dominic Labrie

Membres / members : Jonathan Lamarre-Régnière, Nicole Lulham, Michelle Comeau, Jean-Denis Fréchette, Charles-Antoine Bachand, Guglielmo Tita

Employés municipaux / municipal employees : Mélanie Lacroix

Invités : Matisse Nadeau-Décarie et Andréa Evrard (LCL environnement)

#### ABSENTS

#### REGRETS

Membre / member : Pierre Bilodeau

#### 1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lamarre-Régnière appuyé par Mme Michelle Comeau et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, seconded by Ms. Nicole Lulham, and resolved that the agenda be and is hereby adopted.

#### ADOPTÉ

#### ADOPTED

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 JUIN 2023

#### 2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORDS OF THE MINUTES OF THE JUNE 19, 2023 MEETING

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière et résolu que le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023 soit par la présente approuvé avec les modifications discutées.

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that the minutes of the meeting held on June 19, 2023, be and is hereby approved with the discussed modifications.

#### 3.0 ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

#### 3.0 MEECH CREEK BIOBLITZ DATA PRESENTATION

Mme Jain et les membres du CCEDCC accueillent M. Charles-Antoine Bachand, nouveau membre au sein du comité.

Ms Jain and the members of the ESCACC welcome Mr. Charles-Antoine Bachand as a new member of the committee.

<b>4.0</b>	<b>ACTIONS PROPOSÉES – RENOUELEMENT DU PLAN D’ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>4.0</b>	<b>PROPOSED ACTIONS – RENEWAL OF THE SUSTAINABLE ACTION PLAN</b>
	Mme Matisse Nadeau-Décarie et Mme Andréa Evrard, responsables du projet, expliquent le contexte du projet et présentent les actions en développement durable proposées pour la collectivité.		Ms. Matisse Nadeau-Décarie and Ms. Andréa Evrard, project leads, explain the project context and present the sustainable development actions proposed for the community.
	Les membres du comité ont l’occasion de demander des précisions et apporter des commentaires sur chacune des actions proposées. Les membres auront l’occasion de réviser le document et envoyer des commentaires supplémentaires à la Coordinatrice en environnement. Ceux-ci seront colligés et envoyés à la firme d’expert-conseil afin d’apporter des modifications et préparer une consultation publique.		Committee members have the opportunity to ask for clarifications and comment on each of the proposed actions. Members will also have the opportunity to review the document and send additional comments to the Environmental Coordinator. These will be collated and sent to the consulting firm for modification and preparation for public consultation.
	Les membres du CCEDCC suggèrent qu’un bilan du Plan d’action en développement durable 2018-2021 soit publié afin de démontrer le cheminement et les actions complétées.		CCEDCC members suggest that a summary of the 2018-2021 Sustainable Development Action Plan be published to demonstrate progress and completed actions.
<b>5.0</b>	<b>INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL</b>	<b>5.0</b>	<b>FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL</b>
5.1	Séance ordinaire du 4 juillet 2023	5.1	July 4, 2023, Ordinary sitting of Council
5.2	Séance extraordinaire du 7 juillet 2023	5.2	July 7, 2023, Extraordinary sitting of Council
5.3	Séance ordinaire du 22 août 2023	5.3	August 22, 2023, Ordinary sitting of Council
5.4	Séance ordinaire du 5 septembre 2023	5.4	September 5, 2023, Ordinary sitting of Council
	Mme Jain résume les sujets touchant l’environnement, notamment le regroupement de trois municipalités pour la gestion des matières résiduelles, l’ouverture de l’appel de projets au Fonds vert ainsi que certaines modifications à l’usine des eaux usées.		Ms. Jain summarizes environmental topics, including the consolidation of three municipalities for the management of residual materials, the opening of the Fonds vert call for projects and certain modifications to the wastewater treatment plant.
<b>6.0</b>	<b>AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2023</b>	<b>6.0</b>	<b>BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF APRIL 17, 2023</b>
			n. a.
<b>7.0</b>	<b>DIVERS</b>	<b>7.0</b>	<b>OTHER</b>
			n. a.

**8.0 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le lundi 16 octobre 2023. Les membres en prennent note.

**8.0 NEXT MEETING**

The next meeting of the Committee is currently planned for Monday October 16, 2023. Members take note.

**9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Denis Fréchette, appuyé par M. Guglielmo Tita et résolu que cette réunion soit levée à 21h19.

ADOPTÉE

**9.0 ADJOURNMENT**

IT IS PROPOSED by Mr. Jean-Denis Fréchette, seconded by Mr. Guglielmo Tita, and resolved that this meeting be adjourned at 9:19 pm.

ADOPTED

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES PREPARED BY



.....  
Mélanie Lacroix

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR

MINUTES APPROVED BY



.....  
Rita Jain

16 octobre 2023

.....  
Date



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea, QC J9B 1C1  
Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672  
[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

Réf. 114-212

### COMITÉ CONSULTATIF SUR **L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** (CCEDCC)

### ENVIRONMENT, SUSTAINABILITY AND CLIMATE CHANGE ADVISORY COMMITTEE (ESCCAC) Minutes of the Octobre 16, 2023 meeting

Procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2023

Constatant qu'il y a quorum, Mme Rita Jain, présidente du comité, déclare la présente séance du Comité consultatif de l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) ouvert à 19h03.

Having noticed there is quorum, Ms. Rita Jain, presiding over this meeting, declares this sitting of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee (ESCCAC) open at 7:03 pm.

#### PRÉSENTS

PRESENT

Conseillers / Counselors : Rita Jain, Dominic Labrie

Membres / members : Pierre Bilodeau, Nicole Lulham, Michelle Comeau, Charles-Antoine Bachand

Employés municipaux / municipal employees : Mélanie Lacroix

#### ABSENTS

REGRETS

Membre / member : Jean-Denis Fréchette, Guglielmo Tita, Jonathan Lamarre-Régnière

#### 1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau appuyé par M. Pierre Bilodeau et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Pierre Bilodeau, and resolved that the agenda be and is hereby adopted.

#### ADOPTÉ

#### ADOPTED

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 18 SEPTEMBRE 2023

#### 2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORDS OF THE MINUTES OF THE SEPTEMBRE 18, 2023 MEETING

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière et résolu que les procès-verbaux des réunions du 18 septembre et du 19 juin 2023 (approbation par courriel) soient par la présente approuvés avec les modifications discutées.

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that the minutes of the meetings held on September 18 and June 19, 2023 (approval by email), be and are hereby approved with the discussed modifications.

#### 3.0 PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LES RECOMMANDATIONS DE BONIFICATIONS DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME – ÎLOTS DE CHALEUR

#### 3.0 PRESENTATION OF THE REPORT ON RECOMMENDATIONS FOR IMPROVEMENTS TO THE MASTER PLAN AND BYLAWS – HEAT ISLANDS

Les membres du CCEDCC ont pris connaissance du rapport préliminaire sur les recommandations de bonifications du plan et des règlements d'urbanisme concernant les îlots de chaleur du territoire de Chelsea.

The members of the ESCACC have reviewed the preliminary report on recommendations for improvements to the plan and bylaws regarding heat islands in Chelsea.

Les membres apportent plusieurs suggestions pour améliorer le contenu du rapport. Notamment, les sujets suivants sont abordés : la cartographie incomplète, le potentiel d'îlots de chaleur dans le secteur de Farm Point, la date des données présentées, les quantités de cases de stationnements proposées, la définition d'un arbre mature, la notion d'incitatifs pour ceux qui ne seraient pas directement touchés par les changements règlementaires et les sujets pour la sensibilisation des citoyens ainsi que les industries, commerces et institutions (ICIs) de Chelsea.

De plus, les membres suggèrent que le rapport indique que les changements proposés ont comme objectif la prévention ainsi que la réduction des îlots de chaleur sur le territoire.

Les membres ont aussi soulevé que le langage utilisé dans les extraits règlementaires est plutôt suggestif, proposant des changements. Il serait donc préférable de réviser les verbes utilisés afin d'obtenir un ton prescriptif, incitant des actions qui permettent un changement précis.

Finalement, les membres ont discuté qu'il est primordial que le milieu institutionnel démontre un effort supplémentaire pour réduire les îlots de chaleur afin d'être exemplaire. Quelques avenues proposées étaient la plantation d'arbres beaucoup plus mature lors de l'aménagement des parcs et la réduction des surfaces asphaltées. Il a également été suggéré de demeurer à l'affût des nouvelles technologies en ce qui concerne les asphaltes grises/blanches.

The members bring several suggestions to improve the content of the report. Notably, the following topics are discussed: The incomplete mapping, the potential for heat islands in the Farm Point sector, the date of presented data, the number of parking spaces proposed, the definition of a mature tree, the notion of incentives for those who would not be directly affected by the bylaw changes, and the awareness topics for Chelsea's citizens as well as the industries, commerce and institutions (ICIs).

Further, the members suggest that the report indicate that the proposed changes are aimed at preventing and reducing heat islands on the territory.

The members also noted that the language used in the bylaws excerpts is rather suggestive, proposing changes. It would therefore be preferable to revise the verbs used to achieve a prescriptive tone; inciting actions that enable precise change.

Finally, the members discussed the need for the institutional sector to make an extra effort to reduce heat islands, in order to set and example. Some of the suggestions were planting more mature trees in parks and reducing asphalt surfaces. It was also suggested to keep abreast of new technologies regarding gray/white asphalt.

4.0	INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL	4.0	FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL
4.1	Séance ordinaire du 18 septembre 2023	4.1	September 18, 2023, Ordinary sitting of Council
4.2	Séance ordinaire du 3 octobre 2023	4.2	October 3, 2023, Ordinary sitting of Council

Mme Jain résume les sujets touchant l'environnement tel que la résolution déposée au conseil appuyant une demande de subvention à la FCM pour l'implantation d'un projet pilote d'autopartages sur le territoire de Chelsea, chapeauté par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO).

Ms. Jain summarizes environmental topics, including the resolution submitted to Council supporting a funding application to the FCM for the implementation of a car-sharing pilot project on Chelsea territory, led by the CREDDO.

Mme Jain indique que le Plan Stratégique de la Municipalité a également été déposé au conseil. Ce plan illustre les orientations majeures de la municipalité, dont l'environnement qui est un des piliers principaux.

Ms. Jain indicates that the Municipality's Strategic Plan has also been submitted to the Council. This plan illustrates the major orientations of the municipality, of which the environment is one of the main pillars.

Mme Jain indique également qu'il y aura des changements apportés aux règlements des comités. Mme Jain demande l'opinion des membres concernant la notion de huis clos et des périodes de questions du CCEDCC. Une discussion s'ensuit.

Ms. Jain also indicated that there will be changes to the committee bylaw. Ms. Jain ask for members' opinions on the notion of closed meetings and ESCACC question periods. A discussion follows.

5.0	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2023	5.0	BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF JUNE 19, 2023
-----	---	-----	--

Mme Jain et les membres demandent que le document regroupant les commentaires de tous ainsi que le tableau de mise à jour du

Ms. Jain and the members ask that the document gathering everyone's comments and the Sustainable Development Plan 2018-2021 update table be filed in the share folder.

Plan de développement durable 2018-2021 soient déposés dans le dossier partage.

**6.0 DIVERS**

Mme Jain mentionne que l'appel de projet pour le Fonds vert municipal est ouvert jusqu'au 13 novembre 2023.

**6.0 OTHER**

Ms. Jain mentions that the call for projects for the municipal Fonds vert is open until November 13, 2023.

**7.0 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le lundi 20 novembre 2023. Les membres en prennent note.

**7.0 NEXT MEETING**

The next meeting of the Committee is currently planned for Monday November 20, 2023. Members take note.

**8.0 LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par M. Charles-Antoine Bachand et résolu que cette réunion soit levée à 20h18.

**8.0 ADJOURNMENT**

IT IS PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mr. Charles-Antoine Bachand, and resolved that this meeting be adjourned at 8:18 pm.

ADOPTÉE

ADOPTED

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

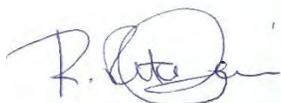
MINUTES PREPARED BY



.....  
Mélanie Lacroix

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR

MINUTES APPROVED BY



.....  
Rita Jain

15 novembre 2023

.....  
Date

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /  
ADMINISTRATIVE SERVICES**

## **6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1293-24 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN  
IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 381 400,00 \$ POUR  
FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2024**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement portant le numéro 1293-24 intitulé « Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 1 381 400,00 \$ pour financer les dépenses en investissement de 2024 » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est d'obtenir le financement nécessaire pour l'acquisition de divers équipements et véhicules prévus pour 2024.

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1293-24**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN  
IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 381 400,00 \$ POUR  
FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2024**

**ATTENDU QUE** le conseil juge nécessaire de procéder aux acquisitions suivantes :

<b>Description</b>	<b>Terme</b>	<b>Coût</b>
Achat d'une remorque (unité 1531) – Incendie	5 ans	16 800,00 \$
Achat de cylindres à air respirable – Incendie	5 ans	28 300,00 \$
Achat d'outils hydrauliques – Incendie	5 ans	42 000,00 \$
Achat d'équipements de désincarcération – Incendie	5 ans	42 000,00 \$
Achat d'un tracteur à gazon - Infrastructures	5 ans	47 200,00 \$
Achat d'un sableur pour camion de déneigement – Travaux publics	5 ans	75 500,00 \$
Achat d'une remorque basculante – Travaux publics	5 ans	121 600,00 \$
Achat d'une camionnette - Infrastructures	5 ans	115 300,00 \$
Achat d'un camion avec benne aluminium et équipements de déneigement – Infrastructures	5 ans	131 100,00 \$
Achat d'un camion-nacelle – Infrastructures	10 ans	204 400,00 \$
Achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement – Travaux publics	10 ans	557 200,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>1 381 400,00 \$</b>

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le conseil de la Municipalité de Chelsea est autorisé à effectuer des dépenses pour les diverses acquisitions mentionnées ci-haut, pour un montant total de 1 381 400,00 \$, le tout réparti tel que décrit aux annexes A à K, lesquelles font partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est donc autorisé à emprunter un montant de 619 800,00 \$ sur une période de 5 ans et un montant de 761 600,00 \$ sur une période de 10 ans.

**ARTICLE 3**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 4**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 5**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**ARTICLE 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.**

\_\_\_\_\_  
Me Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Pierre Guénard  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 9 janvier 2024

DATE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT : 2024

NUMÉRO DE RÉSOLUTION : -24

APPROUVÉ PAR LES PERSONNES  
HABILES À VOTER :

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DES  
AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'une remorque pour unité 1531 - Incendie (5 ans)	15 240.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	15 240.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	762.00 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	1 520.19 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	17 522.19 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(1 522.10) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	16 000.10 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	799.90 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>16 800.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière  
9 janvier 2024

Pierre Guénard  
Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat de cylindres à air respirable - Incendie (5 ans)	25 720.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	25 720.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	1 286.00 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	2 565.57 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	29 571.57 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(2 568.79) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	27 002.79 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	1 297.21 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>28 300.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière  
9 janvier 2024

Pierre Guénard  
Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'outils hydrauliques - Incendie (5 ans)	38 100.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	38 100.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	1 905.00 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	3 800.48 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	43 805.48 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(3 805.24) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	40 000.24 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	1 999.76 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>42 000.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière  
9 janvier 2024

Pierre Guénard  
Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'équipements de désincarcération - Incendie (5 ans)	38 100.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	38 100.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	1 905.00 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	3 800.48 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	43 805.48 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(3 805.24) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	40 000.24 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	1 999.76 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>42 000.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un tracteur à gazon - Infrastructures (5 ans)	42 865.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	42 865.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	2 143.25 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	4 275.78 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	49 284.03 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(4 281.14) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	45 002.89 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	2 197.11 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>47 200.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un sableur pour camion de déneigement - Travaux publics (5 ans)	68 580.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	68 580.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	3 429.00 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	6 840.86 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	78 849.86 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(6 849.43) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	72 000.43 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	3 499.57 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>75 500.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'une remorque basculante - Travaux publics (5 ans)	110 490.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	110 490.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	5 524.50 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	11 021.38 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	127 035.88 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(11 035.19) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	116 000.69 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	5 599.31 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>121 600.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'une camionnette - Infrastructures (5 ans)	104 775.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	104 775.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	5 238.75 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	10 451.31 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	120 465.06 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(10 464.40) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	110 000.65 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	5 299.35 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>115 300.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un camion avec benne aluminium et équipements de déneigement - Infrastructures (5 ans)	119 065.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	119 065.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	5 953.25 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	11 876.73 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	136 894.98 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(11 891.62) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	125 003.37 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	6 096.63 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>131 100.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un camion-nacelle - Infrastructures (10 ans)	185 740.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	185 740.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	9 287.00 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	18 527.57 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	213 554.57 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(18 550.78) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	195 003.78 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	9 396.22 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>204 400.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
 Directrice générale et greffière-trésorière  
 9 janvier 2024

Pierre Guénard  
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement - Travaux publics (10 ans)	506 350.00 \$
	<b>Total achat avant taxes</b>	506 350.00 \$
	<b>TPS 5 %</b>	25 317.50 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>	50 508.41 \$
	<b>Total achat après taxes</b>	582 175.91 \$
	<b>Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)</b>	(50 571.71) \$
	<b>Total achat (taxes nettes)</b>	531 604.21 \$
	<b>Frais escompte (2 %) et intérêts (5.5 % - 6 mois)</b>	25 595.79 \$
	<b>TOTAL ACHAT</b>	<b>557 200.00 \$</b>

Me Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière  
9 janvier 2024

Pierre Guénard  
Maire

## **6.6) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**AVIS DE RÉSERVE – LOT 4 983 824 AU CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 316-23 adoptée par le conseil le 30 octobre dernier, la Municipalité a mandaté la firme RPGL de prendre tous les recours pertinents aux fins de se porter acquéreur du lot en titre;

ATTENDU QUE le lot en question est d'intérêt pour le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) pour la construction d'une nouvelle école sur le territoire de Chelsea;

ATTENDU QU'IL est souhaitable de préparer un avis de réserve dans les meilleurs délais à cet effet, de le signifier et le déposer au registre foncier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de mandater la firme RPGL avocats, S.E.N.C.R.L. sise au 283, rue Notre-Dame à Gatineau, Québec, J8P 1K6, afin de procéder au dépôt et à la signification de l'avis de réserve du lot cité en titre auprès du registre foncier pour le lot cité en titre.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024 ordinary sitting**

**RÉASSIGNATION DE MADAME MANON PROULX AU POSTE DE  
DIRECTRICE ADJOINTE DU SERVICE DES FINANCES**

ATTENDU QUE Madame Manon Proulx assume le poste de Directrice des finances depuis le 21 novembre 2022 et qu'elle désire retourner à ses anciennes fonctions de Directrice adjointe du Service des finances;

ATTENDU QUE le 4 décembre 2023, la Municipalité a embauché un Directeur du Service des finances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation de la Directrice générale et greffière-trésorière, Me Sheena Ngalle Miano, Madame Manon Proulx soit réaffectée au poste de Directrice adjointe du Service des finances à compter du 3 janvier 2024, rémunérée selon la grille salariale des cadres et qu'elle soit autorisée à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ses fonctions à ce titre.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**NOMINATION DE MADAME MÉLANIE LACROIX AU POSTE DE  
RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

ATTENDU QUE dans la vision du plan stratégique de la Municipalité, il y a lieu de créer un service de l'environnement et du développement durable indépendant du service de l'Urbanisme et qui relèvera de la Directrice générale et greffière-trésorière;

ATTENDU QUE Madame Mélanie Lacroix occupe le poste de Coordinatrice de l'environnement et du développement durable depuis le 14 mars 2022 et qu'elle est apte à assumer le rôle de responsable de l'environnement et du développement durable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation de la Directrice générale et greffière-trésorière, Me Sheena Ngalle Miano, Madame Mélanie Lacroix soit nommée Responsable de l'environnement et du développement durable à compter du 3 janvier 2024, rémunérée selon la grille salariale des cadres et qu'elle soit autorisée à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ses fonctions à ce titre.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**TERMINAISON D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 819**

ATTENDU QU'UNE entente de terminaison d'emploi entre l'employé numéro 819 et le Maire Pierre Guénard a été signée le 1<sup>er</sup> décembre 2023;

ATTENDU QUE le Conseil municipal entérine l'entente signée par le Maire Pierre Guénard, le 1<sup>er</sup> décembre 2023 concernant l'employé numéro 819;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le lien d'emploi de l'employé numéro 819 est rompu en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

## **7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE POUR UN BÂTIMENT  
ACCESSOIRE EXISTANT – 24, CHEMIN BOISCHATEL – DISTRICT  
ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 853 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 24, chemin Boischatel, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogations mineure afin de régulariser une remise construite à 3,38 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 décembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 8 décembre 2023, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 635 853 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 24, chemin Boischatel, afin de de régulariser une remise construite à 3,38 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE /  
SITE PLANNING AND  
ARCHITECTURAL INTEGRATION  
PROGRAMS**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
BÂTIMENT ACCESSOIRE – 6, CHEMIN DOUGLAS –  
DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 983 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 6, chemin Douglas a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire;

ATTENDU QUE le gabarit (hauteur, volume) du bâtiment accessoire est semblable à celui des autres bâtiments accessoires du secteur;

ATTENDU QUE le bâtiment accessoire proposé respecte le style architectural du secteur ainsi que du bâtiment principal et s'intègre et s'harmonise à celui-ci;

ATTENDU QUE le bâtiment accessoire proposé doit être conforme aux critères du règlement numéro 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 6 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA, au 6, chemin Douglas, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire à l'emplacement de la partie couverte de la terrasse, et conformément :

- à la demande numéro 2023-20068;
- aux détails du bâtiment secondaire soumis par courriels le 24 novembre 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE – 36, CHEMIN EMILY-CARR –  
DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 164 176 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 36, chemin Emily-Carr, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE le gabarit (hauteur, volume) du bâtiment est semblable à celui des autres bâtiments du secteur;

ATTENDU QUE les matériaux sont aussi les mêmes que pour les autres bâtiments du projet, bois d'ingénierie (Canoxel ou Saint-Laurent) et pierre;

ATTENDU QUE le bâtiment proposé doit être conforme aux critères du règlement numéro 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 6 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA, au 36, chemin Emily-Carr, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment d'une résidence unifamiliale isolée, et conformément :

- à la demande numéro 2023-20069;
- au plan d'implantation préparé par Marc Fournier, arpenteur-géomètre, mandat 62137, minute 27360, daté du 12 octobre 2023 et révisé le 7 novembre 2023;
- à la perspective reçue par courriel le 14 novembre 2023;
- aux plans de construction signés et scellés par la technologue Caroline Théberge, projet 2023\_ConSol(119).dwg, datés du 25 octobre 2023, 8 pages.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1273-23-1 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX USAGES SUPPLÉMENTAIRES AUTORISÉS POUR UN USAGE AGRICOLE (ARTICLES 2.7.2 ET 2.7.3), AUX USAGES ACCESSOIRES DANS LA ZONE RUR-87 (ARTICLE 11.3.2) ET ABROGATION D'UNE DISPOSITION DE L'ARTICLE 4.5.3 RELATIVE AUX PISCINES DÉMONTABLES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE, suite à des demandes d'information, il appert qu'il y a lieu d'être plus précis pour ce qui est des usages accessoires autorisés dans la zone RUR-87;

ATTENDU QUE, suite à des demandes d'information, il y a lieu d'apporter des précisions aux usages supplémentaires autorisés avec un usage agricole et de les déterminer en fonction de ce qui est autorisé dans la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et par le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ);

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 6 septembre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 26 octobre 2023;

ATTENDU QU'UN second projet de règlement a été adopté le 5 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Règlement numéro 1273-23-1 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Modifications aux dispositions relatives aux usages supplémentaires autorisés pour un usage agricole (articles 2.7.2 et 2.7.3), aux usages accessoires dans la zone RUR-87 (article 11.3.2) et abrogation d'une disposition de l'article 4.5.3 relative aux piscines démontables », soit et est par la présente adopté.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 1273-23-1**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX USAGES SUPPLÉMENTAIRES AUTORISÉS POUR UN USAGE AGRICOLE (ARTICLES 2.7.2 ET 2.7.3), AUX USAGES ACCESSOIRES DANS LA ZONE RUR-87 (ARTICLE 11.3.2) ET ABROGATION D'UNE DISPOSITION DE L'ARTICLE 4.5.3 RELATIVE AUX PISCINES DÉMONTABLES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

**ATTENDU QUE**, suite à des demandes d'information, il appert qu'il y a lieu d'être plus précis pour ce qui est des usages accessoires autorisés dans la zone RUR-87;

**ATTENDU QUE**, suite à des demandes d'information, il y a lieu d'apporter des précisions aux usages supplémentaires autorisés avec un usage agricole et de les déterminer en fonction de ce qui est autorisé dans la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et par le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ);

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 6 septembre 2023;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

**ATTENDU QUE** le premier projet de règlement a été adopté lors de la session du conseil tenue le 3 octobre 2023;

**ATTENDU QUE** l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 26 octobre 2023;

**ATTENDU QU'UN** second projet de règlement a été adopté le 5 décembre 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

#### **ARTICLE 2**

L'article 2.7.2 intitulé « Les activités liées à l'agrotourisme », de la section 2.7 « Classification des usages supplémentaires à un usage agricole », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

**Article 2.7.2 : Les activités liées à l'agrotourisme**

Les activités liées à l'agrotourisme sont autorisées comme usage supplémentaire à l'usage agricole, sous réserve des autres lois et règlements en vigueur.

Les activités sont effectuées par le producteur sur son exploitation. Elles visent la mise en valeur des produits agricoles provenant de la ferme sur laquelle ils sont produits.

Les commerces et services à vocation agrotouristique autorisés sont les suivants :

1. Les tables champêtres: repas sur place mettant en valeur les produits de la ferme et, de manière accessoire, les produits agroalimentaires d'autres fermes locales.
2. Les commerces de vente au détail reliés aux produits agricoles provenant de la ferme et, de manière accessoire, d'une ferme locale et opérés par un agriculteur.
3. Rencontre avec le producteur, histoire de la ferme et de ses produits, interprétation des lieux et des activités, animation et visite de la ferme.
4. Hébergement à la ferme de type gîte touristique.

### **ARTICLE 3**

L'article 2.7.3 intitulé « Les activités et services agricoles apparentés », de la section 2.7 « Classification des usages supplémentaires à un usage agricole », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

#### **Article 2.7.3 : Les activités et services agricoles apparentés**

Les activités et services agricoles apparentés sont autorisés comme usage supplémentaire à l'usage agricole, sous réserve des autres lois et règlements en vigueur.

Les activités et services agricoles apparentés autorisés sont les suivants :

1. Lorsqu'elle est effectuée sur sa ferme par le producteur, toute activité d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de vente des produits agricoles qui proviennent de son exploitation ou accessoirement de celles de d'autres producteurs.
2. Les clubs ou associations reliés à l'étude ou à l'observation de la nature.
3. Les activités équestres et courses de chevaux.
4. Le service de garde et de dressage d'animaux.
5. Les éoliennes de ferme.

### **ARTICLE 4**

L'article 4.5.3 intitulé « Normes de sécurité », de la section 4.5 « Dispositions particulières pour les piscines et spas, leurs accessoires, plateformes et clôtures de sécurité associées », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

#### **Article 4.5.3 : Normes de sécurité**

Les normes de sécurité suivantes s'appliquent aux piscines et aux spas :

1. En aucun temps, une piscine (creusée, hors-terre ou démontable), incluant un plongoir et une glissoire, et un spa ne doivent être directement accessibles.
2. Toute piscine et spa qui n'est pas muni d'un couvercle rigide et d'un système de verrouillage doit être entourée d'une enceinte d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres de manière à en protéger l'accès. Une enceinte peut être composée d'une clôture ou d'un mur ou partie d'un mur d'un bâtiment.
3. Si l'enceinte est composée d'une clôture en mailles de chaîne dont la largeur des mailles est de plus de 0,03 mètres, cette dernière devra être lattée.
4. L'enceinte doit être située à au moins 1,5 mètre des parois de la piscine ou du spa.
5. Une clôture formant tout ou partie d'une enceinte de même que toute porte aménagée dans cette clôture doivent empêcher le passage d'un objet sphérique, de 10 centimètres de diamètre. De plus, la distance entre le sol et le dessous de la clôture ne peut excéder 10 centimètres. Elles doivent être maintenues en bon état.

Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement (ferme-porte et loquet automatique). Ce dispositif peut être installé soit du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte, soit du côté extérieur de l'enceinte à une hauteur minimale de 1,5 m par rapport au sol.

6. Un mur formant une partie d'une enceinte peut être pourvu d'ouvertures si ces dernières sont situées à une hauteur minimale de 3 mètres ou si leur ouverture maximale est de 0,1 mètres.
7. Une piscine hors-terre dont la hauteur de la paroi est d'au moins 1,2 mètre en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 mètre n'a pas à être entourée d'une enceinte lorsque l'accès à la piscine s'effectue de l'une ou l'autre des façons suivantes :
  - a) au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement pour empêcher son utilisation par un enfant ;
  - b) au moyen d'une échelle amovible, laquelle doit être remise en dehors des heures de baignade ;
  - c) au moyen d'une échelle dont l'accès est protégé par une clôture et un dispositif de sécurité conforme au présent règlement ;
  - d) à partir d'une plateforme ceinturée par une barrière d'au moins 1,2 mètre de hauteur dont l'accès est empêché par une porte munie d'un dispositif de sécurité conforme au présent règlement ;
  - e) à partir d'une terrasse rattachée à la résidence et aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine est protégée par une barrière d'au moins 1,2 mètre de hauteur et dont l'accès est empêché par une porte munie d'un dispositif de sécurité conforme au présent règlement.
8. Lorsqu'un escalier et une plateforme d'accès à la piscine ou au spa sont érigés, un garde-corps d'une hauteur minimale de 90 centimètres doit être installé lorsque la plateforme est située à plus de 60 centimètres du niveau du sol. La plateforme doit avoir une largeur supérieure à 60 centimètres et la surface doit être antidérapante.
9. Aucune fenêtre ne devra être située à moins d'un (1) mètres d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de trois (3) mètres ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm.

## **ARTICLE 5**

L'article 11.3.2 intitulé « Dispositions applicables à la zone RUR-87 », de la section 11.3 « Dispositions applicables à la zone RUR-87 », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

### **Article 11.3.2 : Dispositions applicables à la zone RUR-87**

Les dispositions spécifiques suivantes s'appliquent et ont préséance sur toute disposition contraire :

1. Bien que la zone ne se trouve pas dans l'aire du décret de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1), les sous-classes d'usage A1-1, A1-2, A1-3, A1-4 et A1-6 du groupe d'usage Agriculture (A) y sont autorisés.
2. Les dispositions prévues au Chapitre 10 du présent règlement s'appliquent.
3. Lorsqu'elles sont effectuées sur sa ferme par un producteur à l'égard des produits agricoles qui proviennent de son exploitation ou accessoirement de celles d'autres producteurs, les activités d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de vente des produits agricoles sont assimilées à des activités agricoles.
4. Les activités de transformation des produits de la ferme peuvent occuper un bâtiment agricole au sens du présent règlement et ce bâtiment peut être relié à un puits et à une installation septique.
5. La sous-classe d'usage H1 est autorisée sur un lot d'au moins 40 000 mètres carrés.

6. Le seul usage autorisé de la classe d'usage C1 est la sous-classe d'usages C1-2 à titre d'usage accessoire à un usage du groupe d'usage Agricole (A) pour autant qu'il n'occupe qu'un seul bâtiment secondaire d'une superficie de plancher maximale de 550 mètres carrés et pouvant être relié à un puits ainsi qu'à une installation septique. Aucune limite d'occupation de la superficie totale n'est applicable.
7. Seuls les usages cabanes à sucre, tables champêtre, salles de réceptions sont autorisés à titre d'usage accessoire à un usage du groupe d'usage Agricole (A).
8. Les usages « table champêtre » et « cabanes à sucre » et « salle de réception » ne peuvent occuper qu'un seul bâtiment accessoire d'une superficie maximale de 950 mètres carrés et pouvant être relié à un puits ainsi qu'à une installation septique.
9. Les camps de jour sont spécifiquement autorisés à titre d'usage accessoire à un usage du groupe d'usage Agricole (A).
10. L'élevage porcins est interdit.

## **ARTICLE 6**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.**

---

Me Sheena Ngalle Miano,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard,  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 3 octobre 2023  
DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 3 octobre 2023  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :..... 26 octobre 2023  
DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 5 décembre 2023  
DATE DE L'ADOPTION :..... 9 janvier 2024  
NUMÉRO DE RÉOLUTION :.....  
DATE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC :.  
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :.....

Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1283-23 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE  
LOTISSEMENT NUMÉRO 1216-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS  
RELATIVES AUX EXEMPTIONS DE CESSION OU DE COMPENSATION  
FINANCIÈRE POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES  
NATURELS ET À LA DÉFINITION D'UN CHEMIN PRIVÉ**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé, « Règlement numéro 1283-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement numéro 1216-22 – Modifications aux dispositions relatives aux exemptions de cession ou de compensation financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et à la définition d'un chemin privé » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de préciser :

- qu'une exemption pour les frais de parcs et terrains jeux est applicables lorsque 80% d'un terrain de **10 hectares** est protégé par **une servitude de conservation ou est cédé ou vendu** à la municipalité ou un organisme de protection environnemental;
- qu'un chemin privé peut desservir un maximum de 5 lots, lorsqu'un lot d'un minimum de **10 hectares** a été subdivisé et que 80% de ce lot a été protégé par une servitude de conservation ou a été cédé ou vendu à la municipalité ou un organisme de protection environnemental.

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1283-23**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 1216-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXEMPTIONS DE CESSION OU DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS ET À LA DÉFINITION D'UN CHEMIN PRIVÉ**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de lotissement portant le numéro 1216-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

**ATTENDU QU'UNE** demande a été déposée afin de modifier les dispositions permettant qu'un chemin privé desserve 5 lots constructibles;

**ATTENDU QU'UNE** demande a été déposée afin de permettre de calculer les servitudes de conservations dans le 80% de la superficie à protéger permettant d'avoir 5 lots sur un chemin privé;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 4 octobre 2023;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

**ARTICLE 2**

Le paragraphe 7, du premier alinéa de l'article 2.2.4 intitulé « Exemptions de cession ou de compensation financière pour des fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels », de la section 2.2 « Dispositions relatives à la contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

7. Les opérations cadastrales qui visent à céder, vendre ou protéger par servitude au moins 80% de la superficie d'un terrain d'au moins 10 hectares à la Municipalité ou à un organisme de bienfaisance environnemental qui répond aux critères des gouvernements fédéral et provincial. La Municipalité se réserve le droit d'exiger des servitudes dûment notariées visant à assurer les liens récréatifs prévus au plan de transport actif et les travaux nécessaires à l'implantation de ces liens récréatifs.

**ARTICLE 3**

Le paragraphe 5, du deuxième alinéa de l'article 3.1.8 intitulé « Classification des voies de circulation », de la section 3.1 « Dispositions relatives aux rues », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

5. **Chemin privé** : Voie de circulation de propriété privée aménagée dans l'emprise d'un lot distinct et cadastré à cette fin pour le déplacement de véhicules.

Tout nouveau chemin privé doit être construit selon les normes en vigueur de construction routière des chemins privés et desservir un minimum de deux (2) lots distincts et un maximum de trois (3) lots distincts. Cependant, un chemin privé peut desservir un maximum de cinq (5) lots en autant que les conditions du sous-paragraphe b) du deuxième paragraphe, du premier alinéa de l'article 5.2.13 du règlement 1219-22 sur les permis et certificats soient respectées. Un chemin privé peut aussi desservir un maximum de cinq (5) lots en autant que les conditions du sous-paragraphe d) du huitième paragraphe, du premier alinéa de l'article 5.2.12 du règlement 1219-22 sur les permis et certificats soient respectées. Cette définition exclut les entrées charretières, le tracé d'un droit de passage, ou le tracé d'une servitude de passage. Le chemin privé peut être urbain ou rural selon son emplacement à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre d'urbanisation.

#### **ARTICLE 4**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.**

\_\_\_\_\_  
Me Sheena Ngalle Miano,  
Directrice générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Pierre Guénard,  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 9 janvier 2024

DATE DE L'ADOPTION DU PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 9 janvier 2024

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :.....

DATE DE L'ADOPTION :.....

NUMÉRO DE RÉOLUTION :.....

DATE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC :.

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :.....

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1283-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 1216-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXEMPTIONS DE CESSION OU DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS ET À LA DÉFINITION D'UN CHEMIN PRIVÉ**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de lotissement portant le numéro 1216-22 le 4 octobre 2022 et qu'il est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée afin de modifier les dispositions permettant qu'un chemin privé desserve 5 lots constructibles;

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée afin de permettre de calculer les servitudes de conservations dans le 80% de la superficie à protéger permettant d'avoir 5 lots sur un chemin privé;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 4 octobre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Projet de règlement numéro 1283-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement numéro 1216-22 – Modifications aux dispositions relatives aux exemptions de cession ou de compensation financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et à la définition d'un chemin privé », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1284-23 ET AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT  
SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 1219-22 – MODIFICATIONS  
AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES  
PERMIS DE CONSTRUCTION**

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement intitulé, « Règlement numéro 1284-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats numéro 1219-22 – Modifications aux dispositions relatives aux conditions de délivrance des permis de construction » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier le règlement numéro 1219-22 sur les permis et certificats afin de préciser qu'un permis de construction peut être émis sur un lot situé sur un chemin privé conditionnellement à ce qu'un maximum de cinq bâtiments principaux soient desservis par le chemin lorsque l'un des lots existants d'une superficie d'au moins 10 hectares a été resubdivisé pour créer des lots additionnels sur le chemin et qu'au moins 80% de la superficie de ce lot soit protégé par une servitude de conservation ou soit cédé ou vendu à la municipalité ou un organisme de protection environnemental.

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1284-23**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT  
SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 1219-22 –  
MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE  
DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement sur les permis et certificats portant le numéro 1219-22 le 31 août 2022 et qu'il est entré en vigueur le 25 octobre 2022;

**ATTENDU QU'UNE** demande a été déposée afin de modifier les dispositions permettant qu'un chemin privé desserve 5 lots constructibles;

**ATTENDU QU'UNE** demande a été déposée afin de permettre de calculer les servitudes de conservations dans le 80% de la superficie à protéger permettant d'avoir 5 lots sur un chemin privé;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 4 octobre 2023;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

**ARTICLE 2**

Le paragraphe 8, du premier alinéa de l'article 5.2.12 intitulé « Conditions de délivrance du permis de construction », de la section 5.2 « Présentation d'une demande de permis de construction », est abrogé et remplacé par le texte suivant :

8. Dans le cas d'une demande de permis de construction visant un bâtiment principal, le lot sur lequel doit être érigée la construction doit respecter l'une ou l'autre des conditions ci-après identifiées :
  - a) Adjacent à un chemin public conforme au règlement de lotissement; ou
  - b) Adjacent un chemin privé existant et construit avant le 1er août 1992; ou
  - c) Adjacent à un chemin privé ayant fait l'objet d'un permis de construction de chemin et conforme aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, mais à la condition qu'un maximum de trois bâtiments principaux soient desservis par ce chemin privé ou un maximum de cinq (5) bâtiments principaux lorsque les conditions du sous-paragraphe b, du deuxième paragraphe, du premier alinéa de l'article 5.2.13 sont respectées; ou
  - d) Adjacent à un chemin privé ayant fait l'objet d'un permis de construction de chemin et conforme aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, mais à la condition qu'au total un maximum de cinq (5) bâtiments principaux soient desservis par ce chemin lorsque l'un des lots existants d'une superficie d'au moins 10 hectares a été resubdivisé pour créer des lots

additionnels sur le chemin et qu'au moins 80% de la superficie de ce lot soit protégé par une servitude de conservation ou soit cédé ou vendu à la Municipalité ou à un organisme de bienfaisance environnemental qui répond aux critères des gouvernements fédéral et provincial, suite à la remise à la municipalité d'une preuve d'entente officielle entre le propriétaire et l'organisme de bienfaisance avant l'émission du permis de lotissement; ou

- e) Adjacent à un droit de passage dans le cas d'un lot dont les tenants et aboutissants sont décrits dans un ou plusieurs actes enregistrés avant la date du 22 septembre 1992 et à la condition qu'un seul lot soit desservi par ce droit de passage; ou
- f) Adjacent à un plan d'eau et dont le seul accès possible à un chemin public ou privé est séparé par un plan d'eau.

### **ARTICLE 3**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.**

---

Me Sheena Ngalle Miano,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard,  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 9 janvier 2024  
DATE DE L'ADOPTION DU PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 9 janvier 2024  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :.....  
DATE DE L'ADOPTION :.....  
NUMÉRO DE RÉOLUTION :.....  
DATE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC :.  
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :.....

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1284-23 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 1219-22 – MODIFICATIONS AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement sur les permis et certificats portant le numéro 1219-22 le 31 août 2022 et qu'il est entré en vigueur le 25 octobre 2022;

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée afin de modifier les dispositions permettant qu'un chemin privé desserve 5 lots constructibles;

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée afin de permettre de calculer les servitudes de conservations dans le 80% de la superficie à protéger permettant d'avoir 5 lots sur un chemin privé;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 4 octobre 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Projet de règlement numéro 1284-23 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats numéro 1219-22 – Modifications aux dispositions relatives aux conditions de délivrance des permis de construction », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.6) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1274-23 concernant l'établissement du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable, lequel doit recommander au conseil municipal des décisions en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre afin de combler des postes vacants;

ATTENDU QUE conformément à l'article 3 du règlement numéro 1274-23 concernant l'établissement du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable, une entrevue doit être effectuée pour les candidatures choisies;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à des entrevues le 7 décembre 2023, et recommande de retenir la candidature de M. David Shantz, car celui-ci répond aux critères recherchés pour siéger sur le CCUDD;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que M. David Shantz soit nommé comme membre du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable, et ce, pour un terme de deux (2) ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**REMERCIEMENTS POUR UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR  
L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES – M. JONATHAN LAMARRE-RÉGNIÈRE**

ATTENDU QUE le comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) a été mis en place en mars 2015;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 926-15 constituant le comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) le 7 avril 2015;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) a été établi en remplacement du comité consultatif des ressources naturelles, par la résolution 10-22;

ATTENDU QUE Monsieur Jonathan Lamarre-Régnière a siégé au sein du CCRN / CCEDCC pendant 6 ans;

ATTENDU QUE Monsieur Jonathan Lamarre-Régnière a présenté sa décision de se retirer du CCEDCC en date du 18 décembre 2023;

ATTENDU QUE les membres du CCEDCC, anciennement le CCRN, ont été informés de la décision de M. Jonathan Lamarre-Régnière par courriel en date du 18 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu d'accepter la décision de Monsieur Lamarre-Régnière de quitter son poste au sein du CCEDCC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil adresse ses sincères remerciements à Monsieur Lamarre-Régnière pour son implication, son soutien et sa précieuse collaboration au sein de ce comité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**REMERCIEMENTS POUR UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR  
L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES – MME MICHELLE COMEAU**

ATTENDU QUE le comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) a été mis en place en mars 2015;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 926-15 constituant le comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) le 7 avril 2015;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques (CCEDCC) a été établi en remplacement du comité consultatif des ressources naturelles, par la résolution 10-22;

ATTENDU QUE Mme Michelle Comeau a siégé au sein du CCRN / CCEDCC pendant 10 ans;

ATTENDU QUE Mme Michelle Comeau a présenté sa décision de se retirer du CCEDCC en date du 19 décembre 2023;

ATTENDU QUE les membres du CCEDCC), anciennement le CCRN, ont été informés de la décision de Mme Michelle Comeau par courriel en date du 19 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu d'accepter la décision de Mme Michelle Comeau de quitter son poste au sein du CCEDCC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil adresse ses sincères remerciements à Mme Michelle Comeau pour son implication, son soutien et sa précieuse collaboration au sein de ce comité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **11) MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE / ACTIVE AND SUSTAINABLE MOBILITY**

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**REMERCIEMENTS POUR UN MEMBRE DU COMITÉ SUR LA MOBILITÉ  
ACTIVE ET DURABLE (CMAD) - MME PAMELA AUNG THIN**

ATTENDU QUE Madame Pamela Aung Thin siège à titre de membre votant du comité sur la mobilité active et durable depuis le 8 mars 2022;

ATTENDU QUE Madame Pamela Aung Thin n'est plus en mesure de participer aux rencontres du CMAD;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil adresse ses sincères remerciements à Madame Pamela Aung Thin pour sa précieuse collaboration au sein du comité sur la mobilité active et durable ainsi que son implication pour le bien de la communauté de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 9 janvier 2024 / January 9, 2024, ordinary sitting**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que cette session  
ordinaire soit levée.